



# *Bulletin de la Société Henry Dunant*

*n° 30 - avril 2019 - novembre 2020*



*Costa Rica, San José, 8 mars 2020  
Assemblée générale de la Croix-Rouge costaricaine  
Les 450 délégués et volontaires venus de tout le pays  
et aussi du Panama et du Nicaragua  
écoutent et regardent sur un grand écran  
le powerpoint sur Henry Dunant  
présenté par le président de la Société Henry Dunant*

# Table des matières

<i>Par vents et marées</i> .....	p. 1
----------------------------------	------

## Documents et sources

- <i>Théodore Maunoir, membre du Conseil de santé</i> Texte établi et présenté par Roger Durand .....	p. 3
- <i>Louis Appia vit une année charnière : 1849. Sa lettre du 3 septembre</i> Texte établi et présenté par Roger Durand .....	p. 6
- <i>Gustave Ador célèbre le 10<sup>e</sup> anniversaire de la mobilisation. Discours du 17 août 1924 à Genève</i> Texte établi et présenté par Valérie Lathion et Roger Durand .....	p. 11

## Vie de la Société

- Activités réalisées en 2019-2020 .....	p. 19
- Assemblée générale n° 47. Le vendredi 1 <sup>er</sup> mars 2019 .....	p. 25
- Colloque historique <i>Sur les traces de Théodore Maunoir</i> , le 26 avril 2019.....	p. 27
- « <i>Guerre et paix</i> ». <i>Un duo pathétiques dont les faits sont indissociables</i> par Elizabeth Moynier .....	p. 28
- <i>Accordo Programmatico</i> signé à Trente le 13 février 2020 par Roger Durand et Maria Grazia Baccolo .....	p. 31
- Programme du second semestre 2020 .....	p. 36

## Voyages d'étude

- <i>La Société Henry Dunant poursuit ses recherches sur les voyages d'affaire d'Henry Dunant en Algérie. Voyage d'études du 23 octobre au 1<sup>er</sup> novembre 2018</i> par Elizabeth MOYNIER .....	p. 37
- <i>Trentino et Lombardie. Voyage d'étude du 19 au 22 juillet 2019</i> par Maria Grazia Baccolo, Roger Durand et Bertrand Pictet .....	p. 50
- <i>Sur les traces de Théodore Maunoir au Salève. Cousinade du 7 août 2019</i> par Claire-Lise Sheeler .....	p. 59
- <i>Voyage d'étude au Costa Rica du 6 au 12 mars 2020</i> par Cécile Dunant Martinez .....	p. 62

## Communications

- <i>Théodore Maunoir, un fondateur modeste et relativement effacé, mais qui n'en a pas moins joué un rôle décisif lors de la naissance de la Croix-Rouge</i> par François Bugnion .....	p. 73
- <i>Gustave Moynier. L'Institut de droit international, 1874. La guerre des Balkans</i> par André Durand <sup>†</sup> .....	p. 77

## Publications

- Publications nouvelles de la Société Henry Dunant.....	p. 87
--	-------

## Inventaire

- Inventaire des bustes : Appia et Dunant .....	p. 94
- Inventaire des timbres : Togo .....	p. 96

## Par vents et marées

Décidément, nous vivons des temps exceptionnels! D'un côté, les douze mois écoulés depuis la parution du numéro 29 (mars 2019 à mars 2020) nous ont permis de vivre des voyages d'étude et des rencontres époustouflants: France (Alfortville, Salève); Italie (Lombardie, Trentino, Piémont); Allemagne (Hanau); Costa Rica (San José, Cartago, Santa Ana). En écho, nos partenaires et amis qui nous ont rendu visite: Rainer Schlösser, Harald Swick et Petra Liebner de Luckenwalde et de Berlin; Hervé Pilet, Philippe Garcia-Marotta et Philippe Tardy d'Alfortville; Maria Grazia Baccolo de Castiglione; Oscar Gutierrez Somarriba et Auner Garcia du Nicaragua; Glauco Quesada Ramirez et Dyanne Marengo Gonzalez du Costa Rica; Bella et Espoir Adadzi du Togo.

D'un autre côté, nous sommes confinés depuis six mois: ni visites ni déplacements. Heureusement, nous avons pu publier plusieurs biographies de ténors de l'humanitaire: le docteur Marcel Junod, figure emblématique du délégué du CICR, par Jean-François Berger; Henry Davison, le banquier fondateur de la Ligue, par Melanie Oppenheimer et Carolyn Collins; Heinrich Nick, l'associé énigmatique du Dunant colonisateur, par Grégoire Humbert. Un manuscrit inédit du « chrétien du premier siècle » a été arraché des décombres par Philippe Durand. *Le sentier humanitaire de la Croix-Rouge*, guide avec QR code pour découvrir les principaux lieux de l'humanitaire à Genève, par Catherine Hubert Girod. Sans oublier les traductions hautes en couleurs des biographies de deux frères ennemis: en ukrainien, en japonais, en espagnol; bientôt en russe et en éwé...

Grâce à l'aide d'une généreuse fondation genevoise, nous avons pu entreprendre l'aménagement lourd (isolation, mezzanine) de notre siège qui s'épanouit dans l'ancienne chapelle protestante du Grand-Lancy, sous la houlette attentive de Stéphane Aubert. Bientôt, nous serons

## ÉDITORIAL

chez nous. Bientôt, nous pourrons héberger pour quelques jours des visiteurs actifs. Bientôt, nous pourrons inviter les associations sœurs : Société Louis Appia, Comité Théodore Maunoir, Fondation Gustave Ador, Fondation Prix Henry Dunant. Bientôt, nous pourrons organiser dans nos murs un second colloque Maunoir, une xième remise du Prix Henry Dunant, un quatrième colloque Appia, une conférence sur la naissance de l'ère humanitaire...

La vie de la Société Henry Dunant, c'est aussi les péripéties de son Comité. Quatre vétéranes deviennent membres émérites : Claire Druc, Claire Dunant, Maria Franzoni et Ariane Vogel ; un chaleureux merci à leurs dizaines d'années de dévouement, discret et vital. Un chef de projet qui a si bien réussi demande un congé : Lester Martinez. Une Togolaise virtuose de l'informatique entre au Comité : Bella Adadzi. Une fille de notre président vient renforcer les liens entre sa famille et notre Société : Natacha Durand. Une Vénézuélienne vient nous aider pour gérer notre nouveau siège : Zoraïda Guerrero de Ballestero. Sans oublier nos nouveaux membres correspondants : Espoir Adadzi pour le Togo, Edward Vianna pour le Panama, Oleksii Cherednichenko pour l'Ukraine, Sophia Korovine et Mark Pestriakov pour la Russie...

N'oublions pas les membres du Comité qui poursuivent leurs efforts pour mieux connaître et faire mieux connaître celles et ceux qui ont participé à la création de l'ère humanitaire à Genève. Tous, ils signent ici cet éditorial, avec l'espoir que vous serez nombreux à participer aux activités et aux rêves de la Société Henry Dunant.

Roger Durand, président ; Cécile Dunant, vice-présidente ; Elizabeth Moynier, secrétaire ; Bella Adadzi, webmaster et trésorière ; Valérie Lathion, éditrice ; Stéphane Aubert, chef du projet « siège de la Société » ; Flavio Borga D'Agua ; Nestor Cruz et Natacha Durand.

## **Théodore Maunoir membre du Conseil de santé**

Texte établi et présenté par Roger Durand

Pendant la Restauration, de 1813 à 1846, la République et canton de Genève a un « Conseil de santé », présidé par un conseiller d'Etat composé de médecins, de vétérinaires et de pharmaciens. Ils semblent chargés de tâches multiples : veiller à l'hygiène publique (éliminer des purins nauséabonds), surveiller la santé du bétail, pourchasser les vendeurs de « remèdes miracles », valider les compétences de candidats (Genève n'a pas de faculté de médecine, de sorte que chaque nouveau médecin – formé à Paris ou Montpellier ou en Allemagne – doit passer un examen), lutter contre les épidémies, contrôler les « filles publiques » au speculum, gérer la formation des sages-femmes, etc.

Hélas, les procès-verbaux du Conseil de santé semblent avoir disparu, pour la plupart. Les Archives d'Etat de Genève en conservent en tout cas un volume pour les années 1842-1844. Ainsi, dans la séance du 14 octobre 1843, le président Faesch, conseiller d'Etat, les docteurs Herpin, Maunoir et D'Espine prennent connaissance du **Rapport de Mess. Herpin et Maunoir, membres de la Commission de la Maison d'accouchements** :

*Cette commission propose la suppression de la Maison à dater du 31 Janvier, époque où finit l'année administrative de cette maison.*

*Les comptes ont été visés, après avoir été trouvés en règle ; Mr Morin, fils du défunt Professeur d'accouchements, demande à être déchargé des livres et du solde en caisse jusqu'à ce jour.*

Séance du <sup>quatorze</sup> ~~vingt~~ ~~quatre~~ Octobre 1843.

Présents: Mess. Fäsch Président, Herpin, Maunoir, D'Espina

Rapport de mess. Herpin et Maunoir membres de la commission de la maison d'accouchement. Cette commission propose la suppression de la maison à Valer du 31 Janvier époque où finit l'année administrative de cette maison. Les comptes ont été vérifiés après avoir été trouvés en règle; m<sup>r</sup> Morin fils du défunt Professeur d'accouchement demande à être déchargé des livres et du solde en caisse jusqu'à ce jour. Les commissaires pensent que lors que le besoin de sages femmes se fera sentir, le conseil de santé pourra réclamer les fonds nécessaires pour envoyer des élèves sages femmes étudier à Douv ou à quelq<sup>n</sup> autre bonne école. Ils proposent en outre que les fonds de la maison d'accouchement soient réservés jusqu'au moment de la liquidation, et qu'il soit prélevé sur ces fonds la somme nécessaire pour l'achat des annales d'hygiène. — Le rapport entier est voté et approuvé.

Extrait du procès-verbal du 14 octobre 1843

Archives d'Etat de Genève, Santé A n° 10, « Conseil de Santé, n°6, Délibérations »

*Les commissaires pensent que, lorsque le besoin de sages-femmes se fera sentir, le Conseil de santé pourra réclamer les fonds nécessaires pour envoyer des élèves sages-femmes étudier à Bourg ou à quelqu'autre bonne école.*

*Ils proposent en outre que les fonds de la maison d'accouchements soient réservés jusqu'au moment de la liquidation, et qu'il soit prélevé sur ces fonds la somme nécessaire pour l'achat des Annales d'hygiène.*

*Le rapport entier est voté et approuvé.*

Ce document nous apprend que, pendant les années 1842-1843 au moins, Théodore Maunoir fait partie du Conseil de santé qui était donc un organe officiel de la République, en quelque sorte le ministère de la santé de Genève.

Ces années sont terribles pour lui. Sa belle-mère Esther Clavier, née Dubochet, décède en novembre 1842. Forte personnalité, elle était venue vivre à Genève, au moment où le jeune ménage de sa fille Herminie et de son gendre Théodore avaient choisi de s'installer, quittant Paris où les Clavier avaient pignon sur rue.

De plus et surtout, l'épouse de Théodore est frappée d'une impitoyable maladie de la peau qui lui inflige des douleurs terribles. Herminie succombe le 13 novembre 1842. Outre la souffrance de son veuvage, Théodore a la charge de leurs jeunes deux enfants, Paul et Charles, sans oublier qu'il assume aussi les deux enfants qu'Herminie a eus lors de son premier mariage avec Paul-Louis Courier.

Genève est alors en pleine effervescence politique. La révolution de 1842 annonce une ère nouvelle qui s'imposera en octobre 1846, avec la révolution faziste. C'est à cette époque que Théodore Maunoir se remariera avec Christine Jarvis qui lui donnera trois enfants, entre 1848 et 1856.

En matière de sages-femmes et d'accouchements, notre médecin membre du Conseil de santé sait de quoi il parle...

## **Louis Appia vit une année charnière : 1849**

Sa lettre du 3 septembre au pasteur Louis Roehrich  
et au maire Jean-Louis Micheli<sup>1</sup>

Texte établi et présenté par Roger Durand

Premier changement : le 19 janvier 1849, Paul Appia, le père de Louis, décède à Francfort où il était l'éminent pasteur de l'Eglise francophone depuis 1819. Même s'il est le troisième enfant du ménage Paul et Caroline Appia-Develay, Louis devient ipso facto le chef de famille, d'autant plus que sa sœur aînée, Pauline, a épousé le pasteur Louis Vallette qui exerce son ministère à Naples.

Deuxième changement : épicerie allemande de la Révolution de 1848, Francfort est durement réprimée par l'armée prussienne. L'espoir qu'une confédération germanique soit fondée sur le droit et la libre décision des Etats s'évanouit, de même que l'indépendance de la cité,

<sup>1</sup> Datée du 3 septembre, sa lettre porte le cachet postal de « Frankfurt ». Un cachet rouge montre qu'elle arrive à destination le lendemain, à 8 heures et demie. Une annotation manuscrite nous apprend que l'expéditeur a payé les frais postaux : « franco », ce qui n'était pas encore habituel, puisque l'usage des timbres-poste commence à peine ; en Suisse par exemple, les premiers timbres-poste payés par l'expéditeur datent de 1850.

Nous reproduisons le manuscrit tel quel, en introduisant quelques signes de ponctuation et en modernisant quelques orthographes comme « entrautre », « longtems » ou « en suspend ».

Nos remerciements vont à Stéphane Hostettler, adjoint au maire de Jussy, qui nous a signalé les archives de la « Maison du médecin », et à Philippe Othenin-Girard, adjoint au maire, qui nous a grandement facilité l'accès à ce fonds.



de même que la perspective d'un Etat démocratique. Rappelons-nous que Louis Appia est citoyen de la Ville libre de Francfort et qu'il sait alors qu'il va devenir un sujet du royaume de Prusse.

Troisième changement: Louis Appia décide de s'établir à Genève, avec sa mère, sa sœur et ses frères. Il quitte donc un Etat dont il était citoyen pour devenir un étranger, voire un réfugié politique dans un canton suisse. Certes, il y a des liens, des attaches, des proches et des soutiens, toutefois, il renonce à un statut fondamental. C'est seulement en 1860, soit onze ans plus tard, qu'il acquerra la citoyenneté genevoise et suisse.

Quatrièmement: son statut professionnel sera complètement changé. A Francfort, il est médecin, docteur de la prestigieuse Université de Heidelberg, donc un professionnel reconnu par ses pairs. A l'étranger, il devra se soumettre à un examen d'admission pour exercer la médecine. Il devra trouver un créneau. Il devra se refaire une clientèle. Il devra évoluer dans un corps de collègues à découvrir. Sans oublier qu'à Francfort, il a pignon sur rue, dans la mesure où il a fondé avec deux confrères un hôpital ophtalmologique qui est apprécié pour sa dimension caritative. Bref, au point de vue professionnel, en visant Genève qui n'a pas même de faculté de médecine, il partira de bien bas.

Cinquième changement: il quitte une ville germanique de culture pour aller s'exiler dans un village éloigné de la campagne genevoise. Imaginons le choc. A l'époque, Jussy compte certes quelques notables, hautement honorables comme le maire Jean-Louis Micheli, le pasteur Louis Roehrich ou le gentleman farmer Alphonse Faesch, mais la route sera longue pour aller en ville de Genève.

Sixième changement: la basique question de l'argent surgira beaucoup plus vite que prévu. A Francfort, il a déjà une clientèle, il a fondé un dispensaire ophtalmologique, son cercle familial lui assure un socle financier stable, sa spécialisation comme chirurgien de guerre (il a eu du travail à Paris et à Francfort entre 1848 et 1849) peut s'épanouir dans un contexte conflictuel prometteur. En venant à Genève où règne (non militairement) le parti radical, il opte pour un milieu où son art n'a guère de matière concrète... Or, il nous semble qu'il n'a pas de fortune et qu'il renonce à une activité (certes terrible) mais lucrative pour aller soigner de braves (mais souvent bien pauvres) paysans d'une lointaine campagne.



Messieurs

Je suis heureux de pouvoir vous donner enfin la nouvelle que je suis libre dès aujourd'hui d'accepter l'offre que votre commune m'a faite de m'établir comme médecin au milieu d'elle. Aussitôt après mon retour à Traarfont je n'ai poursuivi d'autre but que de m'entendre avec mes collègues afin d'étudier le plus promptement possible cette question si importante pour moi & pendant laquelle si longtemps. J'ai pu entre autres régler plus vite que je ne croyais une affaire relative à un établissement ophtalmologique que j'ai fondé à Traarfont avec deux autres amis. En annonçant à ma position dans cette ville je ne vous dirai pas que je ne fais aucun sacrifice; mais je me suis soutenu dans cette décision avant tout par la pensée

A le lire, Louis Appia fait son choix en connaissance de cause. Découvrons-le grâce à un document inédit qui nous apprend sa décision.<sup>2</sup>

*Messieurs*

*Je suis heureux de pouvoir vous donner enfin la nouvelle que je suis libre dès aujourd'hui d'accepter l'offre que votre commune m'a faite de m'établir comme médecin au milieu d'elle. Aussitôt après mon retour à Francfort je n'ai poursuivi d'autre but que de m'entendre avec mes collègues afin d'élucider le plus promptement possible cette question si importante pour moi & pendante depuis si longtemps. J'ai pu entre-autres régler plus vite que je ne croyais une affaire relative à un établissement ophtalmologique que j'ai fondé à Francfort avec deux autres amis.<sup>3</sup>*

*En renonçant à ma position dans cette ville, je ne vous dirai pas que je ne fasse un sacrifice; mais je me sens soutenu dans cette décision, avant tout par la pensée qu'en la prenant ainsi j'agis en conformité avec le devoir & avec une direction providentielle.*

*Médecin de Jussy, je ne désire autre chose qu'une activité médicale par laquelle je pourrai me rendre utile & si votre commune m'y accueille avec confiance, je trouverai je crois dans ce rapport une compensation suffisante aux privations inséparables de la vie de*

<sup>2</sup> Mairie de Jussy, canton de Genève, archives communales: AC13.2.13/8. La lettre compte 4 pages, toutes de la main de Louis Appia. La première page est réservée à l'adresse: « Monsieur le Pasteur Roehrich & Monsieur J. L. Micheli / maire à Jussy / près de Genève / Suisse ».

Louis Roehrich (1811-1893) est pasteur à Jussy pendant 15 ans, sa fibre sociale l'amène à remplacer parfois le médecin du village et à gérer une pharmacie accessible aux plus démunis. Jean-Louis Micheli (1812-1875) est donc son contemporain, il appartient à une famille de notables vivant « au château » qui est associée à la mairie pendant un siècle; sensible aux soucis de ses administrés qui n'ont pas de médecin à proximité, il est un des fondateurs de la « Maison du médecin » pour laquelle la commune et la paroisse de Jussy espèrent attirer Louis Appia.

<sup>3</sup> Il s'agit de Wilhelm Stricker (1816-1891) et de Gustav Passavant (1815-1893); leur dispensaire entre en service dès 1845. Voir la contribution de Rainer Schlösser au catalogue de l'exposition *Louis Appia, 1818-1898. Premier mondialiste de l'humanitaire*, Genève, Société Henry Dunant et Fédération internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, 12 octobre 2018, 60 pages, ad « Médecin à Francfort », pages 22-23.

*la campagne. Et puisque ce qui part du cœur va au cœur, j'ai lieu d'espérer qu'il pourra s'établir par la suite entre la commune & son médecin un lien durable d'amitié.*

*Veillez, Messieurs, en attendant mon retour, être mon interprète auprès des habitants de Jussy & leur faire part de ma détermination.*

*Je vous réitère mes regrets de vous avoir tenu en suspens pendant aussi longtemps, mais vous savez quelle raison m'y a obligé. Ce n'est de fait que depuis peu de semaines que j'ai pu examiner la question avec cette impartialité, condition nécessaire de la maturité.*

*Veillez, Messieurs, vous entendre avec Mr Rojoux<sup>4</sup> & mes parents de Genève<sup>5</sup> sur la question du logement entreprise au moment de mon départ. Mes intérêts ne sauraient être mieux défendus que par vous-mêmes. Je suis disposé à prendre tout le logement que j'ai examiné y compris le grand grenier.*

*J'ai pensé ne pas prolonger mon séjour en Allemagne au-delà d'une 15<sup>ne</sup> de jours. Veuillez cependant me donner une réponse à cette lettre que je vous prie de considérer comme une acceptation définitive. Mon adresse est : chez Monsieur le Pasteur Bouv[er], Bohenheimthor.<sup>6</sup>*

*Agréez, Messieurs, mes sincères remerciements pour l'accueil que vous avez déjà bien voulu me faire & agréer l'expression de mes sentiments les plus dévoués.*

*Louis Appia Dr med.*

*Francfort s/m, le 3 Septembre 1849*

<sup>4</sup> Pierre Antoine Rojoux est le propriétaire de la maison que l'« Association pour la Maison du médecin » achètera finalement.

<sup>5</sup> Par leurs mariages, sa sœur Pauline est alliée aux Vallette, sa sœur Marie aux Claparède et sa sœur Cécile aux Bouthillier de Beaumont, toutes de familles de la bonne bourgeoisie genevoise...

<sup>6</sup> En 1849, le pasteur Bouvier succède à Paul Appia (père de Louis, décédé en janvier de 1849), à la chaire de la communauté francophone de la Ville libre de Francfort, siège de la Diète germanique. Il s'agit peut-être d'Auguste Bouvier (1826-1903) qui étudie la théologie à Genève et à Berlin. A l'époque, il aurait 23 ans et exercerait alors son premier ministère dans une ville dont il connaît la langue, succédant à un confrère dont les attaches avec Genève sont fortes.

# Gustave Ador célèbre le dixième anniversaire de la mobilisation

Discours du 17 août 1924 à Genève

Texte établi et présenté par Valérie Lathion et Roger Durand

A l'aube du dimanche 17 août 1924, Genève s'apprête à célébrer le dixième anniversaire de la mobilisation<sup>1</sup>. Après un culte spécial au temple de Plainpalais, plus d'un millier d'officiers, de sous-officiers et de soldats se réunissent à 9h30 sur la plaine de Plainpalais au son des salves d'artillerie tirées de la Treille et du quai du Mont-Blanc, et au son des cloches, afin de célébrer le dixième anniversaire de la mobilisation et le souvenir de leurs pairs morts en service. Les hommes présents ont ainsi répondu à l'invitation du comité d'organisation qui souhaitait que tous les militaires, genevois et confédérés, ayant ou non participé à la mobilisation<sup>2</sup>, se réunissent afin de se souvenir des années où l'armée de milice a veillé à maintenir la neutralité de la Suisse et l'intégrité de son territoire. Cette cérémonie est aussi un manifeste politique patriotique, alors que l'idée-même d'une commémoration a suscité quelques critiques<sup>3</sup>.

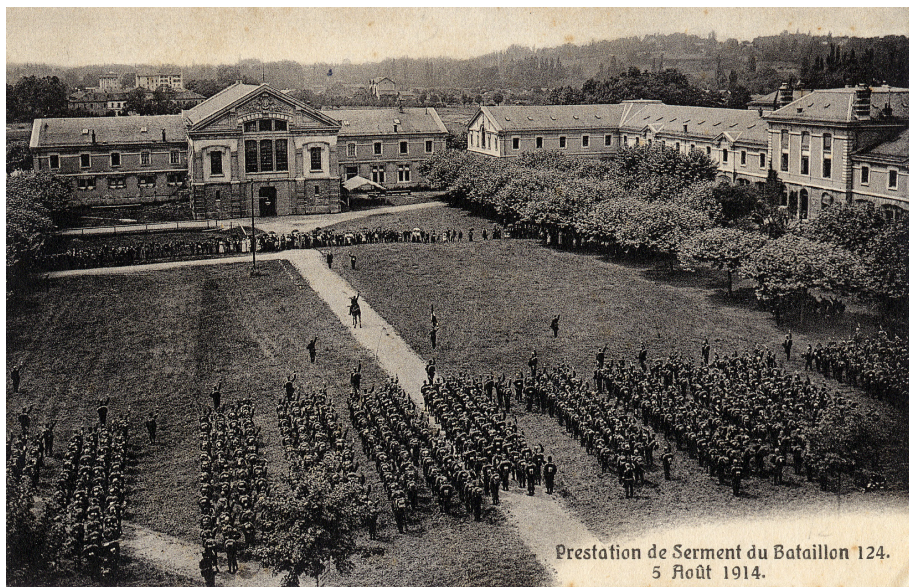
Après une introduction musicale et le défilé des drapeaux des bataillons présents, une voix « vibrante »<sup>4</sup> s'élève de la tribune officielle, celle du président du comité d'honneur, ancien président de la Confédération : Gustave Ador. C'est son discours que nous retranscrivons

<sup>1</sup> Cette commémoration est l'objet d'un long article en page 3 du *Journal de Genève* du 18 août 1924.

<sup>2</sup> *Journal de Genève*, 9 août 1924.

<sup>3</sup> Ces critiques sont mentionnées dans le discours du président du Conseil d'État, le libéral John Gignoux, à l'issue du banquet. Cf. *Journal de Genève*, 18 août 1924.

<sup>4</sup> *Journal de Genève*, 18 août 1924.



« Prestation de Serment du Bataillon 124 »  
Genève, caserne de Plainpalais  
5 août 1914  
Carte postale militaire

ci-dessous in extenso. Son intervention est « saluée par de longues acclamations »<sup>5</sup>, avant que l'assistance entonne le *Cantique suisse*. Puis, un long cortège, composé des autorités civiles, des comités d'honneur et d'organisation, des autorités militaires, des différentes troupes constituées, traverse la ville au son des musiques militaires pour se rendre au parc Mon-Repos où a lieu une cérémonie spécifique au pied du monument aux morts. Et enfin, nouveau cortège en sens inverse pour se rendre au Bâtiment électoral pour le banquet qui est clos par de longs discours que les lecteurs du *Journal de Genève* peuvent retrouver le lendemain dans les colonnes de leur quotidien.

Le choix de Gustave Ador pour s'exprimer lors de la première cérémonie officielle n'est pas anodin. Certes, c'est le président du comité d'honneur de la journée qui s'exprime. Certes, c'est l'ancien président de la Confédération qui a su apaiser les tensions politiques qui divisaient le pays. Mais c'est aussi l'ancien conseiller national à qui on avait demandé le mercredi 5 août 1914 de procéder à l'assermentation d'un bataillon mobilisé<sup>6</sup>.

En effet, en 1914, alors qu'une première prestation de serment avait eu lieu tôt le matin à la caserne de Plainpalais pour les soldats sous-officiers et officiers des bataillons qui prirent le train dans le courant de la matinée<sup>7</sup>, une seconde eut lieu pour un autre bataillon en fin de matinée<sup>8</sup>. C'est là qu'Ador, dans un instant qu'il juge lui-même « très solennel » - comme il l'écrit à sa fille Germaine -<sup>9</sup>, exhorte, encourage et fait prêter serment aux hommes du bataillon 124 qui doit, provisoirement, rester à Genève. Le ton est effectivement solennel : il place les

<sup>5</sup> Idem.

<sup>6</sup> Le discours de Gustave Ador du 5 août 1914 est publié dans le *Journal de Genève* du 6 août dans un article décrivant en détail la journée de prestation de serment des troupes genevoises.

<sup>7</sup> Cette première prestation de serment a été faite par le colonel Chauvet, commandant en place, en présence du chef du Département militaire, Jules Mussard.

<sup>8</sup> Alors que la mobilisation générale a été décidée le 31 juillet, plusieurs prestations de serment ont eu lieu le mercredi 5 août, notamment celles des cantons de Genève et de Vaud.

<sup>9</sup> Lettre de Gustave Ador à Germaine Barbey, Hauterive, 9 août 1914, in Daniel BARBEY et Roger DURAND (dir.), *Gustave Ador. Lettres à Germaine et à Frédéric Barbey*, tome 2, 1914-1928, Genève, Fondation Gustave Ador, Editions Slatkine, 2009, p. 603.

## Le 10<sup>m</sup>e anniversaire de la mobilisation

### Le culte. — Le cortège.

Ce fut dimanche par une émouvante manifestation que Genève a célébré le dixième anniversaire de la mobilisation.

La cérémonie a débuté par un culte spécial au temple de Plainpalais, par M. le pasteur Olivet, puis, dès 9 h. 30, alors qu'à la Treille et au quai du Mont-Blanc tonnaient les salves d'artillerie et que les cloches sonnaient, plus d'un millier d'officiers, de sous-officiers et de soldats de toutes armes se réunissaient sur la plaine de Plainpalais.

Dès que les unités se furent formées, telles qu'elles étaient en 1914, la musique d'Elite et la musique de Landwehr jouèrent « Au drapeau » et, escortés de leur garde d'honneur, les drapeaux des bataillons 124, 10 et 13 défilèrent le long du front et vinrent prendre place devant une estrade drapée aux couleurs fédérales et genevoises.

Au milieu du recueillement de tous, et en présence d'une foule considérable qui entourait nos soldats, M. *Gustave Ador* prononça alors d'une voix vibrante l'allocution suivante, dont la péroraison fut saluée de longues acclamations :

Officiers, sous-officiers et soldats.

Chers concitoyens et confédérés,

La patriotique manifestation de ce jour a une double signification. Tout d'abord nous permet de revivre tous ensemble les émouvants souvenirs de 1914 et, tout à l'heure, à Mon-Repos, rendre un pieux hommage à la mémoire de nos camarades en service enlevés par l'épidémie de grippe de 1918.

En août 1914 j'eus le privilège de saluer, au nom du gouvernement et de la population genevoise, le bataillon 124, à l'occasion de la remise de son drapeau et avant la prestation de son serment.

Je n'oublierai jamais le sérieux et le recueillement avec lesquels s'accomplissait cette cérémonie à la fois si simple, si grave et si émouvante. Comme elle était solennelle cette heure où l'armée suisse tout entière était mobilisée et où tout citoyen en âge de porter les armes accourait, sans hésiter, de toutes nos communes et de l'étranger pour répondre à l'appel de la patrie!

Comme on sentait battre au fond du cœur un amour profond pour cette Suisse bien-aimée; on était décidé à défendre, à tout prix, l'intégrité de son territoire et à combattre pour l'indépendance et l'honneur de la patrie.

C'était en effet le privilège de notre armée de milices de savoir que la cause pour laquelle elle était appelée sous les drapeaux est la plus sacrée et la plus noble de toutes.

Mises en face de leurs devoirs et de leurs responsabilités, les troupes genevoises ont fait honneur à notre canton, à la cocarde rouge et jaune, sous l'égide de la croix fédérale.

Si la Suisse, providentiellement épargnée, n'a pas été entraînée dans la guerre, elle est profondément reconnaissante à notre armée des services qu'elle lui a rendus et n'oublie pas les lourds sacrifices courageusement acceptés par nos soldats pendant les longs mois de la mobilisation.

Les circonstances ne sont plus les mêmes aujourd'hui qu'en 1914, mais ce qui n'a pas changé et ne changera jamais, c'est notre profond amour pour notre patrie, que nous voulons servir avec tout notre cœur et notre dévouement.

Citoyens et soldats! Demeurons fidèlement attachés à la patrie; soyons toujours prêts à répondre à ses appels et tous ensemble travaillons à la rendre toujours plus heureuse et prospère par l'union de ses enfants.

Chers concitoyens, dans cette heure de recueillement et de pieux souvenirs, élevons nos cœurs et nos pensées en haut et prouvons par nos actes et notre conduite notre reconnaissance d'appartenance à une patrie si belle et si privilégiée.

Vive à jamais la Confédération suisse!



soldats « en face de [leurs] devoirs et de [leurs] responsabilités »<sup>10</sup>, en rappelant que la neutralité de la Suisse doit être protégée par « notre armée » afin de « défendre l'indépendance et l'honneur de la patrie ». Il est certes conscient du « lourd » « sacrifice » que cela implique pour tous les pères de familles, mais lance un double appel : au cœur genevois afin que chaque homme fasse « honneur au canton de Genève, à la cocarde rouge et jaune », mais également au cœur du citoyen suisse conscient de « l'immense privilège d'appartenir à la Suisse ». De plus, les soldats doivent être soutenus par les « vœux de la population [qui les] accompagnent avec la confiance et l'espoir que notre patrie sera épargnée et préservée ».

Dix ans plus tard, alors que la Suisse a été épargnée, même si les troupes ont payé leur tribut de l'épidémie de grippe espagnole qui a ravagé le monde, Gustave Ador se remémore l'exhortation qu'il avait prononcée aux mobilisés et reprend les grands thèmes de son discours de 1914. Contrairement aux personnalités qui prennent la parole plus tard dans la journée du 17 août 1924 et qui émaillent leurs discours d'allusions aux luttes politiques telles que celles liées à la grève générale de novembre 1918, ou encore au débat sur le désarmement<sup>11</sup>, Gustave Ador met l'accent sur des thèmes fédérateurs : l'amour pour la patrie, sa prospérité et son bonheur, l'union de ses « enfants » condition pour y parvenir, et enfin un de ses thèmes politiques récurrents<sup>12</sup> : la défense de la neutralité suisse.

Le texte qui suit a été établi sur la base du manuscrit que la Fondation Gustave Ador s'est procuré grâce à l'initiative de son président<sup>13</sup>.

<sup>10</sup> Toutes les citations suivantes de ce paragraphe proviennent du *Journal de Genève* du 6 août 1914.

<sup>11</sup> Il s'agit en particulier du discours du président du Conseil d'État John Gignoux qui oppose « l'utopie » du désarmement à la recherche « d'un idéal généreux et supérieur de paix, de bonne entente, de fraternité internationale », au nom du devoir « d'hommes libres, de chrétiens, de citoyens éclairés et conscients ».

<sup>12</sup> Selon nos investigations actuelles sur les discours de Gustave Ador.

<sup>13</sup> La version qui a été imprimée dans le *Journal de Genève* a été çà et là légèrement retouchée par rapport à la version manuscrite qui a été donnée par Gustave Ador à un rédacteur du *Journal de Genève*. Nous avons décidé de transcrire le texte original de Gustave Ador car celui-ci est forcément plus proche de ce qu'il a dû prononcer. Sa ponctuation nous donne aussi des indications rythmiques sur son éloquence. Par ailleurs, nous avons conservé l'orthographe d'« armée de milices » utilisée par Gustave Ador.

I Discours qu'on a dit à l'anniversaire du 17 Mars 1914 Août 24

officiers - sous-officiers et soldats

chers concitoyens et compatriotes

La manifestation patriotique de ce jour

a une double ~~très~~ <sup>très</sup> ~~signification~~ <sup>signification</sup> ~~très~~ <sup>très</sup> ~~importante~~ <sup>importante</sup>

Tout d'abord ~~vous~~ <sup>vous</sup> ~~rappellez~~ <sup>rappellez</sup> ~~à~~ <sup>à</sup> ~~tous~~ <sup>tous</sup> les

éternels souvenirs de la mobilisation  
de 1914 et

tout à l'heure à nos Repos, rendre un  
bien hommage à la mémoire de nos ca  
marades <sup>sauvés en service</sup> ~~qui~~ ~~sont~~ ~~par~~ ~~l'épidémie~~ ~~de~~ ~~grippe~~  
de 1918 - dite "grippe espagnole"

En 1914 j'eus la priorité  
de saluer, au nom du Gouvernement et  
de la population genevois, la Bataillon  
124, à l'occasion de la remise de son  
drapeau et avant la prestation de Serment.

Je n'oublierai jamais le sérieux et le  
recueillement avec lesquels s'accomplis  
sait cette cérémonie à la fois si  
simple et si <sup>grave et si</sup> ~~solennelle~~ <sup>émouvante</sup> -  
comme elle était solennelle. Cette  
heure où l'armée suisse tout entière

Suite → 4. etc

**Discours de Gustave Ador du 17 août 1924  
lors du dixième anniversaire de la mobilisation**

*Officiers, sous-officiers et soldats,  
chers Concitoyens et Confédérés,*

*La patriotique manifestation de ce jour a une double signification. Tout d'abord, nous permettre de revivre tous ensemble les émouvants souvenirs de la mobilisation de 1914 et tout à l'heure à Mon Repos, rendre un pieux hommage à la mémoire de nos camarades enlevés en service par l'épidémie de grippe de 1918, dite « grippe espagnole »<sup>14</sup>.*

*En août 1914 j'eus le privilège de saluer, au nom du gouvernement et de la population genevoise, le Bataillon 124, à l'occasion de la remise de son drapeau et avant la prestation de serment<sup>15</sup>.*

*Je n'oublierai jamais le sérieux et le recueillement avec lesquels s'accomplissait cette cérémonie à la fois si simple, si grave et si émouvante. Comme elle était solennelle cette heure où l'armée suisse tout entière était mobilisée et où tout citoyen en âge de porter les armes accourait sans hésiter, de toutes nos communes et de l'étranger pour répondre à l'appel de la patrie !*

*Comme on sentait battre au fond du cœur un amour profond pour cette Suisse bien aimée dont on était décidé à défendre, à tout prix, l'intégrité de son territoire, et à combattre pour l'indépendance et l'honneur de la patrie.*

<sup>14</sup> L'épidémie de grippe espagnole, ayant sévi de juillet 1918 à juin 1919, cause la mort de 24 449 personnes en Suisse dont 1100 à Genève. (Chiffres selon le *Dictionnaire historique suisse*, article « Grippe » de Christian SONDEREGGER et « Genève. 4.3. L'histoire de Genève au XX<sup>e</sup> siècle » de Charles HEIMBERG). A ses débuts, elle touche d'abord les troupes, causant chaque jour, en juillet 1918, jusqu'à 35 victimes parmi les hommes mobilisés. La situation est à son paroxysme en novembre 1918, si bien que la grève générale des 11-14 novembre empoisonne le débat sur les responsabilités politiques. 1805 soldats sont morts de la grippe alors qu'à la fin de la guerre, on compte 33 000 à 37 000 soldats mobilisés simultanément. (Chiffres selon « Un pic de mortalité exceptionnelle pour la Suisse. La grippe espagnole de 1918 », *Actualités OFS*, Neuchâtel, Office fédéral de la statistique, novembre 2019, p. 4).

<sup>15</sup> Cf. *Journal de Genève*, 6 août 1914.

*C'était en effet le privilège de notre armée de milices de savoir que la cause pour laquelle elle était appelée sous les drapeaux, est la plus sacrée et la plus noble de toutes.*

*Mises en face de leurs devoirs et de leurs responsabilités, les troupes genevoises ont fait honneur à notre canton, à la cocarde rouge et jaune, sous l'égide de la Croix fédérale.*

*Si la Suisse, providentiellement épargnée, n'a pas été entraînée dans la guerre, elle est profondément reconnaissante à notre armée des services qu'elle lui a rendus et n'oublie pas les lourds sacrifices courageusement acceptés par nos soldats pendant les longs mois de la mobilisation.*

*Les circonstances ne sont plus les mêmes aujourd'hui qu'en 1914, mais ce qui n'a pas changé et ne changera jamais, c'est notre profond amour pour une patrie que nous voulons servir avec tout notre cœur et notre dévouement.*

*Citoyens et soldats, demeurons fidèlement attachés à la patrie. Soyons toujours prêts à répondre à ses appels et tous ensemble travaillons à la rendre toujours plus heureuse et prospère par l'union de ses enfants<sup>16</sup>.*

*Chers concitoyens, dans cette heure de recueillement et de pieux souvenirs, élevons nos cœurs et nos pensées En Haut et prou-  
vons, par nos actes et notre conduite, notre reconnaissance d'ap-  
partenir à une patrie si belle et si privilégiée.*

*Vive à jamais la Confédération suisse !*

<sup>16</sup> L'« union de ses enfants » comme condition au bonheur et à la prospérité de la Suisse est sans aucun doute une mise en garde contre le risque de désunion que la Suisse a vécu par le fossé creusé au début de la guerre entre les Romands et les Alémaniques, et à la fin de la guerre, entre les ouvriers et les bourgeois lors de la grève générale.

## Activités réalisées en 2019-2020

### 2019

- samedi 12 janvier  
**conférence** *Louis Appia, électron libre de l'humanitaire*  
Centre paroissial de Malagnou  
Organisation « Agapé »
- 18 au 21 janvier  
**voyage d'étude** Bicentenaire de la naissance de Louis Appia  
*Torre Pellice, Madonna della Scoperta, Solferino*  
Organisation : « Société Louis Appia » et « Tavola Valdese »  
avec Maria Grazia Baccolo et Gabriella Ballesio
- jeudi 31 janvier  
**conférence** *Naissance de la Ligue des Sociétés de la Croix-Rouge*  
par Roger Durand, au siège de la Fédération internationale  
Organisation : Maria Grazia Baccolo, « Croix-Rouge de Trento »
- samedi 2 février  
**accueil** **Croix-Rouge de Trento à Genève**  
Statue du général Dufour et Vieille Ville  
Organisation avec Maria Grazia Baccolo
- samedi 2 février  
**assemblée générale** **Société Louis Appia**  
Maison de paroisse des Eaux-Vives  
Organisation : « Société Louis Appia »
- lundi 11 février  
**conférence** *Louis Appia, premier mondialiste de l'humanitaire*  
par Roger Durand, Villa Rigot  
Organisation : « Rencontres du lundi »
- vendredi 1<sup>er</sup> mars  
**séance des membres** **Assemblée générale de la SHD, n° 47**  
Siège de la Société, 92 route du Grand-Lancy, 1212 Grand-Lancy
- lundi 4 mars  
**conférence** *Henry Dunant, fondateur de l'ère humanitaire*  
Maison de la paroisse de Christ-Roi  
Organisation : « Paroisse du Petit-Lancy »
- vendredi 8 mars  
**publication** **Henry DUNANT, Le Souper du Seigneur**  
Texte établi et présenté par Philippe Durand  
« Documents pour servir à l'histoire de la Croix-Rouge  
et du Croissant-Rouge », n° 5, 118 pages

## ACTIVITÉS RÉALISÉES EN 2019

jeudi 14 mars <b>publication</b>	<i>D<sup>r</sup> Marcel Junod, 1904-1961</i> par Jean-François BERGER « Collection Henry Dunant », n° 34, 96 pages salle de l'Alhambra, lancement de la biographie et visionnement d'un documentaire
vendredi 26 avril <b>colloque</b>	<i>Théodore Maunoir, 1806-1869: 150<sup>e</sup> anniversaire de sa mort</i> Maison de paroisse de Lancy Grand-Sud
vendredi 26 avril <b>publication</b>	<b>Bulletin de la Société Henry Dunant</b> , n° 29 mars 2018 – mars 2019
lundi 6 mai <b>exposition buste</b>	<i>Louis Appia, The first humanitarian globalist</i> Organisation « Fédération internationale » et « Société Louis Appia » 17, chemin des Crêts, 1209 Genève
mercredi 8 mai <b>commémoration</b>	<b>Journée mondiale de la Croix-Rouge</b> Stand au parc des Bastions Organisation avec la « Croix-Rouge genevoise »
vendredi 10 mai <b>accueil</b>	<b>Délégation de la Croix-Rouge du Val de Marne</b> Philippe Garcia-Marotta, Hervé Pilet et six cadres supérieurs Au siège de la Société
19-22 mai <b>préparatifs</b>	<b>Mairies de Solferino, Lonato, Storo, Ledro et Pieve di Bono</b> Commémorations de juin et de juillet 2019 Organisation : « Société Louis Appia »
24-27 mai <b>préparatifs</b>	<b>Croix-Rouge française, Délégation du Val de Marne</b> Archives Maunoir, Comité Louis Appia, Editions Ampelos Publications, commémorations, manifestations
mardi 11 juin <b>accueil</b>	<b>Délégation de la Croix-Rouge du Brandebourg</b> Rainer Schlösser, Harald Swik et Petra Liebner Au siège de la Société
21-23 juin <b>voyage d'étude plaques</b>	<b>Fiaccolata: marche aux flambeaux; Solferino et Castiglione;</b> <b>Villa Mirra à Cavriana; pont de Borghetto sur le Mincio</b> Organisation avec la « Société Louis Appia » et Maria Grazia Baccolo <b>Plaque dédiée à Louis Appia à la piazza Torelli de Solferino</b> « Municipalité de Solferino », M. le maire Germano Bignotti <b>Plaque dédiée à Louis Appia à Madonna della Scoperta</b> « Ville de Lonato », M. le maire Roberto Tardani
vendredi 28 juin <b>séance des membres</b>	<b>Rétrospective du premier semestre</b> au siège de la Société

## ACTIVITÉS RÉALISÉES EN 2019

- mercredi 7 août  
**voyage d'étude**
- Sur les traces de Théodore Maunoir au Salève**  
Mont Gosse, Mornex et Maison Bonne aux Treize Arbres  
Organisation « Comité Théodore Maunoir »
- vendredi 16 août  
**cérémonie  
plaque**
- Guillaume Henri Dufour, général humanitaire**  
Allocution par Roger Durand  
Bicentenaire de la Place d'armes, 3609 Thounex  
Organisation : « Schweizer Armee Brigadier Gregor Metzler »
- jeudi et vendredi  
29 et 30 août  
**conférences**
- XIV<sup>e</sup> Cours d'histoire de la Croix-Rouge et de la médecine**  
- *Henry Dunant*; *Louis Appia*; *Fondation de la Ligue*  
par Roger Durand  
- *Gustave Moynier : CICR et la Grande Guerre*;  
*70<sup>e</sup> anniversaire des Conventions de Genève de 1949*  
par François Bugnion  
Organisation : Maria Grazia Baccolo et « Croix-Rouge italienne »  
Auditoire de médecine de l'Université de Pavie, Italie
- mardi 3 septembre  
**séance des membres**
- Fédération internationale des Sociétés de la Croix-Rouge**  
Visite guidée du nouveau siège  
17 chemin des Crêts, Petit-Saconnex, 1209 Genève
- lundi 23 septembre  
**conférence**
- Gustave Ador, action humanitaire et quête de la paix**  
par Roger Durand  
Organisation : « Rencontres du lundi »  
Villa Rigot, 9 avenue de la Paix, 1202 Genève
- mardi 8 octobre  
**visite**
- Décorations reçues par Gustave Moynier**  
Présentation de leur restauration par Nicolas Schaetti, conservateur  
Centre d'iconographie genevoise (CIG)  
2 passage de la Tour, 1205 Genève
- vendredi 11  
au dimanche  
13 octobre
- Torre Pellice, Piémont, Italie**  
**Paul, Louis, Georges et Henry Appia**  
Organisation : Gabriella Ballesio et Davide Rosso  
« Fondazione Centro Culturale Valdese »  
et « Société d'études vaudoises »  
« Croix-Rouge de Torre Pellice » et « Société Louis Appia »
- mardi 15 octobre  
**conférence**
- Henry Dunant, les années de galère**  
par Roger Durand  
Organisation : « les Salons du général Dufour »  
Maison Dufour, 9A rue de Contamines, 1206 Genève
- vendredi 18 octobre  
**cérémonie**
- Buste de Louis Appia**  
Allocution de Bertrand Pictet, « Société Louis Appia »  
Organisation : « Deutsches Rotes Kreuz »  
Kreisverband Hanau e. V.  
Bürgerhaus Wolfgang, Hanau, Hesse, Allemagne

## ACTIVITÉS RÉALISÉES EN 2019 ET EN 2020

lundi 4 novembre exposition buste colloque	<b>Alfortville, Val de Marne, France</b> Exposition <i>De Louis Appia à Henry Dunant</i> Dévoilement des bustes d'Henry Dunant et de Louis Appia Allocutions sur Appia par Valérie Appia, sur Dunant par Roger Durand, sur Maunoir par Laurence Winthrop et sur Moynier par Elizabeth Moynier Organisation : « Croix-Rouge du Val de Marne » « Société Henry Dunant », « Société Louis Appia » et « Comité Théodore Maunoir »
samedi 23 novembre lancement de trois publications	« Rendez-vous Gustave Ador 2019 » : <b>CICR, humanitaire et paix</b> - <i>Action humanitaire &amp; quête de la paix</i> actes du colloque édités par Valérie Lathion et Roger Durand - <i>(S')Aider pour survivre. Action humanitaire et neutralité suisse pendant la Première guerre mondiale</i> par Cédric Cotter - <i>Le CICR pendant la Première Guerre mondiale</i> par François Bugnion Maison Dufour, 9A rue de Contamines, 1206 Genève Organisation : « Fondation Gustave Ador »
24-27 novembre voyage d'études	Archives nationales de <b>Tunisie</b> Entretien avec M. Hédi Jallab, directeur Bibliothèque nationale de Tunisie Entretien avec Mme Raja Ben Smala, directrice
samedi 30 novembre séance des membres	<b>Rétrospective de l'année 2019</b> Maison de paroisse de Lancy Grand-Sud 69 route du Grand-Lancy, 1212 Grand-Lancy
mercredi 4 décembre visite	<b>Lieux historiques de la Croix-Rouge internationale</b> pour les délégations de la Croix-Rouge du Costa Rica et du Nicaragua par Cécile et Lester Dunant Martinez, Roger Durand Chapelle de l'Oratoire, palais de l'Athénée, Vieille Ville de Genève
13-21 décembre voyage d'étude	<i>Correspondance entre Louis Appia et Clara Barton</i> Entretien avec Mme Susan Watson, archiviste Croix-Rouge américaine, et Library of Congress, Washington
<b>2020</b>	
jeudi 9 janvier comité	<b>Rencontre avec Samuel Widmer,</b> <b>président de la « Société évangélique »</b> Préparation de la collaboration de mars à décembre 2020 10 chemin Sur-Rang, 1234 Vessy, Genève



## ACTIVITÉS RÉALISÉES EN 2020

- samedi 18 janvier  
**réunions des membres  
publications**
- Séance n° 136 du **Bureau** : Bella Adadzi, Stéphane Aubert, Nestor Cruz, Cécile Dunant Martinez, Roger Durand, Lester Martinez, Elizabeth Moynier ; avec Bernard et Monique Dunant ; Flávio Borda D'Água, Valérie Lathion et Ariane Vogel : excusés  
Au domicile de la vice-présidente :  
96 chemin de la Montagne, 1224 Chêne-Bougeries
- samedi 18 janvier  
**réunions des membres  
publications**
- Présentation du programme 2020**  
*Biographie sur « Henry Davison, 1863-1922 », fondateur et premier président de la Fédération internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge*  
- en **anglais**, par Mélanie Oppenheim et Carolyn Collins  
- en **français**, traduction par Robert James Parsons,  
- en **espagnol**, traduction par Zoraida Ballestero de Guerrero, Daniel et Daniela Guerrero  
- en **arabe**, traduction par le Croissant-Rouge du Qatar.  
Lancement avec la participation de Françoise Le Goff et des traducteurs  
Maison de paroisse de Lancy Grand-Sud  
69 route du Grand-Lancy, 1212 Grand-Lancy
- samedi 8 février  
exposition  
**visite guidée**
- Guerre & Paix**  
Exposition réalisée en partenariat avec l'ONU et le CICR  
Fondation Martin Bodmer  
19-21 route Martin-Bodmer, 1223 Cologny
- jeudi 13 février  
**convention**
- Accordo Programmatico**  
- Comitato Croce Rossa Italiana : Alessandro Brunialti  
- Comune di Ledro (Bezzecca, Tiarno) : Renato Girardi  
- Fondazione Museo storico del Trentino : Giorgio Postal  
- Société Louis Appia et Société Henry Dunant : Roger Durand  
Signature au siège de la Fondazione, Trento, Italie
- 6 au 12 mars  
lancement de  
deux **publications**  
**visites**  
**conférences**  
**dédicaces**
- Voyage d'étude au Costa Rica**  
Les biographies : *Henry Dunant, 1828-1910*, par Roger Durand et *Gustave Moynier, 1826-1910*, par François Bugnion, traduites en espagnol par Lester Martinez, avec Cécile Dunant Martinez  
Coédition avec la « Croix-Rouge du Costa Rica » : Glauco Quesada Ramirez  
et avec la « Croix-Rouge du Nicaragua » : Oscar Gutierrez  
Organisation par Dyanne Marengo Gonzalez  
Au siège de la Croix-Rouge du Costa-Rica, San José

## ACTIVITÉS RÉALISÉES EN 2020

- samedi 13 juin  
réunion des membres      **Rendez-vous du chantier de l'aménagement du siège de la SHD et des sociétés sœurs: Société Louis Appia; Comité Théodore Maunoir; Genève humanitaire, centre de recherches historiques; Fondation Gustave Ador; Fondation Prix Henry Dunant**  
Nef de la chapelle du Grand-Lancy  
92 route du Grand-Lancy, 1212 Grand-Lancy
- samedi 19 juin  
recherches historiques      **Louis Appia et la « Maison du médecin »**  
Entretien avec les adjoints au maire de Jussy:  
Philippe Othenin-Girard et Stéphane Hostettler  
Mairie de Jussy, 1254 Jussy
- samedi 17 juin  
comité      Séance n° 137  
Au siège de la Société
- mardi 30 juin  
recherches historiques      **La « Maison du médecin »**  
Accueil par les propriétaires actuels: Louise et Jean-Marie Martin  
et avec le propriétaire de la maison voisine: Thierry Deonna  
Pour la Société Louis Appia: Roger Durand et Bertrand Pictet  
19 route des Beillans, 1254 Jussy



Plaque dédiée à Louis Appia  
inaugurée à Bezzeca le 21 juillet 2019  
Voir page 55

## **Assemblée générale n° 47**

Le vendredi 1<sup>er</sup> mars 2019

salle de paroisse de Lancy Grand-Sud

Présents : Roger Durand, Bernard et Monique Dunant, Claire Dunant, Claire Druc, René et Gisèle Demont, Lester et Cécile Dunant Martinez, Elizabeth Moynier, Claire Pittard, Nestor Cruz, Maria Franzoni, Françoise Kobr, Elizabeth Moynier

Excusés : Stéphane Aubert, Odile Benoist, Flavio Borgia D'Agua Olivier Jean Dunant, Charlotte Gonzenbach, Mariadèle de Goumöens, Valérie Lathion, Claude Page, Roland Machenbaum, Ariane Vogel

L'Assemblée approuve l'ordre du jour.

1. Adoption du procès-verbal n° 46 de l'Assemblée générale ordinaire du 5 mai 2018.
2. Rapport du comité : Roger Durand lit le rapport du comité, ainsi que toutes les différentes activités liées à sa fonction de président.
3. Rapport du trésorier : trésorier ad intérim pour l'année 2018, Lester Martinez lit son rapport. En fin d'année, le compte de la Société présente un solde de CHF 25'707.68. De grosses dépenses en termes de publications ont eu lieu lors de l'exercice 2018.

4. Rapport des vérificateurs des comptes:Charlotte Gonzenbach et Roland Machenbaum étant absents, Cécile Dunant Martinez lit leur rapport qui propose l'approbation des comptes et la décharge au trésorier ad intérim.
5. Décharges au Comité, au Trésorier ad interim et aux vérificateurs des comptes: à l'unanimité, l'assemblée vote ces trois décharges. Elle remercie notamment le trésorier ad intérim d'avoir accepté cette fonction en attente de la nomination d'un trésorier.
6. Programme 2019:(voir programme en annexe).
7. Renouvellement du Comité et des vérificateurs des comptes; à l'unanimité, l'assemblée élit les personnes suivantes:

Le bureau du comité se compose de Roger Durand, président; Cécile Dunant Martinez, vice-présidente; Nestor Cruz, trésorier; Elizabeth Moynier, secrétaire; Flavio Borda D'Agua, webmaster; Valérie Lathion; Lester Martinez; Bernard Dunant, vice-président d'honneur.

Auquel s'ajoutent les personnes ci-dessous pour le comité en plenum: Stéphane Aubert, Claire Druc, Claire Dunant, Maria Franzoni et Ariane Vogel.

Les vérificateurs suivants sont élus pour 2019: Monique Dunant-Dedye et Roland Machenbaum.

8. Publications de la Société:

Coéditée avec Georg, la biographie de *Marcel Junod, 1904-1961*, par Jean-François Berger, est sortie juste avant le FIFDH.

Cinquième volume de notre collection « Documents pour servir à l'histoire de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge », *Le Souper du Seigneur*, manuscrit inédit d'Henry Dunant est édité et présenté par Philippe Durand.

Un texte manuscrit d'Henry Dunant sur la grâce a été retranscrit par Elizabeth Moynier et sera publié dans le prochain *Bulletin de la SHD*.

Clôture de l'Assemblée générale à 21 heures.

Fait à Lancy, le 1<sup>er</sup> mars 2019  
Cécile Dunant Martinez

## Colloque historique

*Sur les traces de Théodore Maunoir, 1806-1869*  
le vendredi 26 avril 2019

Valérie Lathion

A l'occasion du 150<sup>e</sup> anniversaire de la mort de Théodore Maunoir, le jeune Comité Théodore Maunoir a organisé un colloque afin de se pencher sur la trajectoire du moins connu des cinq fondateurs du Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge.

Les conférenciers ont abordé trois facettes de Théodore Maunoir: l'homme et son réseau familial aux perspectives internationales (sa première épouse étant française et sa seconde américaine); l'étudiant en médecine qui a participé à la fondation de la Société médicale d'observation de Paris; le médecin engagé ayant créé l'hôpital Gourgas (hôpital pour les enfants sans distinction de classe sociale ni de religion) et cofondé le mouvement humanitaire de la Croix-Rouge.

Présidé par Valérie Lathion, ce colloque - qui a attiré un large public - a présenté les communications suivantes :

- *La jeunesse et le mariage avec Herminie Courier, née Clavier*, par Laurence Winthrop
- *Un jeune médecin à Paris et ses publications*, par Jean-Marie Mouthon
- *L'activité médicale à Genève et son mariage avec Christine Jarvis*, par Philippe Cramer
- *L'engagement humanitaire de Théodore Maunoir*, par Roger Durand

En préambule, François Bugnion, membre honoraire du CICR, et historien de l'institution qu'il a servie durant 47 ans, a représenté Peter Maurer, président du CICR. Nous publions son message in extenso au chapitre des « Communications ».

## «Guerre et Paix»

Un duo pathétique dont les faits sont indissociables

Elizabeth Moynier

Pour sa dernière session la *Fondation Martin Bodmer* propose une exposition saisissante organisée en partenariat avec l'Organisation des Nations Unies et le Comité international de la Croix-Rouge.

Le musée de cette Fondation bibliographique prestigieuse et mondialement connue, située à Cologne, a ouvert ses portes aux membres de notre *Société Henry Dunant*, ce 8 février 2020 (durée: 2 heures 15).

A y découvrir, les traces écrites – conservées méticuleusement et réunies à des fins d'exposition publique – se rapportant à la genèse de la guerre, aux grands événements destructeurs, au désarmement et enfin au pari de la paix!

Les membres de la Société eurent l'avantage d'écouter les propos avérés de Marlyse Beldi, historienne, dépêchée par le musée.

Le long des escaliers qui accèdent à la grande salle ombrée du musée, est suspendue une collection d'affiches lithographes de propagande dénonçant « à grands cris » les conflits qui ont secoué l'Europe depuis un siècle et demi.

Vint ensuite une découverte qui illumine tous les regards et redonne du tonus à toutes les mémoires, les fameux documents d'archives originaux. De nombreuses vitrines recueillent des écrits relatant maintes discordes épiques et sanglantes provoquées par les hommes depuis l'antiquité jusqu'à nos jours, sur fond de récits tumultueux; comme des faits de guerre, divers traités et déclarations. Mais aussi des concordats et des conventions d'amnisties. Aucun détail n'échappe à notre commentatrice. Elle nous présente aussi des supports d'écriture très

J'ai proposé le drapeau blanc à  
la Croix Rouge, pour devenir le drapeau  
des Blessés en temps de guerre, parce  
que c'était l'Etendard des Croisés  
et que l'Œuvre de la "Red Cross"  
est une croisade pacifique d'humanité.  
London, June 1873.  
Henry Dunant.

*J'ai proposé le drapeau blanc à la Croix Rouge [sic] pour  
devenir le drapeau des Blessés en temps de guerre parce que c'était  
l'Etendard des Croisés et que l'Œuvre de la « Red Cross » est une  
croisade pacifique d'humanité.*

*London, June 1873.*

*Henry Dunant.*

Carte postale de la Fondation Martin Bodmer  
« Henry Dunant (1828-1910), souvenir sur la création du drapeau  
de la Croix-Rouge, manuscrit autographe signé, Londres, juin 1873.  
Cologne, Fondation Martin Bodmer, Aut. D-52.1 »

anciens consignés sur l'argile, le parchemin, et enfin le papier, ainsi que des écrits historiques comme des manuscrits, des premières éditions imprimées et souvent illustrées (d'où la valeur ajoutée du courant artistique dans ce domaine), des lettres et des témoignages olographes, des ouvrages littéraires tant politiques que gouvernementaux, des cartes géographiques et des photographies d'époques révolues... et même des « titres de voyage » que le CICR remettait aux ex-prisonniers, etc.

De cette exposition émouvante, je retiendrai quelques exemples de documents significatifs, dont le contenu chemine en harmonie avec les travaux de recherches de notre Centre ou y contribue :

- L'édition originale d'*Un souvenir de Solferino* (1862) et une pensée autographe signée de la main d'Henry Dunant (1873).
- Une vitrine consacrée à la Croix-Rouge : respect à ses cinq fondateurs suisses mais européens dans l'âme, à son incontestable *Convention de Genève* (1864) et enfin à son œuvre humanitaire à Genève et dans le monde et sa position durant les dernières guerres.

*Il n'y a plus de bataille, si acharnée soit-elle, où une barrière ne soit mise à l'entraînement des combattants. Sur le lieu même où les armées en viennent aux mains et où la guerre déploie toutes ses horreurs, des places privilégiées, reconnaissables au drapeau sacré que l'on y fait flotter, servent de refuges aux victimes de la lutte, et les abritent contre un surcroît de souffrance ou de cruauté. Il y a là, une sorte de domaine à part, un terrain neutre, celui de la charité, enclavé pour ainsi dire dans celui de l'inimitié et de la violence.<sup>1</sup>*

<sup>1</sup> Gustave MOYNIER, *La Croix-Rouge, son passé et son avenir*, Paris, Sandoz et Thuillier, 1882 (édition originale), pages 257-258.



## **Accordo Programmatico signé à Trente le 13 février 2020**

Procès-verbal établi par Maria Grazia Baccolo pour la version en italien et par Roger Durand pour cette version en français.

*Accordo Programmatico tra*

*- Comitato Croce Rossa italiana Provincia autonoma di Trento*

*- Comune di Ledro*

*- Fondazione e Museo storico del Trentino*

*- Società 'Henry Dunant' e 'Società Louis Appia'*

*per la promozione e la condivisione dei principi di 'solidarità e mutuo soccorso quali patrimonio dell'intera umanità'*

Procès-verbal de la séance du jeudi 13 février 2020, au siège de la Fondazione Museo storico del Trentino<sup>1</sup> (désormais Fondazione), de 11 h 45 à 14 heures. Étaient présents :

- M. Giorgio Postal, président de la Fondazione et M. Rodolfo Taiani, bibliothécaire de la Fondazione.
- M. Renato Girardi, maire de la Commune de Ledro (désormais Comune) et M. Fabio Fedrigotti, adjoint au maire de la Comune.
- M. Alessandro Brunialti, président de la Croce Rossa italiana, Comitato provinciale di Trento (désormais CR Trento).
- M. Roger Durand, président de la Société Henry Dunant et de la Société Louis Appia (désormais Sociétés) et Mme Maria Grazia Baccolo, CR Trento et Société Henry Dunant.

<sup>1</sup> Via Tommaso Gard 27, Trento, Italie.

## 1. Propos et gestes de bienvenue

Le président Giorgio Postal accueille les trois délégations. Il remet à chacun une biographie qui lui est consacrée, après avoir lu un passage sur son rôle dans l'agrandissement de l'accélérateur du CERN à Genève.<sup>2</sup>

Le président Roger Durand rappelle les buts des Sociétés Henry Dunant et Louis Appia : étudier la vie et l'œuvre des fondateurs du Mouvement humanitaire à Genève et les faire mieux connaître auprès des publics les plus divers ; elles n'ont pas une activité proprement dite caritative. Il précise que Mme Maria Grazia Baccolo est à la fois membre correspondante des Sociétés et leur ambassadrice, lauréate du Prix Henry Dunant Terrain 2019 conjointement à feu le professeur Paolo Vanni. Les Sociétés donnent plusieurs livres aux participants : *Vite parallèle*<sup>3</sup>, la 7<sup>e</sup> édition d'*Un souvenir de Solferino* traduite en italien<sup>4</sup>, la biographie de *Henry Pomeroy Davison*<sup>5</sup>, le catalogue de l'exposition Appia en italien<sup>6</sup>, les bonnes feuilles de la biographie à venir sur Louis Appia, la publication bilingue d'une correspondance de Louis Appia au docteur Samuel Lehmann.<sup>7</sup>

<sup>2</sup> Mauro MERCANTONI et Danilo FENNER, *Giorgio Postal*, Trento, Fondazione Museo storico del Trentino, 2010, 264 pages.

<sup>3</sup> *Henry Dunant, Gustave Moynier. Fondatori della Croce Rossa*, a cura di Maria Grazia Baccolo, Raymonda Ottaviani, Duccio e Paolo Vanni, Firenze, Emmebi, 2013, 176 pages.

<sup>4</sup> Jean Henri DUNANT, *Un Souvenir de Solferino. Versione italiana del manoscritto della settima edizione*, a cura di Paolo Vanni, Traduzione di Maria Grazia Baccolo, Viterbo, Alter ego, 2013, 95 pages.

<sup>5</sup> Melanie OPPENHEIMER et Carolyn COLLINS, *Henry Pomeroy Davison, 1863-1922*, Genève, Société Henry Dunant et Fédération internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, 2019, 100 pages.

<sup>6</sup> *La famiglia Appia, tra fede cristiana e impegno umanitario*, progetto espositivo : Roger Durand e la Società Louis Appia, Torre Pellice e Ginevra, Fondazione Centro culturale valdese Torre Pellice, Société Henry Dunant, 12 octobre 2019, 60 pages.

<sup>7</sup> *Louis Appia à Samuel Lehmann. Mars-avril 1864. Le correspondant bernois du Comité de Genève*, correspondance présentée par Patrick Bondallaz, transcription par Roland Böhlen, traduction par Pascal Feuillerat et Jonathan Thuillard, Berne et Genève, Croix-Rouge suisse et Société Henry Dunant, 13 octobre 2018, 68 pages.

## **2. Signature de l'Accordo Programmatico**

Après six mois de préparatifs, un texte a trouvé l'accord de tous. Il est décidé de lui donner la date du 13 février 2020. M. Fabio Fedrigotti distribue cinq copies que les présidents Giorgio Postal, Alessandro Brunialti, Roger Durand et le maire Renato Girardi signent, séance tenante.

Chacun d'entre eux en conserve une copie.

Il est convenu que cet *Accordo Programmatico* peut être installé sur des sites internet.

## **3. Mise en pratique de l'Accordo Programmatico**

Les signataires conviennent de proposer les deux projets suivants qui seraient les premières réalisations de l'*Accordo Programmatico* :

- En 2020: l'exposition *La famiglia Appia, tra fede cristiana e impegno unmanitario*.
- En 2021: la publication des rapports de Louis Appia sur le Schleswig et sur Bezzecca, en langue italienne.

M. Rodolfo Taiani propose que la Fondazione et la Société Louis Appia produisent ensemble les matériaux historiques et scientifiques basés sur leurs recherches. Ensuite, les responsables de l'action sur le terrain s'occuperont de la diffusion par des spectacles, des jeux, des expositions; il conviendrait aussi d'impliquer des associations et des bibliothèques.

Il est convenu que M. Rodolfo Taiani, Mme Maria Grazia Baccolo et M. Roger Durand sont mandatés pour préparer ces deux activités.

PS: ils ont tenu séance le vendredi 14 février. Voir le procès-verbal y relatif.

## **4. Programme de la Comune de Ledro**

- Plaque commémorative dévoilée le 21 juillet 2019 à Bezzecca devant l'église, mais posée sur un tréteau: MM. Renato Girardi et Fabio Fedrigotti nous informent qu'ils ont lancé des démarches auprès de la Soprintendenza pour obtenir l'autorisation de fixer cette plaque devant l'église de Tiarno, probablement. Ils espèrent

que le dévoilement définitif aura lieu le 21 juillet 2020. A cette occasion, M. Roger Durand évoque la solution trouvée par le maire de Lonato: la plaque commémorant la venue de Louis Appia à Madonna della Scoperta en juillet 1859 a été posée sur un bloc de granit, 50 cm devant la façade de l'église, le 23 juin 2019; alors que nos premières démarches auprès de cette municipalité avaient commencé à la fin du mois de janvier 2019 seulement.

- M. Fabio Fedrigotti décrit en termes généraux plusieurs activités: un spectacle de théâtre inspiré par le livre *Mon amour, je tue Garibaldi*; avec un chœur, des projections et la fanfare; la création d'un parc public dédié à Louis Appia avec une statue; une révision du film sur l'action de Garibaldi dans le Trentino. Il évoque le jumelage, aujourd'hui caduc, avec Castiglione.
- M. Renato Girardi témoigne sur le jumelage très actif entre Ledro et neuf localités de Bohême où furent déportées des centaines de Trentini pendant la Première Guerre mondiale. De nombreuses tombes de Trentini, creusées dans plusieurs cimetières tchèques, attestent de ce drame.
- M. Fabio Fedrigotti souligne l'importance du lien entre l'action actuelle des volontaires croix-rouges et l'histoire du Mouvement, en l'occurrence l'ambulance Appia à Bezzacca. Il faut sensibiliser la population pour l'engagement social et laïc, fondé sur des valeurs universelles. Il offre au président de la Société Louis Appia le livre de Bruno SANTONI intitulé *Bezzacca 1866 non solo battaglia* qui présente de façon dynamique et illustrée les événements et les acteurs principaux de la troisième guerre de l'indépendance italienne dans le Trentino.<sup>8</sup>
- M. Renato Girardi prône une action dans les écoles, notamment. Il insiste pour que les jeunes aient à leur disposition des livres ou des brochures qui leur soient adaptés.

<sup>8</sup> Sous-titre: *Quattro cataloghi di mostre temporane e alle site nel Municipio di Bezzacca del 21 luglio 1866*, Comune di Bezzacca, Fondazione Museo storico del Trentino, 2009, 82 pages. M. Fabio Fedrigotti a aussi offert à M. Roger Durand un des quatre catalogues, tiré à part: *Garibaldi Bezzacca e la Croce Rossa, La battaglia di Bezzacca ed i suoi feriti*, Municipio di Bezzacca, luglio-agosto 2007, 14 pages.

**5. Conventions analogues** entre les Sociétés de la Croix-Rouge du Costa Rica et du Nicaragua avec la Société Henry Dunant.

- M. Roger Durand décrit des accords passés en décembre dernier qui permettent la coédition des biographies sur *Henry Dunant 1828-1910* et sur *Gustave Moynier 1826-1910* en langue espagnole.<sup>9</sup> Leur lancement aura lieu entre le 7 et le 11 mars prochains, à San José, au Costa Rica, avec la participation des Autorités et de centaines de volontaires. Cette manifestation a suscité l'intérêt du président du Comité international de la Croix-Rouge et du président de la Fédération internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge qui ont décidé d'y envoyer chacun un représentant; à ce propos, le président Peter Maurer nous a écrit qu'il avait été impressionné par l'intérêt pour l'histoire du Mouvement, manifesté par les présidents des Croix-Rouges nationales du Costa Rica et du Nicaragua à Genève, qu'il a rencontrés lors de la 33<sup>e</sup> *Conférence internationale*.
- Il serait souhaitable que les Autorités ayant signé l'*Accordo Programmatico* fassent connaître au CICR et à la Fédération internationale leur intérêt pour la genèse et le développement de la Croix-Rouge.

Le président Giorgio Postal lève la séance à 14 heures.

Trento, le 14 février 2020, 15 h 30

<sup>9</sup> Voir page 92 du présent *Bulletin*.

## Programme du second semestre 2020

- vendredi 3 juillet  
**réunion des membres**      **Visite des travaux pour l'aménagement du siège de la Société**  
Rétrospective du 1<sup>er</sup> semestre et perspectives pour le second semestre  
Buffet-repas convivial canadien  
92 route du Grand-Lancy, 1212 Grand-Lancy
- vendredi 21 août  
**comité**      **Séance n° 138**  
chez Elizabeth Moynier  
85 place de Corbaz, F-74160 Collonges-sous-Salève
- samedi 12 septembre  
**accueil**      **Visite d'une délégation de la Croix-Rouge du Val de Marne :**  
Philippe Garcia-Marotta, Hervé Pilet et Philippe Tardy  
avec Bella et Espoir Adadzi, membres correspondants du Togo  
réception d'un buste de Louis Appia créé par David Appia  
et d'un buste d'Henry Dunant taillé dans de l'ébène  
offert par la **Croix-Rouge du Togo**
- samedi 3 octobre  
10 heures  
**réunion des membres**      **Assemblée générale n° 48**  
Reportage photographique : voyage d'étude au Costa Rica  
par Cécile Dunant Martinez et Roger Durand  
Au siège de la Société; avec apéritif
- lundi 12 octobre  
18h30  
**réunion des membres**      **Visite guidée par Flávio Borda D'Água**  
Documents relatifs à la Genève humanitaire aux Archives d'Etat  
1 rue de l'Hôtel-de-Ville, 1204 Genève
- jeudi 29 octobre  
18h30  
**publication**      ***Le sentier humanitaire de la Croix-Rouge***  
***The humanitarian trail of the Red Cross***  
***Mit dem Roten Kreuz auf den Spuren der Humanität***  
***El sendero humanitario de la Cruz Roja***  
par Catherine Hubert Girod  
Lancement : siège de la Société
- samedi 7 novembre  
14 heures  
**colloque**      ***La Société évangélique : Louis, Georges et Henry Appia***  
Évocations par Samuel Widmer, Valérie Lathion, Roger Durand,  
Olivier Pictet et Louis Appia  
Présidence : Rainer Schlösser  
Organisation : «Société évangélique» et «Société Louis Appia»  
Chapelle de l'Oratoire : 7 rue Tabazan, 1204 Genève
- samedi 5 décembre  
15 heures  
**réunion des membres**      **Bilan de l'année 2020**  
Voyages d'étude, publications, visites; projets pour 2021  
Au siège de la Société

# **La Société Henry Dunant poursuit ses recherches sur les voyages d'affaire d'Henry Dunant en Algérie**

Voyage d'étude en Algérie  
du 23 octobre au 1<sup>er</sup> novembre 2018

Elizabeth Moynier<sup>1</sup>

## **Participants**

Mohamed Abdelmajid Ben Ahmed, membre correspondant; Roger Durand, président; Cécile Dunant Martinez, vice-présidente; Lester Martinez Dunant, trésorier; Elizabeth Moynier, secrétaire; Gabriel Martinez Dunant, photographe.<sup>2</sup>

## **Buts**

Poursuite des recherches sur les différentes présences et activités d'Henry Dunant sur certains lieux et terres algériennes entre 1853 et 1859. Lieux visités : quatre sites archéologiques d'Algérie et leurs musées, la ville de Sétif, la casbah d'Alger, le Croissant-Rouge d'El Eulma, le siège du CICR à Alger.

<sup>1</sup> Récit rédigé avec le concours de Cécile Dunant Martinez, Mohamed Abdelmajid Ben Ahmed et Roger Durand.

<sup>2</sup> Nous avons regretté l'absence de Bernard et Monique Dunant, prévus dès les premières démarches, qui malheureusement ont dû renoncer à ce voyage pour des raisons de santé.

### **Pour l'essentiel**

- Démarches pour tenter d'officialiser le fameux moulin d'Henry Dunant, à la ferme de l'oued Deheb.
- Faire connaître et commercialiser les biographies :  
*Henry Dunant, 1828-1910*, par Roger DURAND  
*Gustave Moynier, 1826-1910*, par François BUGNION  
que les Editions Dahlab, Alger venaient de rééditer en langue française.

### **Publications de la SHD distribuées**

- Grégoire HUMBERT, *Faillite en Algérie. Henry Dunant et Heinrich Nick, affairistes protestants*, Paris, Editions Ampelos, Genève, Société Henry Dunant, « Collection Henry Dunant », n° 44, 23 octobre 2018, 192 pages.
- Roger DURAND et Michèle MAURY-MOYNIER, *Regards sur Algérie par les Européens au temps d'Henry Dunant*, Genève, Société Henry Dunant, « Documents pour servir à l'histoire de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge », n° 4, 23 octobre 2018, 187 pages.
- *Louis Appia, 1818-1898, premier mondialiste de l'humanitaire*, Genève, Société Henry Dunant, « Collection Henry Dunant », n° 47, 12 octobre 2018, 60 pages.
- Henry DUNANT, *Un souvenir de Solferino. Reproduction de l'édition originale, 1862, A Memory of Solferino. Reproduction of the first unabridged English edition, 1939*, Genève, Société Henry Dunant et Comité international de la Croix-Rouge, « Documents pour servir à l'histoire de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge », n° 2, octobre 2002, 115-XLVII-95 pages.
- *Bulletin de la Société Henry Dunant*, n° 28, « Spécial Algérie », 24 octobre 2018, 62 pages.

### **Personnalités rencontrées en Algérie**

- M. Nouredine AZZEDINE, propriétaire du moulin de l'oued Deheb
- M. Mohamed BEN AHMED, membre correspondant de la SHD, pour la Tunisie
- Mme Saïda BEN HABLES, présidente du Croissant-Rouge algérien



- M. Philippe BEUCHAT, chef adjoint de la Délégation du CICR à Alger
- M. Zaki BOUDIAF, membre correspondant de la SHD, pour l'Algérie
- M. Abdelhakim BOUSBAH, président du Croissant-Rouge de Sétif
- Mme Zohor BOUTALEB, présidente de la Fondation Emir Abdelkader
- M. Mourad BOUTEFLIKA, directeur de la Conservation et de la restauration du patrimoine au ministère de la culture d'Algérie
- M. Yacine KECIOUR, membre de la Fondation Zephira
- M. Amar CHAÏF, guide historique de Sétif
- M. Abdallah CHEGHNANE, président des Editions Dahlab
- Mme Catherine GENDRE LE GOFF, cheffe de la délégation du CICR à Alger
- M. Yacine KECIOUR, animateur de la plaque dédiée à Henry Dunant, à Alger
- M. Khoudir KHIER, président du Croissant-Rouge d'El-Eulma
- Mme Souha LAKHDARI, collaboratrice de la Délégation du CICR à Alger
- M. Philippe MONESTES, directeur général de Nestlé Industrie Algérie
- M. Belaid OUAÏSSA, directeur de la Coopérative de céréales et légumes secs de Sétif
- M. Lukas ROSENKRANZ, ambassadeur de Suisse en Algérie
- Mme Zaphira YACEF, présidente de la Fondation Zaphira
- M. Malek YALAA, directeur général de la Fondation Zaphira.

### **Mardi 23 octobre 2018 : à la rencontre d'Alger**

Un Airbus 606 sur Air Algérie atterrit à l'aéroport Boumediene d'Alger avec une heure de décalage horaire ; les douanes et de longs contrôles de sécurité se passent tous en bonne humeur. Roger, Cécile, Lester, Gabriel et moi sommes accueillis avec bienveillance par notre ami et compagnon de bien de nos voyages : Mohamed Ben Ahmed<sup>3</sup> ainsi que par Philippe Beuchat, chef adjoint de délégation du CICR à Alger. Nous sommes conviés d'office à déguster un mojito dans un confortable bar d'un grand magasin de la ville et Bonjour à cette grande et belle ville, déjà connue mais heureusement retrouvée !

A la nuit tombée, nouvel accueil pour un dîner offert par le Croissant-Rouge algérien dans un restaurant typique : le *Dar-Lahlou*. Préliminaires apéro dans un petit salon Touareg, en présence entre autres,

<sup>3</sup> Lauréat du Prix Henry Dunant Terrain 2017, décerné à Tunis puis à Genève.

de Saïda Ben Habilès, présidente du Croissant-Rouge algérien, Catherine Gendre Legoff et Philippe Beuchat. Etait également présent SE l'ambassadeur de Suisse Lukas Rosenkranz. Au menu, pour une tablée de 14 convives, seront servis un couscous fondant et de délicieux jus de fruit. Les discussions fusent sur la politique de l'Algérie démocratique aujourd'hui et sur les projets de visites prévues par le CICR à notre intention. Enfin l'*Hôtel du Val* met à notre disposition de luxueuses chambres pour une nuit.

### **Mercredi 24 octobre 2018 : Sétif, lieu d'affaires d'Henry Dunant**

Départ à l'aube pour 270 kilomètres de routes jusqu'à Sétif en voitures mises à disposition par le CICR<sup>4</sup>. Ce genre d'escortes est favorable mais engendre quelques fois beaucoup d'attente ce qui rallonge le trajet de plusieurs heures, mais peu importe, l'essentiel est d'arriver à destination sains et saufs. Et ce fut le cas.

Nous traversons la région des Hauts plateaux, au sud de la Petite Kabylie pour arriver à **Sétif**, chef-lieu de région (Wilaya), située à 1100 mètres d'altitude. Notre petit groupe s'installe, toujours confortablement, au grand hôtel moderne *Ibis* avant de partir flâner dans le quartier historique de la cité.

Le guide Amar Chaïb, bien implanté dans cette région, nous fait les honneurs des particularités historiques de sa ville, puis nous dirige vers l'ancienne *Compagnie genevoise des colonies de Sétif* (actuellement nommée *Coopérative des céréales et des légumes secs de Sétif*). A l'époque coloniale, c'était un lieu de rencontres et de prospection d'Henry Dunant pour ses affaires agricoles et financières. Le directeur Belaid Ouaiassa nous reçoit très cordialement, il souligne son intérêt pour l'histoire comme le prouve le fait qu'il a remis sur les murs des tableaux de l'époque coloniale représentant les Alpes suisses, leurs chalets et leurs troupeaux de vaches...

Après avoir remercié le directeur de son hospitalité et exprimé sa gratitude pour son souci de retrouver ce passé chargé d'émotions contrastées, notre président lui propose d'escalader des rails rouillés de la voie ferrée joutant son entreprise pour lui faire découvrir d'anciennes

<sup>4</sup> En Algérie, les escortes policières sécuritaires, destinées à des étrangers invités officiellement qui parcourent le pays, renouvelées d'une province à l'autre, sont indispensables mais provoquent fréquemment beaucoup d'attentes parfois interminables!

inscriptions gigantesques, encore lisibles sur les vieux murs des silos et juste déchiffrables sur la façade d'une bâtisse : « Docks de la Compagnie genevoise » ! Juste en face, nous admirons un bâtiment d'allure coloniale que nous aimerions bien visiter car il se peut qu'il fût la demeure cossue des patrons de la Compagnie genevoise...

En ville, l'ancien temple protestant de l'époque coloniale attire aussi notre attention, sur le linteau de la porte d'entrée on peut lire « 1840 » ; malheureusement fermé au public, ce bâtiment appartient depuis peu à une association de biens culturels. Nous continuons la balade en traversant d'imposantes ruines romaines, en passant devant une ancienne synagogue, puis vers la fameuse fontaine statuaire de Ain El Fouara ; de triste mémoire<sup>5</sup>.

Enfin, dîner à l'hôtel en compagnie de Philippe Beuchat, de Zaphira Yacef et de Souha Lakhdari.

### **Jeudi 25 octobre 2018 : L'ancien moulin historique**

Départ de Sétif pour **Mons**, distant de 45 kilomètres ; cette fois dans le bus du CICR où nous ont rejoints quelques volontaires du Croissant-Rouge de Sétif. Perché au sommet d'un col qui s'avère être un cul de sac, Mons conserve un petit site de vestiges romains et au-delà un ancien refuge paysan. Étonnant spectacle de ruines bien conservées, dans une nature splendide, loin de toute civilisation.

Plus bas, après avoir franchi l'**oued Deheb** à gué, nous accédons à un hameau agricole, en pleine campagne ; Cécile, Lester et Gabriel sont au comble de la joie, allant voir enfin **le fameux moulin** de leur ancêtre. Notre groupe y faisant une visite surprise, personne, sur les lieux de la ferme, ne nous attend. En attendant le propriétaire, notre président nous entraîne faire un tour au-dessus de ces maisons. Du haut de la pente herbeuse, une belle vue s'étend sur les champs cultivés, au loin se dessine une rivière jalonnée de silhouettes d'arbres ; dernière nous, oh surprise, les ruines d'une maison romaine ! Décidément, Henry Dunant avait jeté son dévolu sur un site antique dont les Romains avaient apprécié le potentiel.

<sup>5</sup> La place que cette statue emblématique domine fut le lieu de tragiques événements, le 8 mai 1945.

Ayant modifié son emploi du temps pour accueillir ces visiteurs surprise, le propriétaire se fait un plaisir de nous montrer le vieux bâtiment abritant le moulin de toutes nos convoitises. Il commente avec moult détails les fondations et les astucieux engrenages métalliques des énormes meules en pierre restés en bon état, malgré leur siècle et demi d'existence : leur usure, la poussière, la rouille et les toiles d'araignées. Bref, stimulés par les explications fières du fermier, nous avons tous fait preuve d'imagination quant à son fonctionnement d'alors. Mais l'ancienne minoterie est debout ! Elle représente, à nos yeux, une partie trépidante de la vie d'Henry Dunant en pleine jeunesse, une vie d'alors mêlée tout à la fois de labeur, d'espoir, mais nous le savons aussi, mêlée à d'importantes préoccupations liées à ses affaires commerciales et financières qui s'avéreront calamiteuses.

Afin de préserver ce précieux vestige, Roger, pensif, échafaude l'espoir de faire restaurer, puis classer ce vestige de l'époque coloniale par l'Etat algérien. Pour cela, des négociations devront être engagées auprès des autorités et instances de Sétif ou plus encore auprès de celles d'Alger, probablement le Ministère des affaires culturelles.

Pendant ce temps, les ouvriers agricoles et les habitants de la ferme ont préparé pour nous un encas typiquement de leur région, fait de délicieuses galettes de céréales accompagnées d'un lait de brebis frais du jour. Emouvante marque de leur hospitalité.

Mais la route nous appelle pour un déjeuner prévu à **Djémila**, dans un Centre de jeunesse, distant de 15 kilomètres. Djémila ! célèbre pour son remarquable site romain : une ville dénommée Cuicul (1<sup>er</sup> siècle après J.-C.), un beau jardin épigraphique, un musée renfermant les vestiges précieux prélevés sur le domaine, en particulier des mosaïques splendides. Parmi les monceaux de ruines grandioses et dorées sous le soleil d'automne, l'ancienne ville millénaire apparaît. Toujours accompagnés de notre guide Amar Chaïd, nous y pénétrons par une large allée pavée et bordée de colonnes tronquées, puis découvrons le baptistère, les grands thermes, le théâtre, ainsi que l'arc de Caracalla et le temple Sévérien fort bien conservés. De nombreux appareils photographiques crépitent entre ces ruines superbes. Mais, le retour à Sétif s'impose.

### **Vendredi 26 octobre 2018 : la Pompéi de l'Afrique du Nord**

Toujours accompagnés de plusieurs volontaires du Croissant-Rouge algérien, nous allons en bus vers le deuxième site archéologique prévu à notre programme : **Timgad** à 180 kilomètres de notre base. Cette cité antique, fondée sous Trajan il y a près de 2000 ans, de forme architecturale orthogonale est réputée pour être l'exemple parfait de l'urbanisme à la romaine.<sup>6</sup>

Deux particularités : sur une pente douce s'élève un imposant amphithéâtre tout en hauteur, à multiples gradins et à l'acoustique extrêmement sophistiquée, nous nous amusons à y exercer nos voix et leur écho étonnant. Une autre ingéniosité nous surprend : une bibliothèque semi-circulaire, munie de grands escaliers et une esplanade de niches sculptées régulièrement dans la pierre prévue par les architectes d'alors pour y ranger livres et archives.

Partis le matin avant 8 heures, nous sommes de retour à l'hôtel vers 23 heures, pour 360 kilomètres de route de bonne qualité et une visite archéologique d'une petite heure ; avec une pause repas de trois quarts d'heure, on peut imaginer les longues heures passées à la jonction des escortes.

### **Samedi 27 octobre 2018 : accueil à El Eulma**

La matinée est consacrée à l'invitation du Croissant-Rouge local de la petite ville d'El Eulma, située à 30 kilomètres. Nous sommes accueillis par de jeunes enfants chargés de gâteries à notre attention avec un beau bouquet pour Cécile, notre vice-présidente. L'équipe d'accueil nous fait les honneurs des lieux et nous présente une classe de jeunes filles passant leur examen sur le thème des soins à prodiguer à la population.

Puis nous assistons à la présentation du Centre par le directeur et président Khoudir Khier et ses collaborateurs. De notre côté, nous exposons les raisons de notre présence à Sétif. Après le passage d'une vidéo sur les actions sanitaires et de secours, un délicieux repas, préparé par des dames du Croissant-Rouge, nous est servi. Le temps des remerciements approche.

<sup>6</sup> Comme Tipaza, elle fut classée patrimoine de l'humanité par l'UNESCO.

Il est l'heure aussi de reprendre la route pour attraper l'avion nous ramenant à Alger.

Le CICR, avec sa diligence habituelle, nous a réservé cette fois l'hôtel *Ikram El Dayf* sur les hauteurs de la cité.

Le soir, nous sommes invités à une réception organisée par la **Fondation Zaphira**, dans un restaurant très chic du quartier boisé de la capitale. Comme sa présidente est indisposée, Malek Yalaa, directeur général, et Yacine Keciour, animateur de la plaque dédiée à Henry Dunant dans la ville d'Alger, nous font les honneurs d'un succulent repas, tout en nous exposant les buts de la Fondation : promouvoir la culture algérienne où le fondateur du Mouvement humanitaire occupe une place à mieux faire connaître.

### **Dimanche 28 octobre 2018 : conférences au Perchoir ambassade de Suisse**

Dès 14 heures, un symposium est organisé par Zohor Boutaleb, présidente de la Fondation Emir Abdelkader, au centre culturel *Le Perchoir*, au centre d'Alger. Notre ami Mohamed Ben Ahmed, président de séance, présente à l'assemblée (environ 45 personnes) les trois intervenants de ce colloque.

Thèmes traités :

- *Conventions de Genève : la naissance du Droit international humanitaire et des fondamentaux qui en découlent*, par Catherine Gendre Le Goff.
- *Vie et œuvre de l'Emir Abdelkader*, par Zohor Boutaleb.
- *La recette d'Henry Dunant, de Genève à Solferino, en passant par l'étape incontournable de l'Algérie, création de la Croix-Rouge et 1<sup>ère</sup> Convention de Genève ; Relations entre l'Emir Abdelkader, Charles Eynard et Henry Dunant*, par Roger Durand.

Après ces prestations et quelques questions posées aux conférenciers, l'assemblée a le plaisir d'écouter un luthiste interprétant de magnifiques morceaux.

Le soir, nous sommes conviés à l'imposante ambassade de Suisse par SE l'ambassadeur bâlois Lukas Rosenkranz. Nous profitons de la présence des invités intéressés par nos actions pour leur offrir les

publications de la Société. Nous pouvons nous entretenir avec plusieurs d'entre eux: Zohor Boutaleb, le docteur Zaki Boudiaf, Zaphira Yacef, Catherine Gendre Le Goff, Philippe Beuchat, Philippe Monestes, directeur général de Nestlé Industrie Algérie, Mohamed Ben Ahmed, Abdallah Cheghnane, président des Editions Dahlab à Alger.

Côtoyant Mourad Bouteflika, directeur de la Conservation et de la restauration du patrimoine culturel au Ministère de la culture d'Algérie, Roger entame une prise de contact prometteuse - avec le doigté qu'on lui connaît – pour investiguer la possibilité d'une restauration du moulin de l'oued Deheb bâti par Henry Dunant. Il s'agit ni plus ni moins du classement de ce bâtiment, au passé chargé (symbole du colonialisme français, mais aussi étape vers la fondation du Mouvement de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge) par les instances culturelles de l'Algérie contemporaine et souveraine. Ce genre d'échange, évoqué en sphère privée, pourrait-il aboutir à une réalisation effective? Espérons! pense Roger, attendons tout de même une réaction, à cet entretien informel et inespéré, avec une personnalité spécialiste de ces questions! Décidément, notre ambassadeur et notre cheffe de délégation du CICR ont fait un remarquable travail d'approche et de mise en relation. Un grand merci à eux!

### **Lundi 29 octobre 2019: Tipaza la bleue!**

Il nous faut parcourir 70 kilomètres, toujours escortés, avec Hamoud et Abdelnour aux volants des deux voitures CICR, pour atteindre la Méditerranée et le site admirable de Tipaza. Non loin du but, nous apercevons sur la hauteur un curieux et très ancien mausolée royal, en forme de pain de sucre, de type mauresque.

Le site de Tipaza, bien inséré par son parc archéo-floral planté d'oliviers, de pinèdes et de colonnades, longe le mont Chenoua. Ses rivages méditerranéens de sable fin ont vu débarquer des navigateurs phéniciens, puniques, romains, byzantins, arabes, français... Les Romains surtout y ont déposé leurs pierres, nous laissant des traces admirables comme leur amphithéâtre, leurs thermes, leurs villas aristocratiques (une d'entre elles comprenait 22 pièces!) garnies de mosaïques et de fontaines, de terrasses donnant sur la mer, leurs frigidarium et caldarium, leurs plans d'eau et bien d'autres monuments

de grande valeur architecturale. N'oublions pas la grande basilique chrétienne et son mausolée circulaire, qui font partie de l'imposante muraille défensive surplombant la baie.

Autant le site est splendide, autant la météo est exécrable : pluie persistante et vent glacial. Hélas ! Trois fois hélas ! Pataugeant dans des flaques boueuses, Roger entreprend de monter sur un muret pour admirer la vue, soudainement il perd l'équilibre... sa chute en provoquant d'autres, c'est spectaculaire ! Beaucoup de rires sans grand mal !

Continuant notre promenade, nous découvrons, entre autres vestiges, de curieuses grottes tombales. Puis, plus loin dans les bocages, la célèbre stèle dédiée à Albert Camus nous permet de découvrir un passage gravé d'une des œuvres admirables de l'écrivain, *Noces* : « Je comprends ici ce qu'on appelle gloire, le droit d'aimer sans mesure ».

La visite arrivant à son terme, quelques-uns de nous poussent l'effort jusqu'à visiter le petit musée du site qui renferme entre autres de subtiles mosaïques des II<sup>e</sup> et III<sup>e</sup> siècles après J.-C. Enfin, le froid et la faim nous attirent vers le bon restaurant de la ville où les cuisiniers nous mijotent un délectable espadon pêché du matin, arrosé d'un vin de Chauvignon capiteux.

Afin de bien digérer, Roger nous propose d'acheter des timbres et des cartes postales à envoyer à ... 26 de nos amis, connaissances et familles de Genève, d'Europe et d'Amérique ! Ce qui représente, au total la traçabilité de 130 signatures !

### **Mardi 30 octobre 2018 : une Casbah à dégringoler !**

A 13 heures, Philippe Beuchat nous fait les honneurs de la délégation du CICR. Nous sommes reçus chaleureusement par ses collègues et spécialement par Catherine Gendre qui nous explique le rôle de la Délégation en Algérie. Après plusieurs échanges de livres (nous la documentons sur la Société Henry Dunant et sur le PDG de la Société des moulins de Mons-Djémila) et quelques nouvelles rencontres, elle nous propose la visite de la fameuse Casbah située dans le vieil Alger à deux pas du grand port.

Mandaté par la Fondation Zéphira, un jeune algérien de 17 ans nous sert de guide, parlant un anglais aux accents d'Oxford ! Et de dévaler les innombrables marches séculaires de ces vieux quartiers déserts de la Casbah, aux rues sinueuses et étroites, où tout semble arrêté



par le temps et où des bâtiments sont tombés en décrépitude. La ville, en effet, aspire à une sérieuse restauration de ce qui fut une petite cité populeuse dans la grande Alger, primordiale pour la population. Cette remise en question est actuellement freinée par une occupation, difficile à gérer, de squatteurs devenus parfois indésirables.

Ensuite, nous débouchons sur le vieux port, quartier trépidant. Sous l'avant-toit d'une officine vendant exclusivement des dates, nous achetons les fameuses deglat fraîches qui viennent d'être cueillies et que nous rapporterons sur tiges au pays. Puis nous disons un au revoir ému et reconnaissant à nos amis du CICR.

A 19 heures, le patron des **Editions Dahlab**, Abdallah Cheghnane, son épouse et son fils Zaki, accompagnés de leur cousin, nous emmènent dans un joli restaurant moderne *Le Romana* situé à l'orée de la ville. L'aimable Zohor Boutaleb nous y attend. Il est vrai que le *Salon international du livre* est pour demain.

### **Mercredi 31 octobre 2018 : le SILA et son monde de lecteurs et de curieux**

Un de nos buts principaux : Les biographies de la SHD relatant les vies et œuvres d'*Henry Dunant 1828-1910* par Roger Durand et de *Gustave Moynier 1826-1910* par François Bugnion, viennent d'être rééditées en français, à Alger par les Editions Dahlab. Leur diffusion s'impose dans le réputé *Salon international du livre d'Alger*.

Notre ami Abdallah Cheghnane, son gendre Zaki Boudiaf et son épouse Fatiha sont aux portes de notre hôtel pour nous emmener à ce SILA qui bat son plein en ville. On se fraye un chemin parmi une foule compacte pour rejoindre le stand des fameuses éditions Dahlab, fief de M. Cheghnane où retrouvons le dévoué Philippe Beuchat. Toujours inspiré d'une dextérité sans faille, Roger déniche une petite table, refuge bien en vue, pour assumer la dédicace de nos biographies aux passants intéressés et même à des groupes d'adolescent(e)s enchanté(e)s de trouver ici une foule d'informations utiles pour remplir des questionnaires à rapporter en classe, parfois même avec un livre paraphé par son auteur.

Un second accueil de bienvenue nous attend au stand de Zohour Bou-taleb, hégérie de la Fondation Abdelkader. La fatigue se faisant res-sentir, Fatiha Boudiaf nous invite, Cécile Dunant et moi, à prendre le thé sous une typique tente berbère.

### **Jeudi 1<sup>er</sup> novembre 2018 : au revoir à tous !**

L'heure du retour a sonné pour nous six. En effet, Philippe Beuchat regagne également Genève pour y retrouver sa famille ; il sera encore avec joie et gratitude notre compagnon de route.

Au revoir Alger captivante ! Algérie attachante ! encore meurtrie mais forte et confiante dans l'avenir.

Reconnaissante, la Société Henry Dunant s'adresse à toutes celles et à tous ceux qui ont contribué à faire de notre voyage d'étude, destiné à suivre les traces aventureuses d'un Henry Dunant, dit *l'algérien*, jusqu'en Algérie, une véritable réussite quant à ses travaux de recherches et ses précieuses rencontres. Nous soulignons notre franche admiration pour les longs travaux administratifs de préparation puis d'accompagnements attentifs, accomplis avec talent et générosité par nos hôtes, notamment la Délégation du CICR à Alger.

De grands mercis à ceux qui vont se reconnaître : Catherine, Philippe, Abdallah, Mohamed, Felix, Zaki, Saïda, Zaphira, Lukas, Souha, Zohour, Abdellatif, Mahdi, Chaïd, Belaid, Azzedine, Harmoud et Abdelnour, ainsi qu'à toutes les autres personnes rencontrées en chemin.

\*\*\*\*\*

## **Annexe**

### **En bref, le pourquoi et le comment de l'engagement d'Henry Dunant pour l'Algérie**

En 1849, Henry Dunant est engagé par la banque privée genevoise Lullin et Sautter, tout d'abord comme commis, il a alors 21 ans. En Algérie la politique colonisatrice française suivie de son impact dévas-tateur sur le pays et sa population (1830), est déjà bien avancée. Des

concessions ou villages sont instaurés pour y recevoir des émigrés, ou colons, venant de plusieurs pays d'Europe dont la Suisse (principalement le canton de Vaud).

La banque y fonde alors la *Compagnie genevoise des Colonies suisses de Sétif* et y mandate le jeune Henry Dunant pour mener à bien ces fameuses concessions. Nous sommes en 1853, année marquée, pour un délégué de 25 ans, par ce premier voyage initiatique dans un pays meurtri par un changement total de régime. Il revient pour un deuxième voyage l'année suivante. Après avoir fondé, en tant que délégué genevois, l'*Alliance universelle des UCJG* à Paris, il effectue son troisième voyage en Algérie (1855). Il décide de monter sa propre affaire ; avec son associé Heinrich Nick, il obtiendra, au lieu-dit oued Deheb, une concession campagnarde de champs fertiles de 7 hectares avec une chute d'eau et un moulin. Ils créeront alors la *Société anonyme des moulins de Mons-Djémila, province de Constantine*, Algérie. Le nouveau propriétaire y engage des frais énormes (fertilisation et hydratation des champs, routes d'accès, construction de moulins, etc.), actions indispensables qui le mèneront à s'endetter. Il n'obtient plus aucune aide de la Compagnie qui avait, elle aussi, de gros soucis financiers.

En 1856-1857, Henry Dunant effectue un voyage en Tunisie dont il évoquera ses impressions détaillées, dédiées au Bey, dans un livre intitulé *Notice sur la Régence de Tunis*.

Il fonde à son retour en 1858 la *Société financière et industrielle des Moulins de Mons-Djémila*, y figureront des personnalités genevoises imminentes dont son propre frère Daniel Dunant et ... le général Dufour, ami du prince Jérôme et surtout de l'empereur Napoléon III.

Au loin, en Italie du Nord, la guerre est déclarée entre les armées franco-sarde et autrichienne. Henry Dunant désespéré par ses démarches algériennes constamment infructueuses, pense pouvoir se retourner financièrement en se présentant directement devant l'empereur des Français, celui-ci guerroyant en Lombardie. A Castiglione delle Stiviere, cette tentative prend une tout autre tournure, mais la présence de l'« Homme en blanc » dans l'église-hôpital de Castiglione, dès le 25 juin 1859, se révélera, par la force du destin, absolument providentielle.

## Trentino et Lombardie

Voyage d'étude du 19 au 22 juillet 2019 à Storo, Trento, Tiarno, et Solferino

Maria Grazia Baccolo, Roger Durand et Bertrand Pictet

Départ de Bertrand Pictet et de Roger Durand: Genève Cornavin, Milan, Desenzano. Maria Grazia Baccolo nous attend avec une voiture mise obligeamment à notre disposition par la Croix-Rouge de Trento. Arrivés à **Molina di Ledro**, nous nous installons à l'hôtel *Cima d'Oro*, via Maffei 52, 38067 Ledro (TN).

Nous reprenons la voiture pour gagner les faubourgs de Storo à l'Agriturismo *La Polentera* où les autorités de la municipalité nous invitent pour le souper: le maire Luca Turinelli, l'adjointe Ersilia Ghezzi, le président du Conseil municipal Angelo Rasi et l'historien local Gianni Poletti. Nous rejoignent le président du Comité provincial de la Croix-Rouge italienne de Trento Alessandro Brunialti et la Conseillère dudit comité, Marilena Martinelli. Souper typique commençant par un trio de polentas (fromage, lard et nature), suivi de salmierino, sortes de truites pêchées dans un torrent voisin: nous sommes délicieusement calés.

Déplacement au centre de **Storo**, piazza Europa où se trouve la mairie. La vaste place est couverte de sièges qui se remplissent bientôt, alors que la fanfare de Storo s'est installée sur la partie haute. Suivent les allocutions de circonstance: la directrice de la fanfare présente les orateurs. Le maire Luca Turinelli remercie celles et ceux qui ont collaboré à la préparation de cette cérémonie et annonce le dévoilement d'une plaque. L'historien Gianni Poletti retrace les événements de la bataille de Bezzeca du 21 juillet 1866 et le rôle de Storo.

Roger Durand met en évidence la rencontre fructueuse entre deux contestataires : le général républicain Garibaldi et le franc-tireur Louis Appia. Le premier se bat pour une Italie démocratique et laïque, le second se rebelle contre le principe d'une neutralité absolue.<sup>1</sup> Le premier subit avec peine le pouvoir de son roi, Victor-Emmanuel II d'Italie, le second piaffe devant celle de son président, Gustave Moynier. Tous deux font (presque) ce qu'ils veulent, en tout cas.

En bref, le chirurgien de guerre estime prioritaire de soigner des blessés, en dépit des principes régissant l'action du CICR.<sup>2</sup>

Bertrand Pictet, arrière petit-neveu de Louis Appia, retrace l'activité de son aïeul. Pour ces deux allocutions, Maria Grazia Baccolo s'efforce d'assurer une traduction de qualité vers l'italien, malgré les phrases interminables (plus de cinq mots...) de son président.

Ensuite, le maire invite les deux représentants de la Société Louis Appia à le rejoindre pour dévoiler la plaque commémorative. Signalons que celle-ci est posée verticalement sur une table recouverte d'un drap bleu, parce que la municipalité n'a pas encore reçu formellement l'autorisation de la fixer sur la façade de la mairie.

*IL 20 LUGLIO 1866,  
VIGILIA DELLA BATTAGLIA DI BEZZECA,  
IL CHIRURGO DI GUERRA LOUIS APPIA,  
COFONDATORE DELLA CROCE ROSSA,  
INCONTRÒ IN QUESTO PALAZZO  
GIUSEPPE GARIBALDI,  
CHE LO AUTORIZZÒ A CURARE I VOLONTARI FERITI.  
DAL 26 AL 30 LUGLIO APPIA SVOLSE TALE OPERA  
A STORO, NELL'OSPEDALE S. CATERINA*

<sup>1</sup> Comme l'Autriche n'a, alors, pas signé la *Convention de Genève*, le président du CICR refuse d'envoyer un délégué en Italie seulement.

<sup>2</sup> Signalons que Gustave Moynier avait instauré un autre principe interdisant l'action que Louis Appia mène alors dans le Trentino : le CICR ne devait pas prendre en charge les soins médicaux aux militaires blessés que seules les Sociétés nationales étaient habilitées à assumer, pour éviter un conflit de compétence. A ses yeux, le CICR doit se placer au-dessus (ou ailleurs) de l'activité des Sociétés nationales, parce qu'il est chargé de la communication entre toutes les parties du Mouvement de la Croix-Rouge et qu'il s'efforce de devenir le gardien du Droit international humanitaire.

DI PALAZZO CORTELLA AL DÒS.  
FU LA PRIMA PRESENZA DELLA CROCE ROSSA  
IN TERRITORIO OGGI ITALIANO.

Finalmente la fanfare joue des airs martiaux en symphonie avec les événements militaires que rappelle cette commémoration. Pleins de compassion pour ces Genevois qui ont fait un si long voyage, le maire et ses adjoints nous arrachent au concert pour nous offrir un ultime verre de l'amitié dans un café voisin.

Retour à l'hôtel *Cima d'Oro* pour une nuit aussi bien méritée que courte.

\*\*\*\*\*

Samedi 20 juillet 2019, départ pour **Trento**, via Riva del Garda, par une route de montagne aussi belle que sinueuse. Grâce à ses relations, Maria Grazia peut placer notre voiture dans le parking des initiés du Castello del Buonconsiglio.

L'archiviste responsable de la Bibliothèque de la Fondazione del Museo storico trentino, Rodolfo Taiani, s'est déplacé spécialement un samedi matin sur son lieu de travail pour nous accorder un entretien.

Après lui avoir présenté les activités de la Société Louis Appia, nous lui confirmons la proposition d'une coédition de deux œuvres majeures de Louis Appia en italien. D'une part, *Les blessés de la guerre du Schleswig*, paru en français en juin 1864, puis publié en allemand par le professeur Rainer Schlösser en 2018<sup>3</sup>, et récemment traduit en italien par Maria Grazia Baccolo<sup>4</sup>. D'autre part, *Les blessés de la Bezzacca* paru en français en 1866 et traduit en 2007 sous la direction de Gianni Poletti dans une revue quelque peu confidentielle.<sup>5</sup> Rodolfo

<sup>3</sup> Louis APPIA, *Die Verwundeten von Schleswig im Krieg von 1864*, Deutsch von Rainer Schlösser, Mit einem Beitrag von Roger Durand, München, AVM edition, « Beiträge zur Rotkreuzgeschichte 1 », 2018, XIII-112 pages, illustrations, cartes.

<sup>4</sup> Louis APPIA, *I feriti nello Schleswig. La guerra dei Ducati 1864*, traduction par Maria Grazia Baccolo, 120 pages dactylographiées, à paraître dans la « Collection de documents pour servir à l'histoire de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge », n° 8.

<sup>5</sup> « I pionnieri della Croce Rossa nella campagna garibaldina del 1866 », *Storo, passato presente*, il Chiese, quaderno n. 51, 2007, 144 pages, ad pages 35-91, Louis APPIA, *I feriti della battaglia di Bezzacca nella Valle di Tiarno (Tirolo) 21 luglio 1866*.

Taiani se dit favorable à ce projet; il tient cependant à contrôler les traductions, ainsi que leur appareil critique; il propose de réunir ces deux textes dans un même volume. Nous soumettrons ce même projet à Gianni Poletti; puis, si nous avons son accord, nous commencerons les démarches.

Visite du château, du duomo, promenade dans les rues du centre historique, repas *Due Mori*, via San Marco, toujours à Trento.

Après une pause à l'hôtel, nous reprenons la route (environ une demi-heure de virages montagneux) pour le restaurant *Mira Lago*, au bord du **lac de Baitoni** (commune de Bondone), où nous avons rendez-vous avec Gianni Poletti, historien spécialiste de la région et surtout des événements de la troisième guerre d'indépendance de l'Italie, en 1866, qui se sont déroulés dans le Trentino.

Nous lui décrivons le projet discuté avec Rodolfo Taiani, notamment la réédition du récit de Louis Appia *I feriti della battaglia di Bezzecca nelle Valle di Tiarno (Tirolo) 21 luglio 1866*, dont il avait assuré l'édition en 2007. Gianni Poletti nous répond qu'il est tout à fait d'accord; il attire notre attention sur le fait que les notes éditoriales proviennent d'Antonio Fappani (il est décédé) et de lui-même. Il nous précisera quelles notes doivent être maintenues et celles qui seront soit supprimées, soit modifiées. Il trouve que l'idée excellente; certes, il n'a jamais travaillé avec Rodolfo Taiani, mais il connaît très bien le directeur de la Fondazione del Museo storico trentino et il se réjouit de cette prochaine collaboration.

Nous retournons à l'hôtel *Cima d'Oro* à Molina di Ledro où nous passons une seconde nuit.

\*\*\*\*\*

Dimanche 21 juillet, nous reprenons la voiture pour aller dans la localité de **Bezzecca**<sup>6</sup>, piazza Garibaldi pour l'inauguration de la **plaque dédiée à Louis Appia**. La cérémonie est organisée sur la place dominée par l'église de SS. Stefano e Lorenzo. Le nombreux public est attentif, mais les personnes installées au bar dérangent par leur

<sup>6</sup> Récemment une fusion de communes a pris le nom de «Ledro», alors qu'auparavant plusieurs lieux dont nous parlons formaient chacun une commune distincte. Voilà la raison des appellations actuelles: Bezzecca di Ledro, Molina di Ledro, Tiarno di Ledro, etc. En revanche, Storo ou Pieve di Bono-Prezzo restent des communes distinctes.

bruit. Une importante délégation de la Croix-Rouge du Trentino, comités local et provincial, est dirigée par ses présidents : Claudia Spadaro et Alessandro Brunialti, accompagnés d'Ettore Fornasari et d'Eleonora Pisoni. A l'heure dite surgissent au pas de course, clairs tonitrnants, les Bersaglieri reconnaissables à leurs chapeaux ornés de plumes noires du tétras. Enfin, une quinzaine de fillettes et de garçonnets en costumes garibaldiens prennent place au-devant des officiels.<sup>7</sup>

L'adjoint Fabio Fedrigotti fait office de maître de cérémonie. Tout en saluant le public, il coupe l'herbe sous les pieds des orateurs en anticipant sur la vie et l'œuvre de Louis Appia ! Ensuite, Renato Girardi, arborant son écharpe syndicale de maire de Ledro, salue la mémoire des patriotes tombés au champ d'honneur à la bataille de Bezzecca, il y a 153 ans. Puis le maire d'Anfo (Brescia) rappelle la bataille de Montesuello qui a précédé celle de Bezzecca.

En français traduit avec virtuosité par Maria Grazia, Roger Durand, le président de la Société Louis Appia, souligne alors les efforts dignes d'éloges de l'Italie pour rappeler le triple rôle de précurseur, de cofondateur et de pionnier rempli par Louis Appia : à Solferino (22 juin 2019), à Madonna della Scoperta (23 juin 2019), à Storo (19 juillet 2019) et enfin à Bezzecca aujourd'hui. Il annonce les trois journées de commémoration à Torre Pellice (Piémont) du 11 au 13 octobre prochains et il se réjouit que, l'année prochaine, la commune de Pieve di Bono immortalise la rencontre historique entre Garibaldi et Louis Appia du 30 juillet 1866, en inaugurant un parc dédié à la Croix-Rouge avec un buste de Louis Appia juste en face de la *casa Glisenti*.

<sup>7</sup> Il importe de préciser ici que nous nous trouvons à Bezzecca di Ledro où se sont déroulés les sanglants combats de la bataille de Bezzecca, le 21 juillet 1866, victoire chèrement acquise par les volontaires de Garibaldi (environ 451 blessés, 121 morts et 1070 prisonniers en une journée).

Mais Louis Appia et son équipe ne sont jamais arrivés jusque-là. Venant de Storo tôt le matin, ils ont dû s'arrêter à Tiarno di Ledro où affluaient déjà les premiers blessés et où ils ont improvisé une ambulance dans l'église de San Bartolomeo qui, d'ailleurs, n'était pas encore consacrée. Voilà pourquoi les Italiens célèbrent aujourd'hui *la victoire de Bezzecca* à Bezzecca di Ledro et pourquoi la plaque commémorative sera fixée sur la façade de l'église San Bartolomeo de Tiarno di Ledro, dès que l'autorisation sera donnée par la Superintendance de Trento.



Puis Bertrand Pictet réjouit l'assemblée par son allocution en langue italienne qu'il a répétée avec application pour rappeler le rôle innovateur de Louis Appia dans l'hôpital de premiers secours que celui-ci avait installé dans l'église San Bartolomeo à Tiarno di Ledro où, prochainement, la plaque sera installée définitivement.

Il est d'ailleurs temps de parler de l'essentiel de la cérémonie : la plaque commémorative que la municipalité de Ledro a décidé de placer sur la façade de l'église-hôpital de Tiarno, dès que la Superintendenza di Trento aura donné son autorisation. Le maire et les représentants de la Société Louis Appia dévoilent ensemble une superbe plaque de marbre de Carrare où l'on peut lire :

*IL CHIRURGO LOUIS APPIA,  
CO-FONDATORE NEL 1863 A GINEVRA DELLA CROCE ROSSA,  
APPRESA L'IMMINENZA DI QUELLA CHE PASSERÀ ALLA STORIA  
COME LA BATTAGLIA DI BEZZECA, FU QUI LA MATTINA DEL  
21 LUGLIO 1866.  
NELLA CHIESA DI SAN BARTOLOMEO SI PRESTO' CON I  
SUOI COLLABORATORI ALLA CURA DELLE CENTINAIA DI FERITI  
CHE VI CONFLUIRONO PER TRE GIORNI.  
PER L'OCCORRENZA PROVVIDE AD ALLESTIRE UN OSPEDALE  
DA CAMPO, INDICATO ALLORA COL TERMINE DI AMBULANZA.  
FU LA PRIMA VOLTA CHE CROCE ROSSA FU ATTIVA SU  
UN CAMPO DI BATTAGLIA NELLA PENISOLA ITALIANA.  
NEL 153° ANNIVERSARIO, 21-7-2019*

En cortège officiel, maire et adjoint en tête, les Bersaglieri, la jeunesse garibaldienne, les volontaires de la Croix-Rouge, tous en uniformes hauts en couleur, et la population partent à l'assaut d'une montée qui les mène à l'église ossuaire San Stefano pour participer à une messe commémorative, célébrée par un Monsignore dont le nom n'est pas encore parvenu à notre connaissance. Le service divin se déroule en plein air, le prêtre et ses officiants sont installés sous une tente en étoffe faisant office de tabernacle, encadrée par les martiaux représentants des diverses sociétés patriotiques locales dont les drapeaux flottent au vent. Quant aux fidèles, ils sont diversement logés. Les notables sont installés dans de confortables fauteuils, les autres sont assis sur des murets ou par terre. Une dizaine d'enfants habillés en rouge garibaldien semblent d'heureux élus, tout près du tabernacle ;

mais bien vite le soleil les darde de ses rayons et les force à des déplacements qui les éloignent peu à peu de l'autel. Dans son homélie en italien, le prêtre prononce le nom de Louis Appia ou de la société représentée par les deux huguenots de Genève. Enfin, une vingtaine de fidèles s'approchent pour recevoir l'hostie sacrée.

Guidés par Enrica Fedrigotti, l'épouse de l'assessore éponyme, nous partons en voiture par monts et par vaux pour gagner une aire de détente, tout près du col dominant la localité, admirablement équipée pour les fêtes de la commune. Installés à la table des notables, nous dégustons une traditionnelle polenta au ragoût, accompagnée d'un vin rouge local. Ce repas champêtre est agrémenté par un véritable concert de la banda des Bersaglieri dont les clairons, les trompettes et les bassons baignent sans peine les oreilles du public réparti sous les frais ombrages. Chaque morceau reçoit moult applaudissements, d'autant plus qu'un musicien de sept ou huit ans se distingue au premier plan par son allant et par sa voix lorsqu'il chante l'hymne national. Avant notre départ, l'assessore et son épouse nous offrent un charmant souvenir de cette journée mémorable, sous la forme de deux bouteilles de vin et de deux pots de miel de la région.

Il est temps de prendre la route pour notre dernière étape, **Solferino**. Toujours véhiculés par Maria Grazia, nous mettons le cap sur la plaine, empruntant une route aussi sinueuse que ravissante, tout d'abord des paysages alpestres, ensuite des bords de lacs enchanteurs, enfin la fertile plaine lombarde. A Solferino, les patrons de l'hôtel-restaurant *Da Renato Alla Vittoria*, via Ossario 25, nous accueillent avec leur hospitalité traditionnelle. Sieste. Repas léger. Sommeil réparateur : une négociation importante nous attend le lendemain. Maria Grazia retourne chez elle à Castiglione delle Stiviere.

\*\*\*\*\*

Lundi 22 juillet à l'aube, Maria Grazia nous rejoint à *Da Renato* pour un déjeuner meublé par une double occupation : préparer l'entretien avec le maire de Solferino et entreprendre le récit de ce voyage d'étude.

Piazza Torelli, toujours à Solferino, le sindaco Germano Bignotti et Giuseppe Bondoni, conseiller municipal, nous reçoivent en mairie, Le maire nous rappelle que la fixation définitive de la plaque n'est pas remise en question, mais qu'elle dépend de l'autorisation de la Superintendance de Mantoue, formalité nécessitant une attente.

Surtout, il nous apprend une nouvelle encourageante : il a entrepris les démarches en vue de supprimer la place de parking qui se trouve exactement devant la façade destinée à recevoir la plaque commémorative qu'il a inaugurée avec la Société Louis Appia, le samedi 22 juin dernier. Effectivement cette place de stationnement, réservée aux personnes à mobilité réduite, masque la partie de la façade où la plaque est placée. Elle requiert en particulier la présence d'un poteau massif portant un panneau d'interdiction de stationner dont la grandeur et les vives couleurs font une concurrence déloyale à la plaque commémorative !

Nous remercions le maire de nous recevoir dans des délais si brefs et d'avoir pris la peine de chercher une solution pour mettre en valeur la plaque commémorative. Assurément, la formule qui dégage de l'espace offre des avantages très appréciables.

C'est pour nous l'occasion d'avancer le projet du buste dont nous remettons trois photographies à notre interlocuteur.<sup>8</sup> La Société Louis Appia, grâce à un généreux mécène, souhaite offrir à la commune de Solferino le buste du philanthrope, dans la perspective que ce buste soit placé dans un espace public : la place Torelli. Si la place de parking était ainsi libérée, nos espérances verraient alors une issue heureuse s'esquisser.

Dans la dynamique de cet entretien constructif, nous proposons au maire l'exposition *Louis Appia, sa famille et l'Italie* dont la version adaptée à l'Italie est en cours d'adaptation et de traduction par les bons

<sup>8</sup> Créé par David Appia, arrière arrière-petit-neveu de Louis, ce buste existe actuellement en trois exemplaires en bronze. Offert par la Société Louis Appia à la Fédération internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, le premier exemplaire est installé à l'entrée du siège mondial de celle-ci, à Genève, dans un espace ouvert au public. Le deuxième a été acquis par le Musée de la Croix-Rouge de Fläming-Spreewald, 14943 Luckenwalde, près de Berlin. Le troisième est destiné à Solferino, pour autant que la commune obtienne les autorisations nécessaires. Nouvelle de dernière minute : la ville de Hanau vient de nous annoncer son souhait d'en acquérir un exemplaire qui sera le quatrième. Sans oublier un tirage en plâtre que nous a commandé la division régionale du Val de Marne de la Croix-Rouge française !

soins du Centre culturel vaudois de Torre Pellice, au Piémont.<sup>9</sup> Elle sera inaugurée à Torre Pellice le 12 octobre prochain où elle restera jusqu'au mois de janvier 2020, semble-t-il. Elle serait donc disponible pour le mois de juin 2020, par exemple à l'occasion de la *Fiaccolata*. L'idée sourit à notre interlocuteur qui l'imagine déjà dans la *Torre civile* qui se trouve dans la ville haute, précisément où démarre cette mémorable marche aux flambeaux. Élément positif, cette tour a été restaurée afin d'accueillir des manifestations culturelles. Pour couronner le tout, nous nous faisons un plaisir d'ajouter que le catalogue de cette exposition sera aussi traduit en italien et que nous pourrions le mettre à la disposition de la commune de Solferino.

De retour à *Da Renato*, nous dégustons une ultime fois la savoureuse cuisine lombarde que la maîtresse de maison concocte personnellement pour ses hôtes. Puis, toujours grâce à l'obligeance de la famille qui gère depuis plus de cent ans cet hôtel, nous poursuivons l'élaboration du présent rapport, pendant que notre dévoué trésorier dresse les comptes de l'expédition.

Enfin, bénéficiant encore de la voiture mise à notre disposition par la Croix-Rouge de Trento et toujours pilotée de main de maîtresse par Maria Grazia, nous arrivons à la gare de Desenzano où arrive bientôt le train pour Genève, via Milan. Adieux touchants. Espoirs de se revoir bientôt. Assurance d'avoir réussi notre mission. Espérance d'avoir posé de prometteurs jalons.

Arrivée à Genève Cornavin. Bertrand enfle son casque avant de chevaucher son destrier d'acier. Je saute dans le tram 15 en pensant déjà aux nombreux courriels de remerciements que nous allons bientôt envoyer à nos charmants hôtes italiens, sans oublier une prochaine séance du Comité...

<sup>9</sup> A la suite d'une fructueuse collaboration avec la Tavola valdese représentée par Gabriella Ballesio et avec le Centre culturel vaudois représenté par Davide Rosso, nous préparons d'importantes manifestations à Torre Pellice, les 11-13 octobre 2019 : un colloque historique, le baptême au nom de « Louis Appia » de la section Croix-Rouge locale, une balade historique, ainsi que l'exposition en italien *Louis Appia, premier mondialiste de l'humanaire*, accompagnée de son catalogue, traduit dans la même langue.

# Sur les traces de Théodore Maunoir au Salève

Cousinade du mercredi 7 août 2019

Claire-Lise Sheeler

Dans le cadre de la commémoration de Théodore Maunoir (1806-1869), à l'occasion du 150<sup>e</sup> anniversaire de son décès, le Comité Théodore Maunoir a organisé une rencontre des descendants de Théodore et d'Herminie née Clavier, puis de son remariage avec Christine Jarvis.<sup>1</sup> Nous avons choisi le Salève, Petit, puis Grand, parce que Théodore y a vécu les temps mémorables de son idylle avec sa première épouse et que la famille Maunoir y a établi des résidences secondaires, depuis le début du XIX<sup>e</sup> siècle et jusqu'à nos jours.<sup>2</sup>

La première étape à **Mornex** s'est tout d'abord déroulée à la **Maison des Glycines** où nous avons été très chaleureusement accueillis par Mme Pauline Yapi-Aubert, une amie proche de notre vice-présidente, Laurence Winthrop. Cette demeure pleine de charme fut notamment occupée par Richard Wagner comme en attestent les partitions fixées aux murs de la véranda. Au fond du jardin, une maisonnette servit de refuge provisoire au créateur de la *Chevauchée des Walkyries* qui devait abandonner son logis, le dimanche matin, pour que les protestants de Mornex puissent y célébrer leur culte! C'était encore le cas en 1856, lorsque Richard Wagner passa quelques semaines dans ce pavillon pour y travailler en toute quiétude. On y installait quelques bancs et Richard allait se promener, le temps de l'office.

<sup>1</sup> Cette journée a été préparée par MM. Roland Ytié et Roger Durand qui s'étaient rendus deux fois sur place pour établir les contacts avec la mairie et avec les propriétaires du Mont Gosse, qui les avaient accueillis avec bienveillance.

<sup>2</sup> Les membres des associations travaillant sur la genèse de l'ère humanitaire à Genève étaient cordialement les bienvenus.

Grâce à la disponibilité de Mme Claire Matthey, adjointe au maire de Mornex et responsable de la culture, nous avons pu visiter le **Temple de Mornex** construit en 1873, récemment racheté par la commune. Nous nous sommes installés sur les bancs couverts d'une vénérable poussière pour écouter une brève introduction sur la vie d'Henri-Albert Gosse (1753-1816) que notre président Roger Durand nous avait préparée pour introduire le fort lien entre ce pharmacien atypique et le père de Théodore, Charles Théophile (1775-1830). Henri-Albert Gosse était un éminent naturaliste qui fonda en 1815 dans son ermitage au haut de son **Mont-Gosse** la Société helvétique des sciences naturelles à laquelle Charles-Théophile Maunoir, le père de Théodore, puis plus tard Théodore, ont adhéré. Le docteur Louis-André Gosse, fils d'Henri-Albert fut un confrère, un ami et un voisin de Théodore.

C'est donc en toute logique que Roger Durand nous emmena chez Mme Cléo Borel-Boissonnas, l'actuelle propriétaire du célèbre ermitage de Henri-Albert Gosse, qui nous fit visiter ce lieu chargé d'histoire. Le pavillon de forme octogonale, orné des bustes de Linné, Haller, Bonnet, de Saussure et Rousseau témoignait encore, après plus de deux siècles, de leur présence perceptible et inspirante.

Toujours au Petit-Salève, mais sur son flanc ouest donnant sur Genève, nous avons prévu un pèlerinage au **Trou de Tarabara** qui vit éclore et s'épanouir l'idylle que l'on sait entre Théodore et Herminie. A regret, le temps maussade ne nous en a pas laissé le loisir. Alors, nous avons mis le cap vers le Grand Salève.

Toujours sous la pluie, nous nous sommes rendus en voiture à la **Maison Bonne aux Treize Arbres** où Mme Catherine River-Cramer, venue d'Australie, et ses frères et sœurs nous ont accueillis dans leur maison héritée de leur aïeule Albertine Horneffer-Maunoir, fille de Théodore et Christine Jarvis<sup>3</sup>.

C'est dans un cadre magnifique et très chaleureux qu'une trentaine de personnes, cousins proches et lointains issus du premier et du second mariage, ainsi que quelques membres du Comité Théodore Maunoir et de la Société Henry Dunant, se sont réunies autour d'un délicieux buffet tout en évoquant des souvenirs familiaux et en découvrant des portraits rares de Théodore et de Christine.

<sup>3</sup> A la suite du décès d'Herminie, Théodore a épousé Christine Jarvis (1820-1895). De ce second mariage sont nés Léon David Albert, Louis Winton et Albertine Christine Elisabeth.

La maison construite en moins de neuf mois et terminée juste avant la déclaration de guerre de 1914 possède encore, dans la cuisine, la pompe qui amenait l'eau de pluie récoltée dans la citerne installée non loin dans le jardin. Théodore et Christine avaient acheté ce terrain pour leur fille qui y bâtit un chalet, remplacé en 1914 par l'actuelle maison.

En prolongement du colloque historique du 26 avril, cette cousinade fut le prélude à la pose future de la plaque commémorative au n°6 rue du Soleil-Levant, prévue le lundi 18 novembre prochain.<sup>4</sup> Elle aura favorisé des retrouvailles entre cousins proches ou éloignés et des évocations familiales agrémentées de nombreux albums de photos.

En fin d'après-midi, le soleil revenu a permis tout de même de prendre la photo de famille qui trouvera sa place dans l'album de famille et dans les archives du Comité Théodore Maunoir.

Ont participé :

Eric Cramer ; Françoise Cramer et son compagnon ; Philippe Cramer et son épouse ; Véronique et Alexandre Davidoff ; Gisèle et René Demont ; Roger Durand ; Valérie Lathion et ses enfants, Elien et Isabelle ; Alec et Isabelle Martin-Achard ; Mariella Maunoir et sa fille Caroline ; Christine et Jean Mouillère ; Elizabeth Moynier ; Catherine River et ses enfants ; Claire-Lise Sheeler ; Laurence Winthrop.

<sup>4</sup> A la suite du refus de la Ville de Genève d'autoriser la pose de cette plaque commémorative, pour des raisons encore obscures et malgré le soutien enthousiaste du président du gouvernement genevois, M. Anthony Hodggers, et du président de la Croix-Rouge genevoise, M. Matteo Pedrazzini, nous devons reporter cette cérémonie à des temps meilleurs, sous d'autres auspices politiques.

## **Voyage d'étude au Costa Rica du 6 au 12 mars 2020**

Lancement des biographies

*Henry Dunant, 1828-1910* par Roger Durand

*Gustave Moynier, 1826-1910* par François Bugnion

traduites en espagnol par Lester Martinez

Cécile Dunant Martinez

### **Vendredi 6 mars 2020**

San José, dans l'après-midi: François Bugnion et Lester Martinez en provenance de Guatemala City, Roger Durand et Cécile Dunant Martinez, en provenance de Genève via Madrid, se sont retrouvés à l'aéroport de **San José, Costa Rica**.

Après récupération des valises, nous avons été escortés jusqu'à la sortie de l'aéroport où un comité d'accueil, principalement formé de bénévoles de la Croix-Rouge Costaricienne (CRC), nous attendait avec enthousiasme.

Ils nous ont accompagnés à l'hôtel *Crown Plaza* où nos chambres avaient été réservées aux conditions favorables accordées à la CRC.

Après une rapide installation, Dyanne Marengo, coordinatrice de ce voyage d'étude au Costa Rica, nous a rejoints pour une séance de travail. Elle a ensuite conduit notre président à l'**imprimerie Mundo Creativo**, où l'un des collaborateurs a présenté les étapes de l'impression. Il a pu procéder au découpage des marges d'une dizaine d'exem-



plaires et emporter plusieurs pages entières contenant des épreuves en vue des couvertures<sup>1</sup>. Enfin, il était temps d'emballer les volumes destinés à l'Assemblée générale du lendemain matin!

La soirée étant bien entamée, nous avons dîné au restaurant de l'hôtel, avant d'aller nous reposer, en vue des journées du lendemain et du surlendemain qui se promettaient d'être intenses.

### **Samedi 7 mars 2020**

Rapide petit-déjeuner à l'hôtel, puis, avec une petite délégation de la CRC de la filiale de la Cruz Roja de Alajuela et autres membres du Conseil National de la CRC nous sommes partis pour la visite du **volcan Poás**, dont les émanations de gaz témoignent de son activité.

Une heure de route en mini-bus nous donna l'occasion d'admirer la végétation luxuriante du pays. Accompagnés par la présidente de la Croix-Rouge de la Alajuela, Gisela Kopper (ex-ministre des télécommunications et de la technologie), nous nous sommes retrouvés à l'entrée du parc au bas du volcan pour recevoir des casques de protection, visionner et entendre une présentation du volcan<sup>2</sup>, ainsi que les mesures de sécurité à respecter.

Une dizaine de bénévoles, dont la vice-présidente de la Croix-Rouge panaméenne, nous ont rejoints à cet endroit et de là, nous sommes montés pour observer le cratère. Malheureusement une fine pluie et un épais brouillard (altitude 1500 mètres), ne nous permirent pas de voir grand-chose. Gisela Kopper et Yeison Murillo (responsable des urgences et du sauvetage de la CRC pour le volcan) nous expliquèrent le fonctionnement des secours dans la région. Moment très sympathique et animé, entre les écharpes, bonnets ou autres accessoires s'envolant au vent. Le tout dans une odeur de soufre suggestive de la puissance de ce volcan!

<sup>1</sup> Ces insolites témoins de l'élaboration graphique et technique remportèrent un grand succès, lors de la cérémonie de clôture de notre voyage d'étude, mardi 10 mars, au Collège des avocats et des avocates.

<sup>2</sup> Il y a quelques dizaines d'années, le volcan Poas s'était réveillé en crachant des tonnes de poussières et en exhalant des gaz dangereux. Actuellement, il sommeille, mais la Croix-Rouge s'est vu confier la double mission de gérer les flots de touristes et les situations d'urgence.

Reprenant la route, nous nous sommes arrêtés dans un centre de produits locaux où nous avons découvert un savoureux fromage et divers délices à base de fraises (cultures typiques de cette région du Costa Rica). La dégustation eut tant de succès que tout le groupe en a profité pour se ravitailler en caramels, vins, cafés, fromages ou autres spécialités locales.

Redescendus en plaine, nous avons déjeuné dans une cafétéria aux plats régionaux et délicieux. Et, sur place, avons visité une **fabrique de charrettes en bois** décorées à la main avec des peintures très colorées de cette région. Grâce aux explications d'une responsable de l'entreprise, nous avons appris que ces historiques véhicules servaient au transport du café et qu'ils sont devenus aujourd'hui une attraction folklorique, fierté de tout le pays.

Rentrés à l'hôtel, le temps de se doucher et se changer, nous sommes repartis en début de soirée au prestigieux **Club Union**, situé dans un des plus anciens bâtiments de la ville, qui servait de lieu d'échange pour le commerce du café. Accompagnés par Ariane Tombet, représentante du CICR, nous étions invités par l'une des membres de la direction du Club, Madame Vivian Gonzalez Trejos, mère de Dyanne Marengo, également bénévole à la CRC et rectrice de l'Université Magister de San José. Servi par le maître d'hôtel, nous nous sommes régalés d'un dîner à la hauteur de ce lieu historique. Notre hôtesse ayant fait imprimer des cartes illustrées de notre voyage d'étude, nous en avons profité pour en signer moult exemplaires à distribuer les jours suivants selon les contacts de chacun.

### **Dimanche 8 mars 2020**

Dès les premières heures du matin, le *Crown Plaza*, dans lequel nous logions, bouillonnait d'une activité intense. Des centaines de bénévoles Croix-Rouge en uniformes rouge vif, accouraient du pays entier pour participer à l'**Assemblée générale de la Croix-Rouge du Costa Rica**. C'est la seule manifestation de l'année qui réunisse tous les dirigeants de toutes les équipes de bénévoles du pays.

Notre petit-déjeuner pris à la hâte, nous nous sommes rendus dans cette imposante salle de 450 voire 500 personnes ; tous les sièges étant occupés, beaucoup de participants ont dû rester debout contre les murs ou dans l'entrée.

A leur tour, les dirigeants des délégations invitées à cet événement furent conviés à prendre place sur l'estrade. Ainsi, les quatre représentants de la Société Henry Dunant se sont trouvés aux côtés de :

- Glauco Ulises Quesada, président de la CRC
- Miguel Villaroel, vice-président de la Fédération internationale (FICR)
- Ariane Tombet, représentante du CICR
- Oscar Gutierrez, président de la Croix Rouge nicaraguayenne (CRN)
- Wilimey Barría, vice-présidente de la Croix Rouge panaméenne (CRP)

Après avoir chanté les hymnes du Costa Rica et de la CRC, l'assemblée fut attentive aux discours officiels prononcés par les présidents des Croix-Rouges nationales costaricienne, panaméenne et nicaraguayenne, puis par ceux du vice-président de la Fédération internationale, Miguel Villaroel, et de la représentante in extremis du CICR<sup>3</sup>, Ariane Tombet. En sa qualité d'arrière-arrière petite-nièce d'Henry Dunant, Cécile Dunant s'est exprimée au nom de la famille. Ensuite, les deux auteurs ont brièvement raconté la vie et l'œuvre des fondateurs dont ils avaient écrit les biographies : Roger Durand pour *Henry Dunant, 1828-1910*, aidé d'un traducteur bénévole, et François Bugnion pour *Gustave Moynier, 1826-1910*, qui fournit l'effort de rédiger et de lire son texte en espagnol.

S'en est suivi la remise de souvenirs aux invités d'honneur. Ainsi, la **Société Henry Dunant** a reçu la **médaille d'or 2020 de la Croix-Rouge du Costa Rica**. Celle-ci tenait à souligner l'honneur d'avoir été choisie comme lieu d'édition et de diffusion pour ces biographies traduites en espagnol et destinées aux pays hispanophones d'Amérique centrale et du Sud.

Puis en fin de cérémonie, une surprise attendait l'auditoire, organisateurs compris : au nom de la Fondation Prix Henry Dunant de Genève, Cécile Dunant et Roger Durand ont remis à **Dyane Marenco Gonzalez** et à **Auner Garcia Garcia** le **Prix Henry Dunant Terrain**

<sup>3</sup> Le chef de la Délégation du CICR en Amérique latine, Jordi Raich Curco, ayant été victime d'un accident de la circulation à Mexico, avait dû annuler son voyage l'avant-veille même.

**2020**, pour les remercier de leur engagement au service des idéaux du philanthrope genevois, tant au Costa Rica où Dyanne siège notamment au Comité central, qu'au Nicaragua, où Auner est Directeur général de la Croix-Rouge nationale<sup>4</sup>.

A l'issue de cette première partie de l'Assemblée générale, nous étions attendus, les membres de la Société Henry Dunant et ainsi que les spécialistes en communication des sociétés nationales de la Croix-Rouge, dans un salon adjacent. En effet, nos hôtes avaient organisé **une table ronde** pour des journalistes et différents diffuseurs de publications pour approfondir, dans un cadre propice aux débats d'idées ou d'histoire, divers aspects des biographies des fondateurs. Des panneaux illustrant richement dix moments clefs de la vie d'Henry Dunant et de Gustave Moynier étaient exposés pour lancer le débat. Menée par Milton Chaverri Soto (Directeur national de Doctrine, principes et valeurs de la Croix-Rouge du Costa Rica), cette table ronde donna lieu à de fructueux échanges sur les relations entre les principes humanitaires de la Croix-Rouge et ceux de la Franc-maçonnerie; sur les relations entre Henry Dunant et l'argent, sur le rôle décisif de Gustave Moynier comme bâtisseur d'un droit tout à fait nouveau: le Droit international humanitaire. Pour l'essentiel, nous avons pu exposer à nos auditeurs, les origines et les premiers développements de l'ère humanitaire!

Pendant ces deux heures d'échanges intenses et féconds, les quelque 450 délégués des sections de la CRC tenaient leur assemblée statutaire.

Immédiatement après la clôture de ces deux manifestations parallèles, nous nous sommes tous retrouvés dans le vaste hall d'accès où étaient disposées, en colonnes vertigineuses, les fameuses biographies que l'imprimerie *Mundo Creativo* avait livrées à l'aube, l'encre encore toute fraîche... Signalons alors la distribution des deux biographies aux participants à l'Assemblée générale et, surtout, les **signatures de dédicaces**, par Roger et François, sollicitées par des centaines de volontaires Croix-Rouge voulant en savoir plus sur les fondateurs, avec une griffe des auteurs. Cécile fut également très sollicitée pour sa signature sur les ouvrages, ainsi que l'auteur de la traduction vers l'espagnol, Lester Martinez. Moments chaleureux et joyeux, sauf pour les poignets courbaturés à force de signatures et de mots de circonstances!

<sup>4</sup> Pour chacun des lauréats, le Prix consiste en un diplôme et une somme d'argent.

Bien mérité, un repas attendait les participants de l'Assemblée générale et autres invités. Agréable moment de détente et d'échanges autour des tables, au son de la marimba<sup>5</sup> et animé par des danses folkloriques que présentaient d'élégants bénévoles de la CRC.

Aussitôt le repas avalé, couronné d'un excellent café costaricien, laissant les autres participants à leur Assemblée générale, nous avons embarqué pour le siège de la filiale de la CRC de **Cartago**, ancienne capitale du pays qui a dû céder ce rang à la ville de San José, vu les diverses catastrophes liées à sa proximité aux volcans.

Nous y avons été accueillis de manière très dynamique et chaleureuse, par Don Bernardo Valerín Rojas, président du comité auxiliaire de la filiale et par Jesús Artavia, président de la direction régionale. Une nouvelle fois, de nombreux volontaires locaux nous entouraient et donnaient à notre modeste visite une ampleur aussi colorée qu'impressionnante. Une table d'honneur était dressée à l'étage où ont été invités à s'asseoir autour de Bernardo Valerín, Wilimey Barría vice-présidente de la Croix-Rouge panaméenne, Milton Chaverri, directeur de Doctrine, Esteban Lemus membre du Conseil national et Cécile Dunant. Après l'hymne national et les allocutions de circonstance, l'épouse du président régional a interprété trois chants lyriques magnifiques, accompagnée d'un guitariste particulièrement doué. Suite à cette partie protocolaire et folklorique, nous sommes descendus au rez-de-chaussée pour le dévoilement d'un **buste d'Henry Dunant**, récemment rénové<sup>6</sup>, dévoilement qui donna l'occasion au président de la SHD d'exprimer l'émotion des Genevois en découvrant l'impact de l'image du fondateur si loin de sa patrie.

Après une délicieuse collation servie par les volontaires de la filiale, nous avons tous posé devant l'immeuble du siège – bloquant la circulation – pour une historique photographie de groupe, réunissant tous les volontaires, les autorités et les invités, avant de repartir pour la capitale, San José.

De retour à l'hôtel et après un bref repas sur place, nous nous sommes réunis en petit comité pour préparer la journée suivante.

<sup>5</sup> Instrument de musique traditionnel en bois, ressemblant à un xylophone géant.

<sup>6</sup> En 1985, à l'occasion du centenaire de la CRC, la pose de ce buste avait été inaugurée en présence du président du CICR de l'époque, Samuel Gonard.

## Lundi 9 mars 2020

De bonne heure, nous sommes montés dans le mini-bus en direction de l'**Université pour la Paix**<sup>7</sup>, située dans une vaste réserve naturelle, en moyenne altitude. Après une courte visite du lieu, qui nous a permis d'admirer le cadre et la vue magnifiques, nous avons été accueillis par le recteur, Francisco Rojas, qui nous a conduits dans le très beau parc entourant l'Université pour participer à une cérémonie devant un **buste d'Henry Dunant**! Le rituel de l'hymne national ayant été chanté, la partie officielle continua avec les discours d'Esteban Lemus, membre du Conseil national de la CRC, Roger Durand président de la SHD (accompagné de sa fidèle traductrice, Laura Perez Bertozzi), Wilimey Barría, vice-présidente de la CRP et Ariane Tombet, représentante du CICR. S'en suivit la pose d'une imposante couronne devant le buste et de joyeuses photographies immortalisant la rencontre des Genevois, avec un grand nombre de volontaires de la Croix-Rouge du Costa Rica, dont l'enthousiasme nous a étonnés et réjouis tout au long de notre périple.

Puis, nous nous sommes rendus sur le site du **Monument pour la Paix**, un peu en hauteur au-dessus de l'Université. Dressés sur une colline en pleine nature verdoyante, de massifs piliers dédiés aux artisans de la paix au Costa Rica sont déployés en cercle, avec des citations illustrant leur engagement.

La filiale de la CRC de **Santa Ana** nous attendait ensuite pour la visite de son siège, unique en son genre: bâtiment dressé littéralement en forme d'une croix rouge verticale dont un des bras est posé sur le sol! Dans son centre, nous avons partagé un excellent repas typique costaricien, cuisiné par un couple de volontaires de cette filiale. Son président, Juan Carlos Marin, nous a alors remis à tous des souvenirs, travaillés en bois de sa région. De plus, Edward Vianna, philatéliste panaméen, grand admirateur du fondateur de la Croix-Rouge et ami proche de la CRP, nous a expliqué son travail et sa passion en tant que philatéliste; il a offert à chacun des délégués de la SHD un timbre-poste du centenaire de la CRP joliment encadré et signé par ses soins. La délégation de la Croix-Rouge panaméenne nous a également offert un livre souvenir édité à l'occasion de son centenaire, fêté en 2017.

<sup>7</sup> Issue d'un programme de l'ONU, l'Université pour la Paix est installée sur les cinq continents. C'est le Costa Rica qui a été choisi pour héberger le site américain.

L'étape suivante était le **Siège administratif central de la CRC**, véritable pôle de toute la gestion et des activités de la Croix-Rouge du Costa Rica. De nombreux bureaux, salles de travail, locaux pour le matériel et lieux de formation jouxtent les entrepôts où sont stationnés et révisés les véhicules et le matériel d'intervention. Nous avons chacun à notre tour été invités à signer une fresque murale représentant le fondateur de la Croix-Rouge, dessinée par un artiste du pays ; il est d'usage que tous les visiteurs qui se rendent au siège y mettent leur griffe.

Dans la cour était montée une tente abritant les organisateurs, les professionnels du Siège et de nombreux volontaires, tous en uniforme. Directeur général des lieux, Idalberto González, a décrit les différents services de la Croix-Rouge œuvrant au Costa Rica. Puis Roger Durand, toujours fidèlement traduit par Laura, relata les traits marquants des biographies sur Henry Dunant et sur Gustave Moynier. L'auteur enfin passa le micro au traducteur, Lester Martinez, pour un mot explicatif sur son travail de traduction.

Retour à l'hôtel, et dîner sur place. Sans oublier l'incontournable résumé de la journée destiné à préparer l'étape suivante, sous la houlette énergique et bienveillante de Dyanne.

## **Mardi 10 mars 2020**

Petit-déjeuner à l'hôtel, puis départ en direction des **Archives nationales** où nous étions attendus par une vingtaine de personnalités. Le chef de la coopération internationale du ministère de Culture et de la Jeunesse, Javier Carvajal, et la vice-ministre de la Culture, Alejandra Hernandez, nous y ont accueillis. Le directeur des Archives nationales, Alexander Barquero, nous a relaté l'histoire du bâtiment, puis le président de la CRC, Glauco Ulises Quesada a pris la parole, ainsi que le chef de la coopération internationale du ministère de la Culture. Après le dévoilement du **Bouclier bleu**, emblème de protection du patrimoine culturel, selon la *Convention de La Haye* de 1954, nous avons eu le privilège de visiter une partie des archives<sup>8</sup>. Enfin,

<sup>8</sup> Incident remarquable, le directeur des Archives nationales signala que le document officiel reconnaissant la Croix-Rouge du Costa Rica avait disparu. Membre honoraire de l'Assemblée du CICR et distingué historien, François Bugnion proposa alors de faire une démarche auprès du CICR, gardien des adhésions des Sociétés nationales, en vue de l'envoi d'un fac-similé de ce document historique.

le photographe officiel de la Croix-Rouge du Costa Rica procéda aux interviews de François Bugnion, de Roger Durand, de Cécile Dunant et de Glauco Ulises Quesada.

Déplacement ensuite vers le **Collège des avocats et avocates** où nous étions attendus par le président, Alvaro Sanchez, pour une session extraordinaire de la *Commission costaricienne de Droit international humanitaire*. Après un tour de table pour les présentations, nous avons eu un exposé fort intéressant de François Bugnion sur le droit international humanitaire qui inclut désormais la protection de biens culturels.

Nous sommes alors descendus à l'aula du collège, vaste salle qui s'est rapidement remplie pour l'évènement officiel: le **lancement des biographies en espagnol**.

Tout d'abord, Milton Chaverri a retracé la genèse de l'idée et le déroulement des étapes en vue d'une coédition des biographies avec la Croix-Rouge nicaraguayenne qui, pour des raisons indépendantes de sa volonté, a dû abandonner le projet au profit de son homologue costaricien. En quelques mois, la nouvelle formule a pris corps, de sorte que nous étions réunis ici pour célébrer l'évènement. Cécile Dunant a parlé au nom de la famille, puis les deux auteurs se sont exprimés, l'un après l'autre, sur le parcours et la vie des deux principaux fondateurs du Mouvement humanitaire; signalons que le traducteur, Lester Martinez, fit alors office d'interprète avec un brio qui déclencha les applaudissements de l'auditoire. Autre temps fort: nous avons été présentés à l'ambassadeur de Suisse au Costa Rica, Mirko Giulietti (lui-même ancien délégué du CICR) qui s'est déclaré enchanté d'apprendre tant d'éléments flatteurs sur deux de ses concitoyens, Dunant et Moynier, désormais célèbres dans son pays de mission.

Pour couronner cette brillante séance et **clôturer** cet intense voyage d'étude, un magnifique **apéritif dînatoire** nous attendait tous dans la grande salle du collège. Milton Chaverri en a profité pour remettre un certificat de reconnaissance à certains volontaires de la CRC, les remerciant de leur dévouement et du travail effectué à l'occasion de notre venue, permettant ainsi le succès de ces quelques jours inoubliables passés au Costa Rica. Dans une ambiance de fête, Roger Durand, toujours traduit par ses fidèles traducteurs, souligna la performance de l'imprimerie Mundo Creativo et proposa aux fans de bibliophilie rubricrucienne, plusieurs pages in-folio de la maculature des couvertures de ces deux biographies: succès inattendu (stock



bientôt épuisé), qui fut suivi de séances de dédicaces, selfies et autres photos de groupe. Véritable apothéose pour les délégués de la SHD et, nous l'espérons, pour nos hôtes de la Croix-Rouge du Costa Rica qui nous ont si bien reçus.

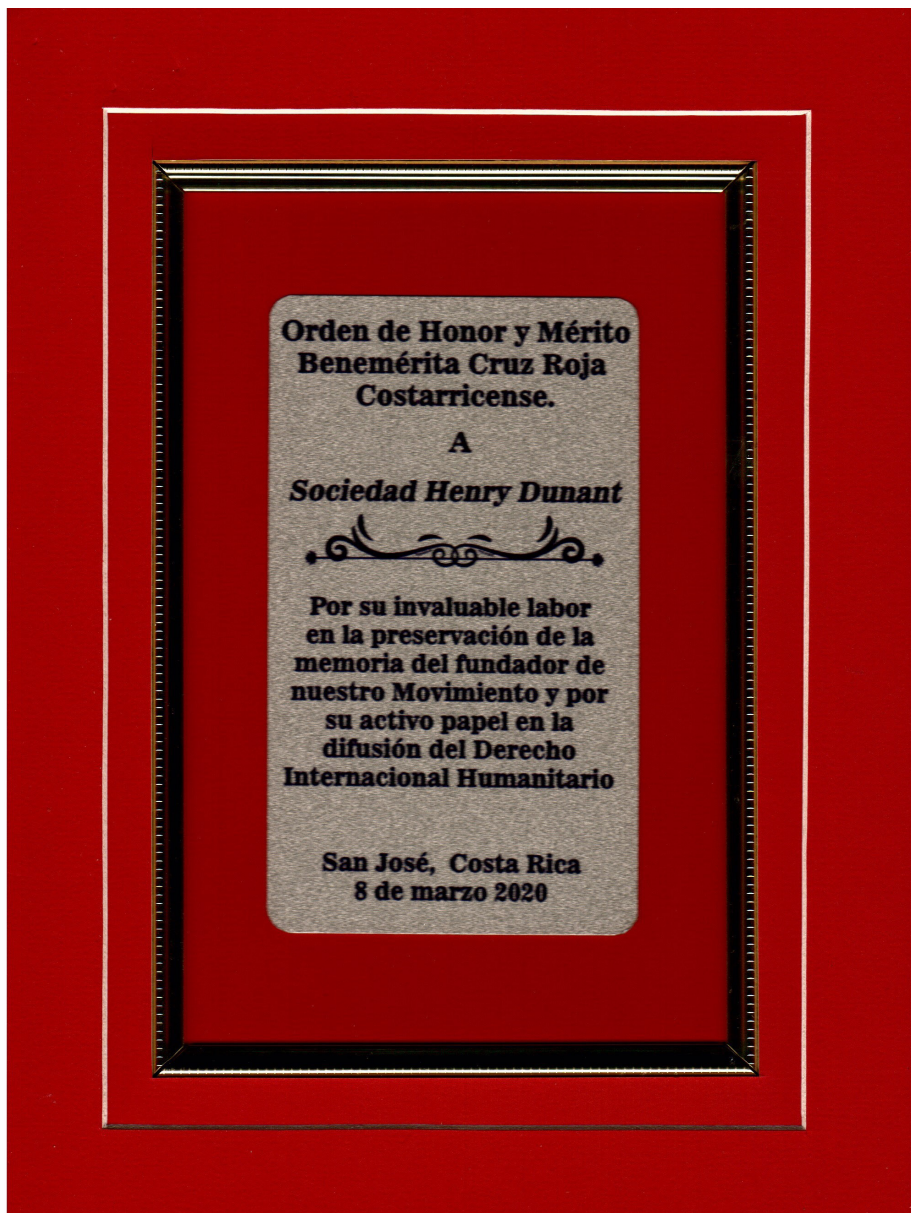
De retour à l'hôtel *Crown Plaza*, il est passé 22 heures, de sorte que le patron du restaurant dégage spécialement deux tables: l'une pour se restaurer sobrement, l'autre pour que Roger Durand et François Bugnion accompagnés de Dyanne Marengo et de sa mère Vivian Gonzalez puissent entre autres, signer les dernières biographies destinées aux volontaires n'ayant pas encore reçu leurs exemplaires et organiser la répartition du stock des biographies entre San José, Managua et Genève.

Une autre surprise aussi massive que stimulante attendait les auteurs, la signature de plusieurs centaines de diplômes qui allaient être décernés à tous les volontaires et collaborateurs de la Croix-Rouge du Costa Rica ayant contribué à la réussite de ces quatre magnifiques journées.

Restait le stock des biographies réservées à l'Europe. Une cinquantaine dans la valise de Cécile (Lester restant deux jours de plus au Costa Rica) et une petite centaine répartie entre François et Roger.

### **Mercredi 11 mars 2020**

De bonne heure, Cécile quittait le Costa Rica pour le Guatemala. Puis, Roger et François après un lever en douceur, valises bouclées et petit déjeuner avalé, et toujours pris en charge par les volontaires de la Croix-Rouge, sont conduits à l'**aéroport de San José** pour une arrivée prévue dans la matinée du jeudi 12 mars à Genève. Alors que la pandémie commence à alarmer les autorités genevoises, pour Cécile et Lester, les aventures n'étaient pas finies...



Diplôme décerné à la Société Henry Dunant  
relatif à la médaille d'or 2020 de la Croix-Rouge du Costa Rica

## **Théodore Maunoir, un fondateur modeste et relativement effacé, mais qui n'en a pas moins joué un rôle décisif lors de la naissance de la Croix-Rouge<sup>1</sup>**

François Bugnion

Monsieur le Président,

Mesdames et Messieurs,

Chers Amis,

Au nom du Comité international de la Croix-Rouge, je souhaite avant toute chose vous féliciter très chaleureusement pour l'organisation de ce colloque. Je tiens aussi à excuser M. Maurer, président du CICR, qui est retenu par d'autres obligations. Il m'a chargé de le représenter et de vous transmettre ses chaleureux messages.

Des cinq fondateurs du Comité international de la Croix-Rouge et de la Croix-Rouge tout entière – Henry Dunant, Gustave Moynier, le général Dufour, les docteurs Appia et Maunoir – Théodore Maunoir est sans conteste celui dont la vie et l'œuvre sont les moins bien connues, non seulement parce que sa carrière au service du CICR fut interrompue par un décès prématuré le 26 avril 1869, il y a, jour pour jour, 150 ans, mais aussi en raison du tempérament discret et relativement effacé de l'éminent praticien.

Et pourtant, sa contribution à l'œuvre commune n'en est pas moins importante. En effet, dès la première réunion du Comité, le 17 février 1863, Théodore Maunoir souligne la nécessité de ne pas s'adresser

<sup>1</sup> Allocution prononcée en ouverture du colloque *Sur les traces de Théodore Maunoir, 1806-1869*, tenu le 26 avril 2019. Voir supra page 27. (ndl)

seulement aux souverains, aux ministres et aux généraux, mais aussi de faire appel à l'opinion publique. « Il serait bon, dit-il, que le comité entretînt une agitation, si l'on peut s'exprimer ainsi, pour faire adopter nos vues par tout le monde, en haut et en bas, chez les souverains de l'Europe comme dans les populations ».<sup>2</sup> Il a contribué ainsi à l'enracinement de la nouvelle institution dans les esprits et dans les cœurs des populations. Toutes celles et tous ceux qui s'efforcent aujourd'hui de faire mieux connaître le droit international humanitaire et les *Principes fondamentaux* de la Croix-Rouge sont en quelque sorte ses héritiers spirituels.

Si on lit attentivement le procès-verbal de la Conférence d'octobre 1863, qui donna naissance à la Croix-Rouge, c'est sans conteste Théodore Maunoir qui sauva du naufrage le projet du Comité, qui faisait l'objet d'une attaque en règle de la part des délégués français. Grâce à un discours marqué au sceau du bon sens, de l'intelligence et de l'humour,<sup>3</sup> il parvint à renverser le cours de la Conférence, qui était sur le point de déboucher sur un échec, souhaité par les délégués français et par le maréchal Randon, ministre de la Guerre de Napoléon III. Son intervention permit de remettre le navire à flot. A la suite de cette intervention, la Conférence reprit l'examen du projet du Comité et conclut avec l'adoption de dix *Résolutions* qui devaient constituer, pour plus de soixante ans, le cadre statutaire de la Croix-Rouge.

Parmi les membres du Comité, Théodore Maunoir était, à ma connaissance, le seul qui parlât couramment l'anglais. Il avait fait une partie de ses études en Angleterre et sa seconde épouse était américaine. Cela lui donna une ouverture vers le monde anglo-saxon extrêmement utile. C'est ainsi qu'il rédigea une importante notice sur l'activité de la *Sanitary Commission*, une société de secours volontaire qui joua un rôle de premier plan lors de la guerre de Sécession, suppléant dans une large mesure des services de santé officiels quasiment inexistant, tout au moins durant les premiers mois du conflit.

<sup>2</sup> *Procès-verbaux des séances du Comité international de la Croix-Rouge, 17 février 1863 - 28 août 1914*, édités par Jean-François PITTELOU avec la collaboration de Caroline BARNES et de Françoise DUBOSSON, Genève, CICR et Société Henry Dunant, 1999, p. 18.

<sup>3</sup> *Compte rendu de la Conférence internationale réunie à Genève les 26, 27, 28 et 29 octobre 1863 pour étudier les moyens de pourvoir à l'insuffisance du service sanitaire dans les armées en campagne* (Extrait du *Bulletin*, n° 24, de la Société genevoise d'utilité publique), Genève, Imprimerie Jules-Guillaume Fick, 1863, pp. 72-76.

Inutile de dire que le CICR s'est empressé de publier cette notice à la veille de la Conférence diplomatique d'août 1864, qui était appelée à donner force de loi au projet de la première Convention de Genève.<sup>4</sup> Pouvait-on en effet trouver plus éclatante démonstration que le projet du Comité n'était pas une chimère, puisqu'il avait déjà trouvé – par anticipation – un début d'application aux Etats-Unis ?

Enfin – et c'est en définitive peut-être le plus important – les procès-verbaux du CICR montrent que tout en étant constamment d'une irréprochable loyauté envers l'institution, Théodore Maunoir n'a jamais sacrifié son indépendance d'esprit ni sa liberté de jugement vis-à-vis de ses collègues et, notamment, vis-à-vis de Gustave Moynier, président du CICR de 1864 à 1904.

Ayant personnellement siégé durant de nombreuses années au sein d'organes collégiaux – la Direction puis l'Assemblée du CICR, soit l'organe exécutif et l'organe faîtière de l'institution – j'ai appris à me méfier des trop belles unanimités et j'ai constaté que c'est souvent la voix discordante qui permet de rappeler l'information décisive à laquelle personne n'avait jusque-là voulu prêter attention ou d'attirer le regard sur un risque que personne n'avait voulu voir. L'histoire a hélas enregistré de nombreux exemples d'unanimité dans l'erreur. Cette voix discordante au sein du Comité, cette voix qui oblige à se remettre en question, c'est souvent Théodore Maunoir qui a su l'élever. Honneur lui soit rendu !

Pour tous ces motifs, je tiens à féliciter très chaleureusement les organisateurs de ce colloque. Nul doute qu'il permettra de tirer Théodore Maunoir d'un injuste oubli et de lui rendre la place qui lui revient dans l'histoire du CICR et dans celle de la Croix-Rouge tout entière. Je vous souhaite plein succès pour la suite de vos travaux, auxquels je me réjouis de prendre part.

Permettez-moi, si vous le voulez bien, de saisir l'occasion qui m'est ainsi donnée de rappeler également la mémoire d'un arrière-petit-fils de Théodore Maunoir, Jean-Pierre Maunoir, qui a, lui aussi, fidèlement servi le CICR, comme délégué, comme chef de délégation, comme

<sup>4</sup> Théodore MAUNOIR, « Note sur l'œuvre des comités de secours aux États-Unis d'Amérique », in *Secours aux blessés, Communication du Comité international faisant suite au compte rendu de la Conférence internationale de Genève*, Genève, Imprimerie Jules-Guillaume Fick, juin 1864, pp. 179-187.

délégué-général et enfin comme directeur des Opérations puis comme directeur du Personnel. J'ai eu l'occasion, comme jeune collaborateur, de le rencontrer et de travailler brièvement avec lui, aussi bien sur le terrain qu'au siège de l'institution. De son arrière-grand-père, il avait hérité de la brillante intelligence, tout en finesse, de la modestie et d'une touche d'humour toute britannique.

Enfin je ne voudrais pas conclure sans féliciter très chaleureusement la Société Henry Dunant et son président, Roger Durand, pour plus de quarante-cinq années d'activité inlassable en vue d'étudier et de faire mieux connaître la vie et l'œuvre d'Henry Dunant, celle des autres fondateurs du CICR, ainsi que l'histoire des premières années de la Croix-Rouge.

Commentant la publication de 1904 de Gustave Moynier intitulée *Rappel succinct de l'activité déployée par le Comité international de la Croix-Rouge pendant les quarante premières années de son existence*, Pierre Boissier, éminent historien du CICR, ne relève dans cet ouvrage qu'une seule lacune: « Moynier ne dit pas combien de fois il aurait pu remplacer le mot Comité par le mot *je* ». <sup>5</sup> Pierre Boissier souligne par-là combien l'activité du CICR se confondait alors avec celle de son président.

Sans sous-estimer les contributions des autres membres de la Société Henry Dunant, on pourrait sans doute faire la même remarque pour celle-ci, dont l'activité s'est largement confondue au fil des années avec celle de son président. Qu'il en soit chaleureusement félicité.

Je vous remercie.

François Bugnion  
Membre honoraire  
du Comité international  
de la Croix-Rouge

<sup>5</sup> Pierre BOISSIER, *Histoire du Comité international de la Croix-Rouge, De Solférino à Tsushima*, Paris, Plon, 1963 (réédition par procédé photomécanique, Genève, Institut Henry-Dunant, 1978), p. 463.

## Gustave Moynier

L'Institut de droit international, 1874  
La guerre des Balkans, 1875 - 1878<sup>1</sup>

André Durand<sup>†</sup>

Dans ses souvenirs sur le voyage qu'il fit en septembre 1873, en Belgique, Gustave Moynier a rappelé l'excellent accueil que lui réservèrent le père de Rolin-Jaequemyns et le bourgmestre, comte de Kerchove, et sa rencontre avec la baronne de Crombrugghe, sœur du bourgmestre, qui s'était dévouée auprès des blessés pendant la guerre franco-allemande<sup>2</sup>. Il fut invité par Rolin-Jaequemyns à visiter son domaine de Minderhout, en Campine. « Quelques jours passés au sein de cette solitude, écrit Gustave Moynier, dans le cercle charmant de la famille de mon hôte, m'ont laissé une impression aussi douce qu'inoubliable. Je m'y trouvais en même temps qu'un agronome distingué, M. Jaequemyns, père de Mme Rolin, l'un des plus chauds partisans de la résurrection de la Campine, qui voulut bien me donner sur place d'excellentes leçons d'économie rurale<sup>3</sup> ».

<sup>1</sup> Avec cette première partie du chapitre XXI, nous poursuivons ici la publication d'une ample biographie de Gustave Moynier que feu André DURAND, ancien délégué et historien du CICR, nous a laissée sous la forme de quelque 800 pages dactylographiées. Voir les *Cahiers du centenaire*, n° 2-9, Genève, Association Henry Dunant + Gustave Moynier: 1910-2020, parus entre 2007 et 2010; les *Cahiers de Genève humanitaire*, n° 1-10, 2010-2017; les *Bulletins de la Société Henry Dunant*, 2017-2019, n° 25, 26 et 29.

<sup>2</sup> Voir dans le *Bulletin international*, octobre 1871, n° 9, pages 16-20, le compte rendu du livre de la baronne de CROMBRUGGHE, *Journal d'une infirmière pendant la guerre de 1870-1871*, Bruxelles, 1871.

<sup>3</sup> Gustave MOYNIER, *Réminiscences*, page 30; manuscrit, Archives du CICR (ACICR), fonds Moynier.

Dans sa réponse à Rolin-Jaequemyns sur les projets des statuts d'un Institut de droit international (IDI), Gustave Moynier, tout en attribuant à la ville de Gand la priorité pour la tenue de la séance constitutive, n'avait pas manqué de plaider la cause de sa ville natale,

*Qui a déjà porté bonheur, écrit-il, à deux tentatives importantes : la Convention de Genève de 1864 et l'arbitrage de l'Alabama. Néanmoins je crois que Genève devrait être réservée pour une section subséquente, attendu que la première assemblée exigera des travaux préparatoires exceptionnels, pour lesquels il est très désirable que l'on puisse utiliser l'organisation de la Revue de droit international que vous mettez si obligeamment à notre service<sup>4</sup>.*

La proposition de Moynier ayant été retenue, c'est la ville de Genève qui fut désignée pour recevoir, après la séance fondatrice de Gand, la première session de l'Institut. La réunion eut lieu dans la salle historique de l'Alabama, mise à la disposition du Congrès par le Conseil d'Etat. La session, présidée par Mancini<sup>5</sup> s'ouvrit le 31 août 1874. Antoine Carteret, président du Conseil d'Etat, et Michel Chauvet, conseiller d'Etat, apportèrent aux congressistes le salut des autorités.

L'Institut de droit international n'était pas le seul à se préoccuper des règles juridiques dans la conduite de la guerre. En février 1874, le *Comité exécutif international pour l'Amélioration du sort des prisonniers de guerre*, créé sur l'initiative d'Henry Dunant, qui en était le secrétaire international, convoqua un congrès préparatoire et proposa la réunion à Paris, pour le 4 mai 1874, d'une Conférence diplomatique qui aurait à légiférer sur le traitement des prisonniers. Mais ce dernier projet se trouva dépassé lorsqu'en avril de la même année le tsar Alexandre II proposa la réunion à Bruxelles d'une Conférence destinée à fixer les règles qui « serviraient à diminuer autant que possible les calamités des conflits internationaux en précisant les droits et les devoirs des armées en temps de guerre ». Le congrès s'ouvrit à Bruxelles le 27 juillet 1874<sup>6</sup>.

<sup>4</sup> Gustave Moynier à Rolin-Jaequemyns, 7 avril 1873 ; ACICR, fonds Moynier, registre de copies de lettres expédiées, page 13.

<sup>5</sup> Pascal Stanislas Mancini, né à Castelbaronia en 1817. Juriste et homme d'Etat italien, député du Parlement, ministre de la Justice (mars 1876), professeur de droit international et président de la Faculté de jurisprudence à l'université de Rome.

<sup>6</sup> Voir à ce sujet Danièle BUJARD, « La Convention de Genève de 1864 et la Conférence de Bruxelles de 1874 », *RICR*, octobre 1974, pages 584-594 et



Gustave Moynier fut naturellement vivement intéressé par un projet qui rencontrait si parfaitement ses propres préoccupations. Mais il s'inquiéta de voir que l'ordre du jour du congrès comportait un projet de révision de la *Convention de Genève*, projet dont la rédaction ne représentait pas, à ses yeux, un progrès sur les termes du traité en vigueur, et qui risquait même d'en compromettre l'application. D'où sa réaction, qu'il rappelle ainsi dans ses mémoires :

*Dès que je pus me procurer le projet russe qui allait être discuté je fus frappé de ses imperfections et les signalai au Conseil fédéral. J'envoyai en même temps à ce corps un contre-projet, qui fut mis entre les mains du plénipotentiaire suisse, le colonel Hammer, pour être utilisé par lui au besoin.*

*Je m'alarmais aussi de ce que la Convention de Genève englobée dans le programme russe, risquait de perdre son existence propre, si on la rendait ainsi solidaire d'un tout dont l'adoption n'était rien moins que certaine<sup>7</sup>.*

Le Comité international adressa alors une circulaire aux Sociétés nationales de la Croix-Rouge, leur demandant d'intervenir auprès de leurs gouvernements pour que l'examen de la *Convention de Genève* soit ajourné, ou à défaut que le congrès de Bruxelles reprenne la substance des articles additionnels de 1868<sup>8</sup>. Le baron Jomini, président de la Conférence, en donna lecture dans une des séances. Le Congrès renonça alors à inscrire dans ses travaux la révision de la *Convention de Genève*, se bornant à renvoyer au texte de la *Convention*, «sauf modification dont celle-ci pourrait être l'objet».

L'Institut de droit international avait mis à l'ordre du jour de ses travaux une étude minutieuse de la *Déclaration de Bruxelles sur les lois de la guerre*, et chargé une commission (quatrième commission) de présenter à ce sujet son avis et des propositions supplémentaires. Gustave Moynier, qui faisait partie de cette commission, présenta le rapport. L'Institut, réuni en session à La Haye du 25 au 31 août 1875, proposa

novembre 1974, pages 639-649, ainsi que Yvonne de POURTALES et Roger DURAND, « Henry Dunant promoteur de la Conférence de Bruxelles de 1874, pionnier de la protection diplomatique des prisonniers de guerre », *RICR*, n° 674, février 1975, pages 71-96.

<sup>7</sup> Gustave MOYNIER, *Réminiscences*, pages 32-33; ACICR, fonds Moynier. Gustave Moynier ne participait pas au Congrès de Bruxelles de 1874.

<sup>8</sup> CICR, 30<sup>e</sup> *Circulaire*, 20 juin 1874.

quelques améliorations dans les domaines qui lui paraissaient incomplets ou vagues, tout en reconnaissant, « quant au fond », la valeur de la *Déclaration*<sup>9</sup>.

La révision des lois de la guerre ou la conclusion de nouveaux traités internationaux n'était pas alors d'un intérêt purement théorique. Au moment où l'Institut tenait ses assises, la zone des Balkans dominée par la Turquie était le théâtre de graves affrontements. L'insurrection de l'Herzégovine et de la Bosnie en juillet 1875, le soulèvement en Bulgarie, la guerre de la Serbie et du Montenegro contre la Turquie en juillet 1876, rompaient l'équilibre de l'Europe dans sa partie la plus fragile, alors que la violence des combats, la sévérité de la répression montraient qu'en dépit des prescriptions de la *Convention de Genève* et des propositions de la Conférence de Bruxelles, la guerre restait le domaine de l'arbitraire et de la cruauté. Le 24 avril 1877, après des négociations infructueuses, le tsar Alexandre II, allié des Roumains, des Serbes et des Monténégrins, déclara la guerre à la Turquie.

Gustave Moynier réagit aussitôt. Le 7 mai, il dit à Bluntschli son inquiétude et proposa une déclaration publique de l'Institut de droit international :

*Je me préoccupe beaucoup de ce qui va se passer en Orient au point de vue de l'observation (ou plutôt de l'inobservation) des lois de la guerre. Pour la Convention de Genève, je fais tout mon possible, dans ma petite sphère, pour qu'elle soit respectée, sans espérer beaucoup de résultat de mes démarches. Mais pour les autres points de la Déclaration de Bruxelles (où la Turquie était représentée), qu'en adviendra-t-il? L'Institut ne pourrait-il pas se rendre utile dans cette circonstance par une démarche publique, ne fût-ce que pour dire bien haut que l'on a l'œil ouvert sur la conduite des belligérants? Une convocation ad hoc de la Commission spéciale chargée de suivre ce qui concerne la Déclaration de Bruxelles ne serait-elle pas opportune? Je vous rends attentif à ce point qui me paraît important comme moyen pour l'Institut de se rendre utile tout en s'affirmant et sans sortir ce me semble de son domaine (Statuts, art. 1. §50.) Si vous approuvez mon projet il faudrait agir sans retard pour que notre intervention soit préventive*

<sup>9</sup> Voir l'*Annuaire de l'Institut de droit international*, 1<sup>e</sup> année, 2<sup>e</sup> partie, pages 133-138.

*et n'ait pas l'air d'un blâme adressé a posteriori aux belligérants. Je suis prêt quant à moi à partir pour Heidelberg si vous y convoquez la commission*<sup>10</sup>.

Bluntschli donna aussitôt son accord, et proposa que Rolin-Jaequemyns se joignît à eux pour préparer le manifeste. Moynier se rendit alors à Heidelberg, où il arriva le 19 mai. Il était accompagné par son père, et profita du voyage pour rendre visite à son fils Adolphe, qui apprenait l'allemand chez le pasteur Anthes, à Bensheim, près d'Heidelberg. Au-paravant il avait adressé à Bluntschli un projet de rédaction du manifeste, avec ce commentaire: « Si je n'avais pas eu à faire parler l'Institut, j'aurais cherché à mettre plus de chaleur dans mon style, mais il m'a paru que dans notre bouche tout ce qui sentirait l'exaltation à un degré quelconque serait déplacé, et que nous devons nous contenter de dire les choses avec dignité et mesure<sup>11</sup> ».

Les trois rédacteurs s'étaient mis d'accord sur le texte définitif, Moynier, soucieux, comme il l'avait écrit à Bluntschli, d'agir sans retard, proposa que le document fût aussitôt publié, sans consultation préalable des membres de l'Institut. C'est ce qu'indique une note publiée dans l'*Annuaire de l'Institut de droit international* en préambule au manifeste :

*Bien que l'Institut ne fût pas en session au début de la guerre de 1877 entre la Russie et la Turquie, le bureau, sur l'initiative d'un membre de l'Institut, M. Moynier crut devoir prendre sur lui de publier le document suivant rédigé à Heidelberg par MM. Bluntschli, Moynier et Rolin-Jaequemyns et approuvé ensuite par MM. E. de Parieu et Asser*<sup>12</sup>.

<sup>10</sup> Moynier à Bluntschli, 7 mai 1877, Zentralbibliothek Zürich ; fac-similé, BGE. L'article 1, § 50, des statuts de l'Institut, exprimait ainsi l'un de ses objectifs : « De travailler, dans les limites de sa compétence, soit au maintien de la paix, soit à l'observation des lois de la guerre ».

<sup>11</sup> Ibidem, 16 mai 1877.

<sup>12</sup> *Annuaire*, 2<sup>e</sup> année, 1878, pages 132-137. En réponse au manifeste de l'Institut de droit international, la Société ottomane du Croissant-Rouge publia un mémoire qui contestait les accusations qu'il contenait à l'égard de la conduite des armées turques, et déclarait que l'Empire ottoman avait pris soin, dès le début des hostilités, d'assurer dans ses armées le respect des lois de la guerre. Voir *Bulletin international des Sociétés de secours*, 9<sup>e</sup> année, janvier 1878, pages 109-112.

Le manifeste fut publié le 28 mai 1877, sous le titre : *Les lois de la guerre. - Appel aux belligérants et à la presse*. Il commence par un exposé de l'état actuel des lois de la guerre, positives ou coutumières : la *Déclaration de Paris* de 1866 concernant la course et le blocus ; la *Convention de Genève* de 1864 relative à la protection des militaires blessés, et les articles additionnels de 1868, non ratifiés, mais adoptés comme *modus vivendi* par les belligérants dans la guerre de 1870 ; la *Déclaration de Saint-Petersburg* de 1868 interdisant l'usage des projectiles explosibles ; enfin et surtout la *Déclaration de Bruxelles* de 1874, non ratifiée mais qui doit être considérée, dit le manifeste, comme l'expression raisonnable des obligations que la conscience juridique des peuples européens impose aujourd'hui aux armées belligérantes comme aux populations envahies. Le manifeste donnait ensuite la substance des règles qui devraient être observées dans la conduite de la guerre, envers les parlementaires, les militaires hors de combat et les populations civiles, demandait que des instructions fussent données aux armées concernant ces règles, et concluait :

*Nous savons combien il est difficile d'avoir toujours devant les yeux, au milieu des périls de la guerre, les prescriptions rigoureuses de l'humanité. Le soldat excité par l'ardeur du combat, par l'enivrement de la victoire, par une résistance aux abois, par le sentiment de sa propre conservation, n'est que trop naturellement porté à violer, sans réflexion comme sans scrupule, les règles de modération qu'il approuvait pleinement quand il était de sang-froid. Mais le but suprême du droit, qui est de maintenir entre les hommes des relations humaines, n'en doit pas moins dominer la guerre elle-même. Cette vérité ne saurait être rappelée avec trop d'insistance à ceux qui gouvernent les peuples ou commandent les armées.*

*C'est dans cette pensée que nous invitons les journaux des Etats belligérants comme ceux des pays neutres à accorder leur publicité au présent appel. Ils nous aideront ainsi à dissiper les derniers restes de ce préjugé barbare et funeste que « dans la guerre tout est permis ! » Ils contribueront à répandre la connaissance et la pratique des véritables principes du droit des gens<sup>13</sup>.*

Réunie à Zurich du 10 au 13 septembre 1877, l'assemblée de l'Institut de droit international ratifia à l'unanimité la rédaction et la publication de la circulaire, décida de la compléter par une déclaration nouvelle,

<sup>13</sup> Ibidem, page 136.

favorable à l'application des lois de la guerre dans le conflit d'Orient et chargea Gustave Moynier et Rolin-Jaequemyns de la rédiger. Le projet des deux rapporteurs fut adopté par l'assemblée et publié le 17 septembre.

Par cette nouvelle circulaire, l'Institut, tout en réitérant les termes du manifeste du 28 mai, s'inquiétait de savoir dans quelle mesure les belligérants avaient instruit les combattants de leurs armées respectives des termes des conventions en vigueur et des prescriptions du droit des gens, et demandait aux belligérants de compléter ou de renforcer les mesures propres à en assurer le respect :

*De part et d'autre, les belligérants s'accusent de méconnaître les lois de la guerre. Chaque jour nous apporte le récit détaillé de nouvelles horreurs. Malheureusement, s'il faut reconnaître que la plupart de ces faits honteux pour notre siècle, alarmants pour l'avenir, ne sont que trop réels, les moyens de rechercher la vérité au sujet de chaque cas en particulier font le plus souvent défaut.*

*Il ne peut donc s'agir pour l'Institut de se livrer à une enquête impossible, sur un nombre chaque jour croissant d'allégations passionnées. Mais il est une autre question qu'une assemblée de jurisconsultes, fondée pour « favoriser le progrès du droit international », a le devoir de se poser et les moyens de résoudre. C'est celle de savoir jusqu'à quel point des mesures ont été prises par les belligérants pour assurer, autant que possible, la connaissance des lois de la guerre par leurs armées respectives.*

L'Institut n'admettait pas que le fait de rejeter la responsabilité de cruautés avérées sur des troupes irrégulières fut une excuse valable.

*Si ces troupes sont absolument incapables de se conduire comme des êtres humains et raisonnables, le fait seul de les employer est, comme l'enseigne depuis longtemps l'unanimité des auteurs, une infraction grave aux lois de la guerre. Si cette incapacité absolue n'existe pas, c'est aux belligérants qui utilisent leurs services à les régulariser.*

Le manifeste demandait en conclusion « que les lois et coutumes de la guerre, à formuler par traités, soient par cela même considérées comme placées sous la sauvegarde des Etats européens, et que ceux-ci, en vue d'éclairer l'opinion, développent, s'il se peut, l'institution des attachés militaires de suivre les armées belligérantes et de renseigner

leurs gouvernements sur les infractions graves qu'ils constataient contre les lois de la guerre ». Il demandait en outre que les divers gouvernements prennent les mesures nécessaires pour porter les lois et coutumes de la guerre à la connaissance individuelle des officiers et des soldats, et proposait que chaque officier signe, avant d'entrer en campagne, un procès-verbal constatant que lecture lui a été donnée d'une instruction dans ce sens, et qu'il en a reçu un exemplaire<sup>14</sup>.

Tout en participant aux travaux de l'Institut de droit international, Gustave Moynier n'avait pas manqué de faire entendre la voix du Comité international de la Croix-Rouge. Il se trouvait en effet parmi les responsables des deux organismes qui traitaient, d'une part, des lois de la guerre (l'Institut du droit international) et d'autre part, du droit humanitaire proprement dit (le CICR). Il pouvait donc agir simultanément dans ces deux domaines, en ajoutant aux tentatives de l'Institut pour mettre fin aux violations du droit dans la guerre des Balkans toute l'autorité du Comité dans le domaine de la Croix-Rouge<sup>15</sup>.

Mais les possibilités d'intervention du Comité international étaient limitées, non seulement par la violence des antinomies ethniques, politiques et religieuses, mais aussi par le fait que les provinces en rébellion, considérées par la Porte ottomane comme des provinces vassales ou tributaires, n'ayant pas, en droit international, l'indépendance politique, n'avaient pas encore adhéré en leur propre nom à la *Convention de Genève*, et ne possédaient donc pas de Sociétés de Croix-Rouge autonomes. Le 29 novembre 1875, le Montenegro, qui a cette date n'était pas encore entré dans la guerre, notifia au Conseil fédéral son adhésion à la *Convention*, et demanda au CICR l'envoi d'une délégation. Le Comité répondit positivement par l'envoi de trois délégués, le professeur Aloïs Humbert, le docteur Frédéric Ferrière, futur membre du Comité, qui lors de la guerre de 1870 avait été médecin volontaire dans une ambulance badoise, et le pharmacien Charles Goetz, qui se mirent en route le 28 décembre. Ils avaient pour mission d'organiser l'assistance aux blessés et malades réfugiés dans la principauté, de promouvoir la formation d'une Croix-Rouge nationale, et de mener une action d'information et de propagande en faveur de l'œuvre. Les instructions qui leur étaient données précisaient : « Ils useront de toute

<sup>14</sup> Ibidem, pages 158-159.

<sup>15</sup> Sur les interventions du CICR durant la guerre balkanique, on consultera Pierre BOISSIER, *Histoire du Comité international de la Croix-Rouge*, t. I, pages 290-411.

leur influence pour faire prévaloir, dans la guerre actuelle de l'Herzégovine, les principes humanitaires de la *Convention de Genève*». La Société de secours monténégrine fut créée le 15 janvier 1876.

De son côté, la principauté de Serbie, qui avait créé une Société de la Croix-Rouge le 21 janvier 1876, adhéra à la *Convention de Genève* le 24 mars. Mais la Turquie, elle-même partie à la *Convention* depuis 1865 et possédant une Société nationale de secours, ne reconnaissait pas la validité de ces adhésions ni de la formation de ces sociétés. Par sa circulaire du 8 juillet 1876, le Comité international avait néanmoins demandé aux Comités nationaux d'adresser des secours aux Sociétés nationales du Monténégro et de la Serbie.

Le président du CICR a analysé et commenté cette situation et ces difficultés dans une étude qui fut annexée à la *35<sup>e</sup> Circulaire du Comité international*<sup>16</sup>. Les destinées de la *Convention de Genève* pendant la guerre de Serbie. Dans cette analyse, Gustave Moynier exprime tout d'abord l'opinion que le Monténégro et la Serbie possèdent soit une indépendance soit une autonomie qui leur permettent d'adhérer en leur nom propre à la *Convention*. Il pose ensuite la question suivante : « Peut-on dire qu'un Etat, signataire de la *Convention de Genève*, est libre de ne pas mettre ses sujets ou ses vassaux rebelles au bénéfice de cette Convention ? ». Il y répond naturellement par la négative, en avançant cet argument que la *Convention* de 1864 est une sorte de code moral qui engage « en toute circonstance » les Etats signataires. Il développe alors ces arguments dans un texte qui paraît préfigurer les termes de l'article 3 commun aux *Conventions de Genève* de 1949 :

*L'affirmative ne serait pas douteuse si la Convention n'impliquait, pour les gouvernements qui y ont adhéré, que les avantages réciproques, comme ce serait le cas pour un traité commercial ou pour une convention postale. Mais la Convention de Genève est plus que cela. On ne trouve rien dans son texte qui en limite les effets aux puissances contractantes; tous ses articles sont au contraire conçus en termes généraux, comme s'ils étaient l'expression de règles à observer, non pas seulement dans les relations des signataires entre eux, mais en toute circonstance. C'est une sorte de profession de foi humanitaire, un code de morale, qui ne saurait être obligatoire dans certains cas et facultatif dans d'autres...*

<sup>16</sup> CICR, *35<sup>e</sup> Circulaire*, 21 septembre 1876.

Ainsi, constate Gustave Moynier, si dans une guerre internationale

*... tout signataire de la Convention de Genève est moralement tenu de s'y conformer envers un adversaire quelconque, à plus forte raison doit-il en être de même dans une guerre intestine. Les guerres civiles sont généralement plus sanguinaires que les autres, écrit-il, mais plus le mal est grand et plus il est nécessaire de le combattre, et c'est aux gouvernements signataires de la Convention à donner, à leurs ressortissants insurgés, l'exemple de la clémence.*

Il cite à ce propos le précédent de l'Espagne, qui dans la guerre civile de 1872, déclara :

*... qu'elle aurait pour les blessés, les médecins et les ambulances carlistes, tous les égards prescrits par la Convention.*

L'extension du conflit à la Russie, en avril 1877, avait donné au conflit un caractère international non contestable. Le gouvernement russe, qui avait promulgué des instructions précises à ses armées en vue du respect de la *Convention*, déclara officiellement qu'il acceptait la demande de la Turquie, de remplacer le signe de la croix rouge par le croissant rouge dans les unités sanitaires ottomanes, sous réserve de réciprocité en faveur du signe traditionnel. Le Comité international chargea le professeur Adolphe d'Espine, membre du Comité, d'installer à Trieste une Agence internationale de secours, qui fut constituée le 7 juillet 1877.<sup>17</sup>

<sup>17</sup> La suite de cette biographie, restée inédite, sera publiée dans les prochains numéros du *Bulletin de la Société Henry Dunant*.



## Publications nouvelles

Roger Durand

Grâce aux recherches d'un descendant direct de l'énigmatique associé d'Henry Dunant en Algérie, nous avons pu ajouter un titre à notre série de biographies de personnages marquants du mouvement humanitaire. Cette biographie nous a paru d'autant plus intéressante qu'elle se fonde sur des documents où des tiers parlent d'Henry Dunant, en la menaçante année 1866...

### ***Faillite en Algérie***

***Henry Dunant et Heinrich Nick, affairistes protestants***

par **Grégoire HUMBERT**

Préface « Un colosse aux pieds d'argile », par Roger DURAND

Paris et Genève, Société Henry Dunant & Editions Ampelos, « Collection Henry Dunant », n° 44, 2018, 192 pages, isbn 978-2-35618-148-0



Même si nous sortons de notre cadre chronologique, nous avons jugé judicieux d'insérer Marcel Junod dans notre série de biographies dédiées à des personnalités marquantes du mouvement humanitaire. En effet, ce jeune médecin a véritablement créé, sur le terrain, dans le feu de l'action, le profil du délégué du CICR envoyé sur les champs de bataille ou dans des zones en conflits armés.<sup>1</sup>

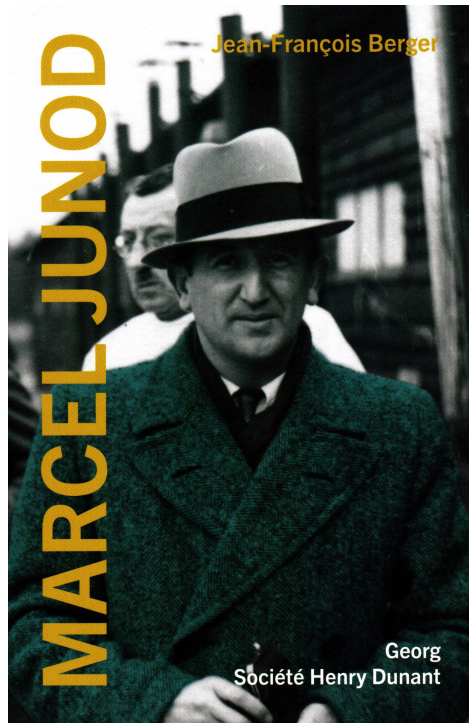
**Marcel Junod, 1904-1961**

par **Jean-François BERGER**

Genève, Société Henry Dunant et Georg Editeur, « Collection Henry Dunant », n° 34, 14 mars 2019, 112 pages, isbn 978-2-88163-096-0.

Travail éditorial : Valérie Lathion

Couverture : Georg Editeur



<sup>1</sup> Voir notamment son livre culte : *Le troisième combattant, de l'ypérite en Abyssinie à la bombe atomique d'Hiroshima*, Lausanne, Librairie Payot, 1947.

Les biographies de Dunant et de Moynier ont été publiées en français, albanais, allemand, anglais, arabe, chinois, coréen, espagnol, italien, japonais, macédonien et serbe. Le russe et l'ukrainien sont en chantier. Actuellement nous pouvons annoncer notre coédition avec la Croix-Rouge d'Ukraine!

**Henry Dunant, 1828-1910**, par **Roger DURAND**

**Gustave Moynier, 1826-1910**, par **François BUGNION**

Kiev, Croix-Rouge ukrainienne et Société Henry Dunant, « Collection Henry Dunant », n° 71 et 72, octobre 2020, 106 et 108 pages  
isbn 978-2-88163-108-8 et isbn 978-2-88163-109-6

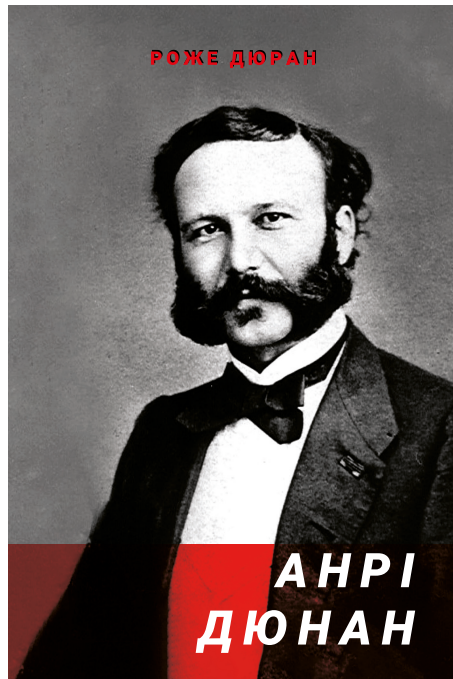
**Traduction en ukrainien par Olena Solomarska**

**Chef de projet : Oleksii Cherednichenko**

Imprimeur : Nesh Format

Tirage 500 exemplaires de chaque

Soutiens financiers : Croix-Rouge danoise et Fédération internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge



Pour commémorer le centenaire de sa fondation, la Fédération internationale a décidé, in extremis à l'occasion de la 33<sup>e</sup> *Conférence internationale* du Mouvement à Genève, du 9 au 11 décembre, de publier une biographie sur son fondateur. En effet, le banquier et philanthrope, qui fut le dynamique président du Conseil de guerre de la Croix-Rouge américaine dès 1917, a joué un rôle décisif dans l'organisation mondiale de la Croix-Rouge en temps de paix.

**Henry Pomeroy Davison, 1867-1922**

par **Melanie OPPENHEIMER** et **Carolyn COLLINS**

Genève, Société Henry Dunant et Fédération internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, 5 décembre 2019, imprimerie Prestige Graphique.

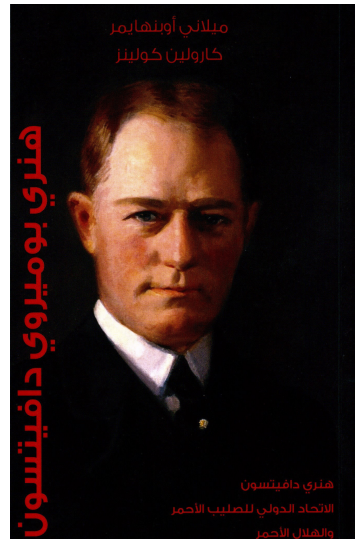
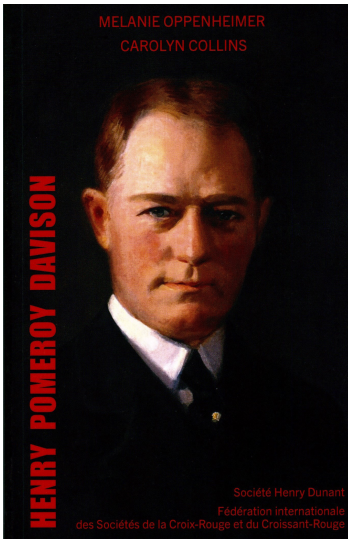
Travail éditorial et couverture: Valérie Lathion.

- Texte original en anglais, n°50 de la « Collection Henry Dunant », 100 pages.

- Traduction en français par **Robert James Parsons**, n° 59, 106 pages.

- Traduction en espagnol par **Zoraida Ballestro de Guerrero**, **Daniel Guerrero** et **Daniela Guerrero**, n° 60, 106 pages.

- Traduction et édition en arabe par **Mohamad ELCHEIKH ALI**, **Zeena MAHJOUR ELHUSEIN**, **Fawzi OUSSEDIK** et **Ekram JABREEN ALTITI**, Croissant-Rouge du Qatar, n° 58, 102 pages.



La Croix-Rouge du Japon nous a contactés pour publier une traduction de la biographie de Gustave Moynier seulement, parce qu'elle a encore un important stock de celle que feu Pierre Boissier avait consacrée à Henry Dunant, il y a bien cinquante ans!

**Gustave Moynier, 1826-1910**

par **François Bugnion**

Tokyo, **Japanese Red Cross Institute for Humanitarian Studies & Japanese Red Cross Academy,**

« Collection Henry Dunant », n° 68, 31 mars 2020, 127 pages

Chef de projet et **traduction en japonais : Taro Hirowatari**

Diffuseur: McKensie Media Japan

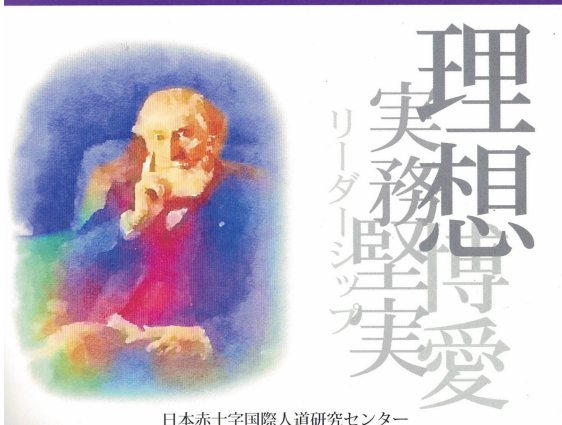
赤十字と国際法の推進者

# ギュスターフ・モアニエ伝

フランソワ・ブニオン 著

廣渡 太郎 訳

アンリー・デュナンの同志として赤十字創設を実現し、赤十字運動とジュネーブ条約の発展を主導した傑出した実務家ギュスターフ・モアニエ。「赤十字の育ての親」ともいえる彼の生涯と業績をたどる本邦初の伝記。



日本赤十字国際人道研究センター

Le lancement des biographies de Dunant et de Moynier en espagnol a donné lieu à une véritable fête, à San José du Costa Rica.<sup>1</sup>

**Henry Dunant, 1828-1910**, par **Roger DURAND**

**Gustave Moynier, 1826-1910**, par **François BUGNION**

« Prologo », par Francesco ROCCA

président de la Fédération internationale

« Avant-propos », par Glauco Ulises QUESADA RAMIREZ

président de la Croix-Rouge du Costa Rica

« Avant-propos », par Oscar GUTIERREZ SOMARRIBA

président de la Croix-Rouge du Nicaragua

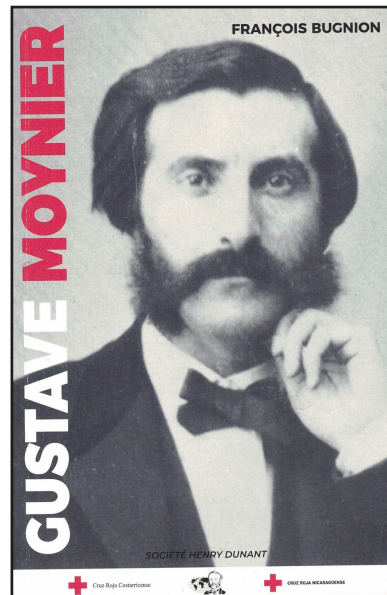
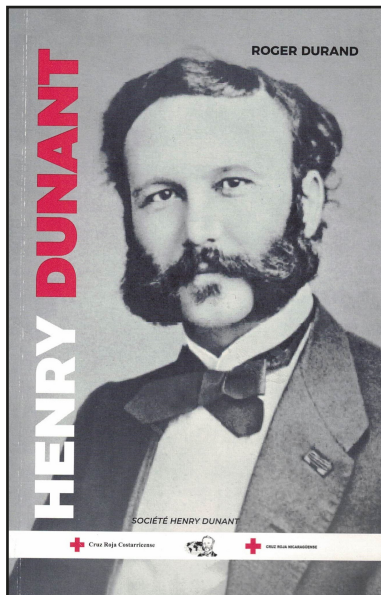
San José, Costa Rica, Cruz Roja Costarricense, Cruz Roja Nicaragüense et Société Henry Dunant, « Collection Henry Dunant », n° 65 et 66, 8 mars 2020, 95 et 94 pages, isbn 978-2-88163-080-4 et isbn 978-2-88163-081-2

Chef de projet et **traduction en espagnol** par **Lester Martinez**

Couverture : Estrellita Carvajal Navarro

Imprimeur : Mundo Creativo, San José

Tirage 1000 exemplaires de chaque



<sup>1</sup> Voir supra le récit de ce voyage d'étude par Cécile Dunant Martinez, pages 62-71.

La très officielle et très diplomatique 33<sup>e</sup> *Conférence internationale* de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge a siégé à Genève en décembre 2019. Pour stimuler un retour aux sources de ses participants, venus des cinq continents, les organisateurs ont confié à Catherine Hubert Girod le soin d'éditer une brochure dynamique sur les lieux de la naissance du Mouvement, à Genève.

S'inspirant notamment de l'*Itinéraire Croix-Rouge*, paru en 1991,<sup>1</sup> l'auteur a créé un *Sentier*, dont la deuxième édition est éditée en collaboration avec la Société Henry Dunant. Comme la première édition de décembre dernier, cet ouvrage est disponible en français, en anglais, en allemand (traduction par Rainer Schlösser) et en espagnol.

***Le sentier humanitaire de la Croix-Rouge***  
***The humanitarian trail of the Red Cross***  
par **Catherine HUBERT GIROD**

Genève, Mouvement international «Le pouvoir de l'humanité. Réunions statutaires de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge» et Société Henry Dunant, 2<sup>e</sup> édition, juillet 2020, 48 pages.



<sup>1</sup> *Itinéraire Croix-Rouge dans la vieille ville de Genève sur les pas d'Henry Dunant / Red Cross historical walk in the footsteps of Henry Dunant*, par Roger DURAND, Genève, Société Henry Dunant et Croix-Rouge genevoise, mai 1991, «Collection Henry Dunant», n° 6, 88 pages.



Samedi 12 septembre 2020, une délégation de la Croix-Rouge du Val de Marne composée de Philippe Garcia-Marotta (président), Hervé Pilet (réfèrent pour l'action internationale) et Philippe Tardy (volontaire) est venue au siège de la Société Henry Dunant pour rapporter les panneaux de l'*Exposition Louis Appia, premier mondialiste de l'humanité* déployée à Alfortville en novembre 2019.

De la part de Kodjo Marcel Agba, Délégué à l'action internationale décentralisée Croix-Rouge togolaise, ils nous ont offert ce buste ciselé dans l'ébène par Athanase Fanou, artiste de Lomé, capitale du Togo, qui s'est inspiré de photographies d'Henry Dunant métamorphosées en trois dimensions.





Lors du bicentenaire de la naissance de Louis Appia, son arrière petit-neveu David Appia<sup>1</sup> a créé un buste en terre qui incarne si bien l'image que nous nous faisons du philanthrope que le Comité éponyme a décidé d'en tirer des exemplaires en bronze.<sup>2</sup>

Pour remercier leur président Roger Durand d'avoir lancé et animé cette commémoration, le sculpteur a repris son œuvre en vue de lui donner une dimension plus ample. Avec la participation de plusieurs membres de la famille, il l'a offert au soussigné qui est très touché de cette superbe attention.<sup>3</sup>

<sup>1</sup> Aujourd'hui, Louis 1 Appia n'a plus de descendance. En revanche, son frère Georges (1827-1910) a fait souche. Une souche si féconde que nous pourrions parler d'une forêt. Très motivés par les retrouvailles avec leur aïeul, David, Laurence, Louis 3 (pour ne nommer que des porteurs du patronyme) appartiennent tous à cette branche.

<sup>2</sup> Voir David APPIA, « D'argile et de bronze : un buste pour le bicentenaire », in *Bulletin de la Société Henry Dunant*, n° 27, Genève, 31 août 2018, pages 64-65. Un exemplaire en bronze est exposé dans le hall d'entrée du siège de la Fédération internationale, au 17 chemin des Crêts, 1209 Genève.

<sup>3</sup> A cause de la pandémie, ce nouveau buste est resté à Paris pendant de trop nombreux mois. Grâce au dévouement d'Hervé Pilet et de Philippe Garcia-Marotta, il a été apporté à son destinataire, le 12 septembre dernier. Aux côtés du buste d'Henry Dunant, il sera exposé en permanence dans le nouveau siège de la Société Henry Dunant et de la Société Louis Appia, 92 route du Grand-Lancy, 1212 Genève.



Avec *La commémoration des 110 ans de la disparition de HENRY DUNANT*, les postes de la République togolaise émettent une série de cinq timbres qui portent tous un portrait moderne du philanthrope jeune, accompagné par une illustration.

Les quatre premiers valent 800 CFA. Sur fond d'une croix rouge, une femme tient un enfant. Dans un même décor, un homme porte un nourrisson. Henry Dunant est avec un secouriste, à l'arrière-plan on discerne un éléphant. Le portrait du Samaritain de Castiglione est librement interprété, sur fond de la bataille de Solferino. Le cinquième est reproduit ici.<sup>1</sup>

<sup>1</sup> Nos remerciements vont à Hervé Pilet et Philippe Garcia-Marotta, Croix-Rouge du Val de Marne, France, qui nous ont communiqué cette récente émission et qui nous signalent que les postes togolaises émettent souvent des timbres dédiés à la Croix-Rouge. Nous aurons donc le plaisir d'élargir la palette des philanthropes honorés par la philatélie!

## *Comité de la Société Henry Dunant*

Roger Durand, *président*

Cécile Dunant Martinez, *vice-présidente*

Bella Adadzi, *trésorière*

Elizabeth Moynier, *secrétaire*

Valérie Lathion, *éditrice*

Stéphane Aubert, *chef de projet « siège de la Société »*

Nestor Cruz

Flávio Borda D'Água

Natacha Durand

Bernard Dunant, *vice-président d'honneur*

## *Crédits des illustrations et des photographies*

Couverture: Photographie de Roger Durand

Page 4: Archives d'Etat de Genève

Page 8: Archives communales de Jussy

Page 12: Bibliothèque Am Guisanplatz, Berne

Page 14: *Journal de Genève*, 18 août 1924

Page 16: Collection privée

Page 24: Photographie de Maria Grazia Baccolo

Page 29: Fondation Martin Bodmer

Page 72: Société Henry Dunant

Pages 94 et 95 Photographies de David Lathion

Page 96: Postes du Togo

Couverture 4: Photographie de David Lathion

## *Impressum*

Ce numéro a été conçu par Roger Durand, [president@shd.ch](mailto:president@shd.ch)  
et édité par Valérie Lathion.

Il a été imprimé par Trajets, 15 avenue Henri-Dunant, 1205 Genève.



*Buste en ébène d'Henry Dunant  
sculpté par Athanase Fanou  
offert par la Croix-Rouge togolaise  
par les bons soins de Kodjo Agba*

Genève, le 11 novembre 2020  
© Société Henry Dunant  
route du Grand-Lancy 92  
1212 Grand-Lancy - Suisse  
president@shd.ch  
www.shd.ch  
isbn 2-978-88163-112-6



[www.geneve-humanitaire.ch](http://www.geneve-humanitaire.ch)